

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES  
FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

-----  
SECRETARIAT GÉNÉRAL

-----  
DIRECTION GÉNÉRALE DES  
AFFAIRES IMMOBILIÈRES ET  
DE L'ÉQUIPEMENT DE L'ÉTAT



BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice

# Annuaire Statistique

*des affaires immobilières et de l'équipement de  
l'État 2022*

Avril 2023

---

**Edition 2023**

## AVANT-PROPOS



Les principaux indicateurs de gouvernance du patrimoine non financier de l'Etat sont-ils « au vert » ?

C'est à cette question essentielle que l'annuaire statistique de la Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Équipement de l'Etat (DGAIE) se fait le devoir de répondre aux fins didactique, d'analyse, de prise de décision et de prospective.

En effet, comme un bilan analytique des cinq années révolues (2018 à 2022), cette édition décrypte de manière holistique, les composantes du patrimoine non financier de l'Etat géré par la DGAIE, tant du point de vue des ressources à elle déployées que des emplois dans le domaine mobilier et immobilier de son ressort.

Les informations analysées et commentées dans la présente édition sont de source endogène, mais elles capitalisent les données exogènes recueillies des Bureaux Comptables Matières Principaux des ministères et institutions considérés à juste titre comme les structures déconcentrées de la DGAIE.

Ce septième annuaire statistique des Affaires Immobilières et de l'Équipement de l'Etat reprend la structure tripartite des éditions précédentes : présentation de la DGAIE et ses moyens généraux (I) ; analyse des indicateurs clés du patrimoine non financier de l'Etat (II) ; compilation d'une banque de données exploitable à souhait (III).

Son originalité réside dans la prise en compte des résultats de l'inventaire géo-référencé dans six (06) chefs-lieux de régions (centre, centre-ouest, centre-sud, centre-est, sud-ouest, hauts bassins.). La prise en compte de ces données a permis d'améliorer la maîtrise du patrimoine immobilier de l'Etat.

En dépit des efforts déployés pour parfaire cet ouvrage, il n'est pas à exclure d'y déceler des lacunes inhérentes à la nature humaine. Nous vous saurons gré de tout retour susceptible d'améliorer nos éditions futures.

Cette édition 2022, ainsi que les précédentes sont publiées sur la page Facebook de la DGAIE et sur son site web: [www.dgaie.gov.bf](http://www.dgaie.gov.bf).

BONNE LECTURE !

**Le Directeur Général des Affaires  
Immobilières et de l'Équipement de l'État**

**Int-Colonel Yamba Léonard OUOBA**

*Chevalier de l'ordre de l'Étalon*

# SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>1</b>
SOMMAIRE.....	<b>2</b>
LISTE DES TABLEAUX .....	<b>3</b>
LISTE DES GRAPHIQUES .....	<b>5</b>
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	<b>7</b>
DÉMARCHE METHODOLOGIQUE .....	<b>9</b>
DEFINITION DES CONCEPTS.....	<b>10</b>
<b>PREMIERE PARTIE : LA DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES IMMOBILIERES ET DE L'EQUIPEMENT DE L'ÉTAT</b> .....	<b>12</b>
I.1    PRESENTATION DE LA DGAIE .....	13
I.1.1    Mission de la DGAIE.....	13
I.1.2    Attributions.....	13
I.1.3    Organisation de la DGAIE .....	14
I.2    ANALYSE DES INDICATEURS CLÉS DE LA DGAIE.....	19
I.2.1    Ressources humaines .....	19
I.2.2    Les ressources financières .....	24
I.2.3    Les ressources matérielles .....	28
I.2.4    Archives et documentation .....	31
I.2.5    Communication et relations publiques.....	33
<b>DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES INDICATEURS CLES DU PATRIMOINE NON FINANCIER DE L'ÉTAT</b> .....	<b>38</b>
II.1    BATIMENTS ET BAUX ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT .....	39
II.1.1    INDICATEURS CLES DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT .....	39
II.1.2    INDICATEURS CLES DES BAUX ADMINISTRATIFS .....	41
II.1.3    Recettes de service .....	51
II.2    DEPENSES EN EAU, ELECTRICITE ET TELEPHONE .....	56
II.3    DEPENSES DE FOURNITURES ET EQUIPEMENTS DE L'ÉTAT .....	61
II.4    LE TRAIN DE VIE DE L'ÉTAT .....	67
II.5    INDICATEURS CLES DU PARC AUTOMOBILE DE L'ÉTAT .....	68
II.5.1    Taille du parc automobile de l'État.....	68
II.5.2    Evolution des dépenses relatives à la gestion du parc automobile de l'État.....	73
II.5.3    Les opérations de contrôles des véhicules de l'État et des autres organismes publics.....	75
II.6    INDICATEURS CLES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPTABILITE MATIERES .....	78
II.7.1    Réceptions des commandes publiques .....	79
II.7.2    Réforme des biens de l'État.....	80
II.7.3    Évolution des opérations de dévolution des biens des projets et programmes en fin d'exécution au Burkina Faso .....	82
II.7.4    Évolution du déploiement de la comptabilité des matières dans l'administration publique .....	84
<b>TROISIEME PARTIE : QUELQUES STATISTIQUE DES AFFAIRES IMMOBILIERES ET DE L'EQUIPEMENT DE L'ÉTAT</b> .....	<b>88</b>
III.2    STATISTIQUES DES RESSOURCES FINANCIERES. ....	91
III.3    STATISTIQUES SUR LES RESSOURCES MATERIELLES.....	91
III.5    STATISTIQUES SUR LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS PUBLIQUES. ....	93
III.6    STATISTIQUES DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE L'ETAT .....	94
III.7    STATISTIQUES DES RECETTES DE SERVICE .....	98
III.8    STATISTIQUES SUR LES DEPENSES D'EQUIPEMENTS, EAU, ELECTRICITE, TELEPHONE. ....	99
III.9    STATISTIQUES SUR LE PARC AUTOMOBILE DE L'ETAT .....	107

.....	109
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>111</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution de l'effectif du personnel de la DGAIE par catégorie (%).....	20
Tableau 2 : Effectif du personnel selon le sexe.....	21
Tableau 3 : répartition de l'effectif par ancienneté en 2022 .....	22
Tableau 4 : Couverture des besoins en ressources humaines.....	23
Tableau 5 : situation d'exécution des dotations budgétaires et des recettes de la DGAIE de 2018 à 2022.....	24
Tableau 6 : Evolution de la taille du parc automobile de la DGAIE .....	30
Tableau 7 : Evolution du parc informatique de la DGAIE .....	30
Tableau 8: situation des archives traitées entre 2018-2022 .....	32
Tableau 9: évolution de la consultation des archives et des ouvrages .....	33
Tableau 10 : Taux de prévision des activités de la DGAIE à médiatiser entre 2018 – 2022.....	35
Tableau 11 : Taux de couverture médiatique des activités par structure de 2018 à 2022.....	36
Tableau 12 : Situation des bâtiments administratifs de l'État par type d'usage.....	39
Tableau 13 : Evolution des dépenses de constructions nouvelles en millions F CFA.....	40
Graphique 14 : Evolution des dépenses de constructions nouvelles en millions F CFA.....	40
Tableau 15 : Evolution du montant et du nombre de contrats de réhabilitation (en millions F CFA) .....	41
Tableau 16 : Evolution des montants prévisionnels des baux administratifs par an (en milliards de FCFA) ....	45
Graphique 17 : Répartition des baux administratifs 2018 à 2022 par région .....	46
Tableau 18 : Répartition du montant des baux administratifs de 2018 à 2022, par région en millions de francs .....	47
Tableau 19 : répartition des montants des baux consentis à l'État par type d'usage (millions FCFA) .....	48
Tableau 20 : Répartition du portefeuille de baux administratifs consentis à l'État par Ministère et institution ..	49
Tableau 21 : Répartition du montant des baux administratifs consentis à l'État par Ministère et institution en million de FCFA .....	50
Graphique 22 : Evolution des recouvrements des recettes de service de la DGAIE en millions F CFA.....	52
Tableau 23 : Evolution des recouvrements des recettes de service de la DGAIE en millions F CFA.....	52
Tableau 24 : Evolution du montant des factures d'eau, d'électricité et de téléphone en F CFA .....	57
Tableau 25 : Evolution des acquisitions de timbres fiscaux et des autres imprimés administratifs entre 2018 et 2022 .....	66
Tableau 26 : Evolution du train de vie de l'Etat .....	68
Tableau 27 : situation du Parc Automobile de l'État de 2018 à 2022 .....	70
Tableau 28 : Situation du parc auto de l'État au niveau central et au niveau régional en 2022 .....	71
Tableau 29 : évolution des dépenses relatives au matériel roulant des Ministères et Institutions (en Milliards de Francs CFA).....	75
Tableau 30 : Synthèse des opérations de contrôle des véhicules de l'État (2018-2022) .....	76
Tableau 31 : situation des demandes de sollicitation des véhicules du parc central de l'Etat.....	77
Tableau 32 : détermination du ratio nombre de véhicules/ chauffeur.....	78
Tableau 33 : évolution du nombre de dossiers de réceptions .....	80
Tableau 34 : évolution du nombre de véhicules reformés.....	81

Tableau 35 : Situation des biens dévolus des projets et programmes entre 2018-2022.....	83
Tableau 36 : évolution du nombre de structures bénéficiaires de l'implantation de la comptabilité des matières....	85
Tableau 37 : évolution du nombre d'acteurs formés et sensibilisés sur la comptabilité des matières et la gouvernance des biens publics.....	86
Tableau 38: évolution de l'effectif de la DGAIE.....	89
Tableau 39: évolution: Evolution de l'effectif du personnel de la DGAIE par catégorie (%).....	89
Tableau 40 : Evolution du personnel par tranche d'âge.....	89
Tableau 41: Effectif du personnel selon le sexe.....	90
Tableau 42: Répartition des effectifs de la DGAIE par structure en 2021.....	90
Tableau 43: Répartition de l'effectif par ancienneté en 2021.....	90
Tableau 44: Couverture des besoins en ressources humaines.....	90
Tableau 45: Situation d'exécution du budget et du fonds d'équipement en franc CFA.....	91
Tableau 46: Evolution de l'exécution du budget de la DGAIE en millions de franc CFA.....	91
Tableau 47: Evolution du budget du fonds d'équipement en millions de francs CFA.....	91
Tableau 48: évolution du niveau de concentration par bureau.....	91
Tableau 49: Evolution de la taille du parc automobile de la DGAIE.....	92
Tableau 50: Evolution du parc informatique de la DGAIE.....	92
Tableau 51: Archives évaluées et transférées de 2017-2021.....	92
Tableau 52: Évolution de la fréquentation du Service des archives et de la documentation.....	93
Tableau 53: Taux de prévision des activités de la DGAIE à médiatiser entre 2018 - 2021.....	93
Tableau 54: Evolution du taux de couverture médiatique des activités par structure de 2018 à 2021.....	93
Tableau 55: Évolution des dépenses de constructions nouvelles en millions F CFA.....	94
Tableau 56: Évolution du montant et du nombre de contrats de réhabilitation (en millions F CFA).....	94
Tableau 57: Evolution du portefeuille de baux administratifs consentis par l'Etat de 2017-2021.....	94
Tableau 58: Evolution du montant des baux (en millions de F CFA) de 2017-2021.....	94
Tableau 59: Évolution du taux de satisfaction (en %).....	94
Tableau 60: Evolution des nombre de demande de location de bâtiment exprimés et approuvée.....	94
Tableau 61: Évolution des montants prévisionnels des baux administratifs par an (en milliards de FCFA).....	95
Tableau 62: Évolution du montant des baux administratifs de 2017 à 2021, par région en millions de francs.....	95
Tableau 63: Evolution du nombre de baux par type d'usage de 2018-2021.....	95
Tableau 64 : Évolution du portefeuille de baux administratifs consentis à l'État par Ministères et institutions..	96
Tableau 65 : Répartition du montant en franc CFA des baux administratifs consentis à l'État par Ministère et institution.....	97
Tableau 66 : Evolution des recouvrements des recettes de service de la DGAIE en millions de franc FCFA.....	98
Tableau 67 : Évolution des recettes de ventes aux enchères de 2017-2021 en millions de francs CFA.....	98
Tableau 68 : Évolution des recettes de ventes aux enchères de 2017-2021 en millions de francs CFA.....	98
Tableau 69 : Evolution du ratio de l'efficience des ventes aux enchères publiques en millions de franc CFA.....	98
Tableau 70 : Evolution de la vente des fîches d'immatriculation en millions de franc CFA.....	98
Tableau 71 : Évolution du montant de la location de véhicules en million de franc CFA.....	98
Tableau 72 : Répartition des dépenses en millions de franc CFA de consommation par poste entre 2018 et 2022.....	99
Tableau 73: Évolution du montant des factures d'eau, d'électricité et de téléphone en FCFA.....	99
Tableau 74 : Classification des Ministères et Institutions par « grands consommateurs » en Eau.....	99
Tableau 75 : Classification des Ministères et Institutions par « grands consommateurs » en Electricité.....	101
Tableau 76 : Classification des Ministères et Institutions par « grands consommateurs » en Téléphone.....	103

Tableau 77 : Évolution des dépenses d'internet et de services postaux en FCFA.....	105
Tableau 78 : Evolution des consommations moyennes mensuelles par agent publique.....	105
Tableau 79 : Évolution des acquisitions d'équipements faites par les ministères et institutions .....	105
Tableau 80: Évolution des acquisitions de timbres fiscaux et des autres imprimés administratifs entre 2018 et 2022.....	106
Tableau 81 : Évolution du montant des factures d'eau, d'électricité et de téléphone .....	106
Tableau 82 : Evolution du train de vie de l'Etat .....	107
Tableau 83: situation du Parc Automobile de l'État de 2017 à 2021 .....	107
Tableau 84 : situation du parc auto de l'État au niveau central et au niveau régional en 2021 .....	108
Tableau 85 : Evolution des dépenses en milliards de FCFA relatives au matériel roulant.....	108
Tableau 86 : évolution des dépenses relatives au matériel roulant des Ministères et Institutions (en Milliards de Francs CFA).....	108
Tableau 87 : Synthèse des opérations de contrôle des véhicules de l'État (2017-2021) .....	108
Tableau 88 : Evolution du nombre de réceptions des commandes publiques et de leur montant.....	109
Tableau 89 : évolution du nombre de véhicules reformés.....	109
Tableau 90 : Situation des biens dévolus des projets et programmes entre 2017-2021 .....	109
Tableau 91 : évolution du nombre de structures bénéficiaires de l'implantation de la comptabilité des matières ..	110
Tableau 92 : évolution du nombre d'acteurs formés et sensibilisés sur la comptabilité des matières et la gouvernance des biens publics. ....	110

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution des effectifs de la DGAIE sur la période 2018-2022.....	19
Graphique 2 : Répartition des effectifs de la DGAIE selon l'âge en 2022 .....	20
Graphique 3 : Répartition des effectifs par structure en 2022 .....	22
Graphique 4 : Évolution des ressources financières de la DGAIE (en millions de FCFA).....	25
Graphique 5 : Evolution des dotations de la DGAIE selon la nature (en millions de FCFA).....	26
Graphique 6 : Evolution de la situation d'exécution du budget de la DGAIE (en millions de FCFA).....	27
Graphique 7 : évolution du niveau de concentration par bureau .....	29
Graphique 8 : Volume des archives évaluées et transférées .....	31
Graphique 9 : Evolution du nombre de baux consentis à l'État par année de 2018 à 2022.....	42
Graphique 10 : Evolution du montant des baux administratifs consentis à l'État en millions de FCFA.....	43
Graphique 11 : Evolution des nombres de demande de location de bâtiment exprimés et approuvée.....	44
Graphique 12 : Evolution du taux de satisfaction de demande de location de bâtiment exprimés et approuvée....	44
Graphique 13 : Répartition du nombre des baux administratifs par type d'usage.....	47
Graphique 14 : Répartition du montant des baux administratifs par région en millions de FCFA.....	50
Graphique 15 : Evolution des recouvrements des recettes de la vente aux enchères de la DGAIE en millions F CFA.....	53
Graphique 16 : Répartition des recettes par structure en 2022 .....	54
Graphique 17 : Evolution des recouvrements des recettes de location de véhicules de la DGAIE en millions F CFA.....	55
Graphique 18 : Evolution de la facture d'eau .....	58
Graphique 19 : Evolution des consommations moyennes mensuelles par agent public.....	61

<i>Graphique 20 : Evolution des dépenses d'équipements par type .....</i>	<i>64</i>
<i>Graphique 21 : Répartition des dépenses d'équipements entre 2018 et 2022 (%) .....</i>	<i>64</i>
<i>Graphique 22 : situation du Parc Automobile de l'État de 2018 à 2022 .....</i>	<i>70</i>
<i>Graphique 23 : situation du PAE de l'Etat en fonction du taux moyen annuel de 2018 à 2022 .....</i>	<i>71</i>
<i>Graphique 24 : situation du parc auto de l'État au niveau central et au niveau régional en 2022 .....</i>	<i>72</i>
<i>Graphique 25 : situation du parc auto de l'État au niveau national en 2022.....</i>	<i>72</i>
<i>Graphique 26 : situation des véhicules à 4 roues du parc automobile de l'Etat par type de véhicules en 2022 ....</i>	<i>72</i>
<i>Graphique 27 : Évolution des dépenses relatives au matériel roulant.....</i>	<i>74</i>
<i>Graphique 28 : évolution des dépenses relatives au matériel roulant des Ministères et institutions (en milliards) .</i>	<i>75</i>
<i>Graphique 29 : Evolution des contrôles sur l'utilisation des véhicules de l'Etat et des autres organismes publics de 2018 à 2022 .....</i>	<i>76</i>
<i>Graphique 30 : Evolution des taux d'infraction dans le cadre de l'utilisation des véhicules de l'Etat de 2018 à 2022 .....</i>	<i>76</i>
<i>Graphique 31 : situation du taux de satisfaction des sollicitations des véhicules du parc central de l'Etat en 2022 .....</i>	<i>78</i>
<i>Graphique 32 : évolution du nombre de dossiers et des montants des réceptions.....</i>	<i>80</i>
<i>Graphique 33 : évolution du nombre de véhicules reformés .....</i>	<i>81</i>
<i>Graphique 34 : répartition des véhicules reformés en 2022 .....</i>	<i>82</i>
<i>Graphique 35 : évolution du nombre de structures bénéficiaires de l'implantation de la comptabilité des matières</i>	<i>85</i>
<i>Graphique 36 : évolution du nombre d'acteurs formés et sensibilisés sur la comptabilité des matières et la gouvernance des biens publics .....</i>	<i>86</i>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ANLF</b>	Autorité Nationale de Lutte contre la Fraude
<b>BBDA</b>	Bureau Burkinabè des Droits d'Auteurs
<b>BCMS</b>	Bureau Comptable Matière Secondaire
<b>CCI-SE</b>	Cellule de Contrôle Interne et de Suivi Evaluation
<b>CID</b>	Circuit Informatisé de la Dépense
<b>CNDH</b>	Commission Nationale des Droits Humains
<b>CNOI</b>	Commission Nationale des Opérations Immobilières
<b>CES</b>	Conseil Economique et Social
<b>DAF</b>	Direction de l'Administration des Finances
<b>DAIE</b>	Direction des Affaires Immobilières de l'État
<b>DCIM</b>	Dépenses Communes Interministérielles
<b>DCM</b>	Direction de la Comptabilité Matière
<b>DCMEF</b>	Direction du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
<b>DEDC</b>	Direction de l'Équipement de l'État et des Dépenses Communes
<b>DGAIE</b>	Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Équipement de l'État
<b>DGB</b>	Direction Générale du Budget
<b>DGD</b>	Direction Générale des Douanes
<b>DGI</b>	Direction Générale des Impôts
<b>DGPE</b>	Direction Générale du Patrimoine de l'État
<b>DGTCP</b>	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
<b>DGTTM</b>	Direction Générale des Transports Terrestre et Maritime
<b>DPAE</b>	Direction du Parc Automobile de l'État
<b>DRB</b>	Direction Régionale du Budget
<b>EPE</b>	Etablissement Public de l'État
<b>FCFA</b>	Francs de la Communauté Financière Africaine
<b>M.FEMME</b>	Ministère de la femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire
<b>MAAH</b>	Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles
<b>MAECBE</b>	Ministère des affaires étrangères et de la coopération
<b>MATDCS</b>	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale
<b>MCAT</b>	Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme
<b>MCIA</b>	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat
<b>MCRP</b>	Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement
<b>MDENP</b>	Ministère du Développement de l'Économie Numérique et des Postes
<b>MDNAC</b>	Ministère de la Défense et des Anciens Combattants
<b>MF</b>	Médiateur du Faso
<b>MEEVCC</b>	Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique
<b>MEFP</b>	Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan
<b>MENA</b>	Ministère de l'Éducation Nationale

<b>MENAPLN</b>	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
<b>MESRSI</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
<b>MFPTPS</b>	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale
<b>MINEFID</b>	Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement
<b>MJFIP</b>	Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle
<b>MJPDH</b>	Ministère de la Justice et de la Promotion des Droits Humains
<b>MMC</b>	Ministère des Mines et des Carrières
<b>MRAH</b>	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
<b>MS</b>	Ministère de la Santé
<b>MSL</b>	Ministère des Sports et des Loisirs
<b>MUH</b>	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
<b>PM</b>	Premier Ministère (Primature)
<b>PNDES</b>	Plan National de Développement Économique et Social
<b>PReCIMI</b>	Programme de Renforcement des Capacités Immobilières des Ministères et Institutions
<b>PRESIDENCE</b>	Présidence du Faso
<b>SA</b>	Service des Acquisitions
<b>SAD</b>	Service des Archives et de la Documentation
<b>SADOME</b>	Service de l'Aliénation des biens du Domaine Mobilier de l'État
<b>SAF</b>	Service de l'Administration des Finances
<b>SBA</b>	Service des Baux Administratifs
<b>SCCM</b>	Service de la Centralisation de la Comptabilité des Matières
<b>SCEET</b>	Service du suivi des Consommations d'Eau, d'Électricité et de Téléphone
<b>SCRP</b>	Service de la Communication et des Relations Publiques
<b>SEDC</b>	Service des Engagements des Dépenses Communes
<b>SFM</b>	Service Financier et du Matériel
<b>SG</b>	Secrétariat Général
<b>SIGASPE</b>	Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'État
<b>SMA</b>	Service des Magasins et Ateliers
<b>SMARC</b>	Service du Matériel Roulant et des Consommables
<b>SPIE</b>	Service du Patrimoine Immobilier de l'État
<b>SRBMI</b>	Service des Réceptions des Biens Mobiliers et Immobiliers
<b>SRCM</b>	Service du Réseau des Comptables Matières
<b>SRH</b>	Service des Ressources Humaines
<b>SRPAE</b>	Service de la Règlementation du Parc Automobile de l'État
<b>ST</b>	Service Technique
<b>STL</b>	Service du Transport et de la Logistique
<b>UEMOA</b>	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UV</b>	Unité de Vérification

## DÉMARCHE METHODOLOGIQUE

La mise à jour de l'annuaire statistique 2022 des affaires immobilières et de l'équipement de l'Etat a comporté les trois (03) phases suivantes :

### ✓ première phase

- mise en place d'une équipe matricielle et collecte des données statistiques sur les indicateurs prédéfinis au titre de l'année 2022 ;
- tenue de trois (03) réunions de cadrage en vue de statuer pertinemment sur le maintien, l'abandon ou l'ajout d'indicateurs ;

### ✓ deuxième phase

La tenue de l'atelier d'élaboration de l'annuaire statistique au cours duquel les points saillants et les tendances évolutives des indicateurs sont traités, analysés et interprétés.

### ✓ troisième phase:

- validation du projet d'annuaire par le comité de direction de la DGAIE ;
- édition de l'annuaire au format d'imprimerie ;
- ventilation des copies physiques et partage du format numérique sur le site web: <https://dgaie.web-genious.com/> de la DGAIE et sur le site web du ministère.

## DEFINITION DES CONCEPTS

En vue de permettre une compréhension uniforme et harmonisée des concepts utilisés dans cet annuaire, quelques définitions s'imposent.

Concepts	Définitions
<b>Bail administratif</b>	Contrat de location d'immeubles dans lequel l'État ou un de ses démembrements est partie contractante
<b>Bien fongible</b>	Se dit d'un bien qui, dans l'usage qui en est fait, peut se substituer à un autre bien, de même nature, de même qualité ou de valeur égale
<b>Charges de fonctionnement</b>	L'ensemble des dépenses qui couvrent les besoins incompressibles telles que les fournitures, l'eau, l'électricité, etc.
<b>Comptabilité des matières</b>	Comptabilité d'inventaire permanent ayant pour objet la description des existants, des biens meubles et immeubles, des stocks autres que les deniers et valeurs.
<b>Comptable des matières</b>	Personne habilitée à assurer la tenue de la comptabilité, la gestion et la conservation des matières.
<b>Dévolution</b>	Transfert de propriété à l'État des biens des projets et programmes de développement en fin d'exécution.
<b>Equipements</b>	Ensemble des matières : mobiliers de bureau, matériels et mobiliers de logement, de matériels informatiques et matériels spécifiques, ...
<b>État locataire</b>	Fonction de l'État ou ses démembrements en tant que partie prenante dans un bail avec des personnes physiques ou morales, propriétaires de biens immobiliers. Le locataire a un droit de jouissance sur le bien loué.
<b>État propriétaire</b>	Fonction de l'État et de ses démembrements autonomes d'avoir dans leur patrimoine des biens meubles et/ou immeubles. A cet effet, en tant que propriétaire, il peut user, fructifier et aliéner des biens détenus en propriété.
<b>Hôtel administratif</b>	Bâtiment administratif à usage de bureaux, d'une grande capacité d'accueil, destiné à regrouper plusieurs services publics.
<b>Immeuble ou Immobilier</b>	Bien qui ne peut être déplacé
<b>Indemnité de remise en état (IRE)</b>	Montant versé par l'État à un bailleur après la résiliation d'un contrat de bail administratif en réparation des dégradations subies par le bâtiment loué du fait de son occupation
<b>Inventaire</b>	Comptage physique du nombre ou mesurage physique de la quantité du volume ou de la valeur des matières existantes
<b>Maître d'œuvre</b>	Personne physique ou morale de droit public ou privé chargée par le maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage délégué, des attributions attachées aux aspects architecturaux et techniques de la réalisation d'un ouvrage de bâtiment ou d'infrastructure au terme d'un contrat de maîtrise d'œuvre.

<b>Concepts</b>	<b>Définitions</b>
<b>Maître d'ouvrage</b>	Personne morale de droit public qui est le propriétaire final de l'ouvrage ou de l'équipement technique objet du marché.
<b>Patrimoine non financier de l'État</b>	Ensemble des biens corporels et incorporels appartenant à l'État.
<b>Représentant de l'État propriétaire</b>	Institution habilitée à agir au nom de l'État dans l'exercice des attributs de l'État propriétaire. Le ministre en charge des finances en tant qu'ordonnateur unique des matières communes est le représentant de l'État propriétaire.
<b>Services associés</b>	Ensemble des prestations connexes à effectuer dans un bâtiment en vue d'en assurer une fonctionnalité permanente et améliorer ainsi sa durabilité. Elles visent notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le maintien de la propreté des lieux (nettoyage des bureaux, cours et toits, entretien des jardins) ;</li> <li>- la maintenance des équipements et des installations (circuit électrique, réseau informatique, climatisation, plomberie sanitaire, bris de glace, étanchéité, traitement anti termites, etc.) ;</li> <li>- la sécurisation du bâtiment (sécurité incendie et protection des biens et des personnes).</li> </ul>
<b>Train de vie de l'État</b>	Ensemble des dépenses relatives au fonctionnement courant des services publics. Il intègre les dépenses inscrites au titre 3 et les acquisitions nouvelles de véhicules issues du titre 4 du budget de l'État.

**PREMIERE PARTIE : LA DIRECTION GENERALE DES  
AFFAIRES IMMOBILIERES ET DE L'EQUIPEMENT DE L'ÉTAT**

## I.1 PRESENTATION DE LA DGAIE

La Direction générale des affaires immobilières et de l'équipement de l'État est une structure centrale du Ministère de l'économie, des finances et de la prospective. Elle est inscrite au programme budgétaire « Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers ».

Le décret N°2023-0198/PRES-TRANS/PM/MEFP du 13 mars 2023 portant organisation du Ministère de l'économie, des finances et de la prospective (MEFP) et l'Arrêté n°2023-00157/MEFP/SG/DGAIE du 27 mars 2023, portant attributions, organisation et fonctionnement de la DGAIE, lui confèrent la mission, les attributions et l'organisation ci-après :

### I.1.1 Mission de la DGAIE

La mission de la Direction générale des affaires immobilières et de l'équipement de l'État est d'assurer la gestion du patrimoine non financier de l'État.

### I.1.2 Attributions

En vue de réaliser sa mission, la DGAIE est chargée notamment :

- d'élaborer et de suivre la mise en œuvre de la stratégie immobilière de l'Etat (SIE) ;
- d'élaborer et de suivre la mise en œuvre de la stratégie de l'équipement de l'Etat (SEE) ;
- d'élaborer et de suivre la mise en œuvre de la stratégie d'optimisation de la gestion du parc automobile de l'Etat (SOGPAE) ;
- de définir et de suivre la mise en œuvre de la stratégie de rationalisation des dépenses de fonctionnement du budget de l'Etat ;
- de s'assurer de la contractualisation pour l'entretien et le gardiennage des bâtiments administratifs communs abritant plusieurs ministères ou institutions ;
- d'assurer la contractualisation des baux administratifs ;
- de gérer le parc automobile de l'Etat et les consommables y afférents ;
- de gérer les crédits budgétaires au titre des dépenses communes de fonctionnement de l'administration ;
- de tenir la comptabilité des matières de l'Etat et de ses démembrements ,
- de centraliser les comptes de gestion des Comptables principaux des matières ;
- de superviser et de coordonner les réformes des biens de l'Etat et de ses démembrements ;

- de procéder à l'aliénation des biens du domaine mobilier de l'Etat et de ses démembrements.

La DGAIE exerce ses attributions sur la base d'un programme annuel d'activités adopté par le Conseil d'administration du secteur ministériel. Le suivi de la mise en œuvre est assuré par un conseil de direction et des cadres de concertation institués au sein des services.

### **I.1.3 Organisation de la DGAIE**

La Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Équipement de l'État est organisée autour d'une Direction générale, de six (6) structures d'appui et de quatre (04) directions techniques.

#### **I.1.3.1 La Direction Générale**

La Direction générale comprend le Directeur général, le Secrétariat du Directeur général et la Cellule d'appui technique (CAT).

Le Directeur général définit les grandes orientations, coordonne, contrôle l'exécution des activités et évalue les performances. Il assure les fonctions d'administrateur de crédit des dépenses communes interministérielles à l'exclusion des dépenses du personnel (Section 99 du budget de l'État) et d'Ordonnateur du budget du fonds d'équipement de la DGAIE.

Animé par une secrétaire particulière, le Secrétariat du Directeur général est chargé de la gestion du courrier et de l'organisation des audiences du Directeur général.

La Cellule d'appui technique est composée de quatre (04) chargés d'études en fin 2022 sur un quota règlementaire de cinq (05). Elle est chargée de l'étude et du traitement des dossiers à elle confiés par le Directeur général.

La secrétaire particulière et les chargés d'études ont rang de chefs de service.

#### **I.1.3.2 Les services d'appui**

Les services d'appui sont : la Cellule de contrôle interne et de suivi-évaluation (CCI-SE), le Bureau comptable matières secondaire (BCMS), le Service des ressources humaines (SRH), le Service de la communication et des relations publiques (SCRP), le Service des archives et de la documentation (SAD) et le Service financier (SF).

- La Cellule de contrôle interne et de suivi-évaluation a pour mission d'assurer la fonction de contrôle interne et de suivi-évaluation au sein de la DGAIE. Elle est animée par cinq (05) Chargés de contrôle interne et de suivi-évaluation.

Afin de prendre en compte la dimension de lutte contre la corruption, la DGAIE dispose d'un comité anti-corruption présidé par un chargé de contrôle interne et dont l'organisation et le fonctionnement sont précisés par l'arrêté n°2019-0581/MINEFID/IGF du 31 décembre 2019 portant création, composition, attributions et fonctionnement des Comités Anti-corruption au sein des structures du MEFP.

- Le Bureau comptable matières secondaire a pour mission d'assurer la gestion des matières de la DGAIE. Il est placé sous la responsabilité d'un comptable secondaire des matières.

Les chargés de contrôle interne et le comptable secondaire des matières ont rang de chefs de service.

Les autres structures d'appui sont placées sous la responsabilité d'un chef de service.

- le Service des ressources humaines a pour mission la gestion du personnel de la DGAIE.
- le Service de la communication et des relations publiques a pour mission de veiller à la visibilité de l'action de la DGAIE par l'information de son public cible et de ses partenaires.
- le Service des archives et de la documentation a pour mission d'organiser et de gérer l'ensemble des archives de la DGAIE.

I.1.3.3 le Service financier a pour mission la gestion des moyens financiers de la DGAIE. Une régie d'avances est placée auprès du SF.

#### I.1.3.4 **Les directions techniques**

Les directions techniques de la Direction générale des affaires immobilières et de l'équipement de l'État sont constituées de la Direction de la comptabilité des matières (DCM), de la Direction des affaires immobilières de l'État (DAIE), de la Direction de l'équipement de l'État et des dépenses communes (DEDC), de la Direction du parc automobile de l'État (DPAE).

Elles sont placées chacune sous la responsabilité d'un directeur qui assure la coordination, le suivi et le contrôle de l'action des services.

#### **I.1.3.3.1 La Direction de la comptabilité des matières**

La Direction de la comptabilité des matières a pour mission la tenue de la comptabilité des matières de l'État. Elle comprend les services suivants :

- le Service de la centralisation de la comptabilité des matières (SCCM) qui assure la production de la situation comptable consolidée et le compte de gestion des biens meubles et immeubles de l'État ;
- le Service du réseau des comptables matières (SRCM) qui assure la supervision du réseau des comptables matières ;
- le Service des réceptions des biens mobiliers et immobiliers (SRBMI) qui assure la participation, la centralisation et le traitement des informations relatives à la réception des marchés publics.

#### **I.1.3.3.2 La Direction des affaires immobilières de l'État**

La Direction des affaires immobilières de l'État a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la stratégie immobilière de l'État et de ses démembrements. Elle est composée des services ci-après :

- le Service du patrimoine immobilier de l'État (SPIE) qui assure la gestion des biens immobiliers de l'État ;
- le Service des baux administratifs (SBA) qui assure la gestion des baux administratifs;
- le Service de l'aliénation des biens du domaine mobilier de l'État (SADOME) qui assure la vente aux enchères des biens réformés de l'État.

Une régie de recettes est créée au sein de la DAIE pour la gestion des recettes de service de sa compétence. Le régisseur de recettes est sous la responsabilité fonctionnelle du Percepteur spécialisé du MEFP.

#### **I.1.3.3.3 La Direction de l'équipement de l'État et des dépenses communes**

La Direction de l'équipement de l'État et des dépenses communes a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la stratégie de l'équipement de l'État. Elle est composée des services ci-après :

- le Service des acquisitions (SA) chargé de la définition et le suivi de la mise en œuvre de la réglementation de l'équipement de l'administration publique ;
- le Service du suivi des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone (SCEET) qui assure le suivi des abonnements publics d'eau, d'électricité et de téléphone ;
- le Service des magasins et ateliers (SMA) qui assure la gestion des matières en stock dans les magasins de l'État ;
- le Service des engagements des dépenses communes (SEDC) qui assure l'engagement et la liquidation des dépenses communes.

#### **I.1.3.3.4 La Direction du parc automobile de l'État**

La Direction du parc automobile de l'État a pour mission d'élaborer et suivre la mise en œuvre de la stratégie d'optimisation de la gestion du parc automobile de l'État (SOGPAE). Elle comprend les services ci-après :

- le Service d'assistance technique (SAT) qui assure l'entretien et la réparation des véhicules du parc automobile de l'État ;
- le Service du transport et de la logistique (STL) qui examine les besoins en matériel roulant ;
- le Service de la réglementation du parc automobile de l'État (SRPAE) qui assure la réglementation relative au parc automobile de l'État ;
- le service du matériel roulant et des consommables (SMARC) qui assure le processus d'acquisition au titre du matériel roulant.

Une régie de recettes est créée au sein de la DPAAE pour la gestion des recettes de service de sa compétence. Le régisseur de recettes est sous la responsabilité fonctionnelle du Percepteur spécialisé du MEFP.

#### **I.1.3.5 Autres programmes et structures partenaires**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie immobilière de l'État, un Programme de Renforcement des Capacités immobilières des Ministères et Institutions (PReCIMI) est en phase de formulation.

La DGAIE ne dispose pas de structures déconcentrées. Toutefois les Bureaux Comptables matières sont la cheville ouvrière de la DGAIE auprès des Ministères et

Institutions. Ses activités au niveau déconcentré sont prises en charge par les Directions régionales du budget (DRB).

En tant qu'administrateur de la section 99 du budget de l'État relative aux dépenses communes interministérielles (DCIM), la DGAIE dispose en son sein d'une unité de vérification composée des représentants :

- de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers ;
- de la Direction Générale du Budget/Direction de l'Ordonnancement et de la Comptabilité ;
- de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique/Paierie Générale ;

Elle est placée sous la coordination du Directeur du contrôle des marchés publics et des engagements financiers.

## I.2 ANALYSE DES INDICATEURS CLÉS DE LA DGAIE

### I.2.1 Ressources humaines

#### Points saillants :

- personnel fortement composé d'agents d'exécution ;
- personnel essentiellement masculin ;
- personnel majoritairement jeune ;
- Baisse tendancielle des effectifs.

#### Commentaire général

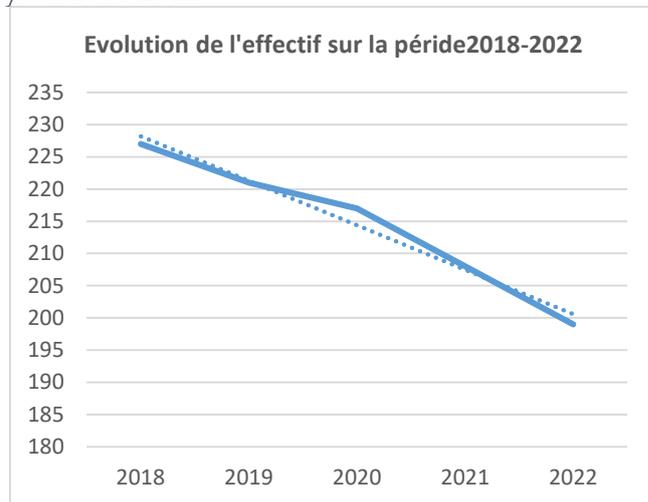
Pour l'atteinte de la mission qui lui a été assignée en 2022, la Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Équipement de l'État, structure centrale du ministère en charge des finances dispose d'un capital humain conséquent. Au titre de cette année, elle compte en son sein 199 agents toutes catégories confondues.

Des principales caractéristiques de son personnel, l'analyse menée révèle que :

- **Selon la période**

Passant de 227 à 199 agents entre 2018 et 2022, l'effectif du personnel a enregistré une tendance baissière avec un taux de régression moyen par année de 3,35%. Ce qui est contraire à la tendance de la période 2017-2021 qui était stationnaire.

Graphique 1 : Évolution des effectifs de la DGAIE sur la période 2018-2022



Source : DGAIE/SRH

Du point de vue de l'évolution de l'effectif par année, il a enregistré une baisse continue sur toutes les années. Cette baisse du personnel de la DGAIE s'explique par le fait que sur la période il y a plus de départ d'agents par rapport aux arrivants. Lesquels départs sont constitués d'affectation d'agents vers d'autres structures du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective, d'agents mis en position de stage dans des écoles de formation et de départ à la retraite pour limite d'âge.

- **Selon la catégorie**

Sur la période 2018-2022 les effectifs des catégories A ; B et C enregistrent une tendance haussière contrairement à celles des catégories D et E.

S'agissant de la répartition du personnel par catégorie en 2022, il ressort ce qui suit :

- Catégorie A : 22,11% ;

- Catégorie B : 29,15% ;
- Catégorie C : 26,13% ;
- Catégorie D : 2,51% ;
- Catégorie E : 20,10%.

Cette répartition catégorielle du personnel de la DGAIE en 2022 montre la prédominance des agents d'exécution constitués des catégories B, C, D et E (77,89%) contre (22,11%) d'agents de conception (A). Cette classification donnait en 2021, 78,34% d'agents d'exécution contre 21,66% d'agents de conception.

Ce qui indique que la DGAIE serait plus dans l'opérationnel que la conception. Cependant, au regard de la nature de ses activités menées, la DGAIE fait plus de conception que de l'opérationnel.

En effet, la DGAIE n'assume plus la gestion opérationnelle du patrimoine non financier de l'État et de ses démembrements contrairement à sa mission dévolue par la réglementation en vigueur, mais assure plutôt l'appui conseil ; l'élaboration des normes et le suivi-contrôle. Comparativement à l'année 2021, les effectifs du personnel des catégories C et D sont restés stationnaires. Par contre les agents de catégorie A, B et E ont enregistré des baisses respectives de l'ordre de 4,35%, 3,33% et 11,11%.

**Tableau 1 : Évolution de l'effectif du personnel de la DGAIE par catégorie (%)**

	2018	2019	2020	2021	2022
<b>A et assimilés</b>	19,82	21,27	21,66	22,12	22,11
<b>B et assimilés</b>	27,75	27,15	27,65	28,85	29,15
<b>C et assimilés</b>	22,91	24,43	24,88	25,00	26,13
<b>D et assimilés</b>	4,85	3,17	2,76	2,40	2,51
<b>E et assimilés</b>	24,67	23,98	23,04	21,63	20,10
<b>Total</b>	100	100	100	100	100

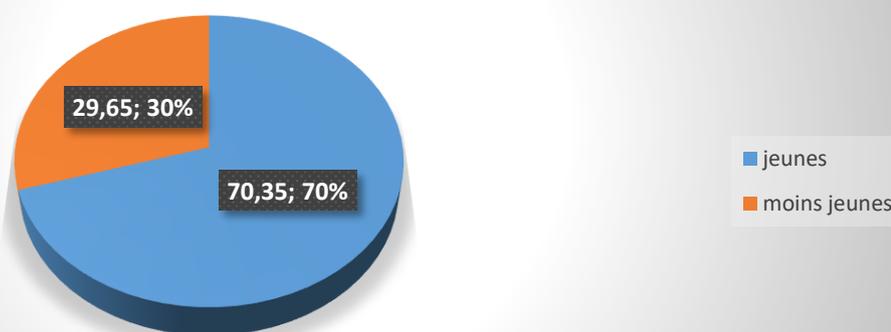
Source : DGAIE/SRH

### • Selon l'âge

La DGAIE, à l'image des années précédentes, dispose en 2022 d'un personnel majoritairement jeune (70,35%) avec un âge compris entre 27 et 45 ans en 2022 contre 73,08% avec un âge compris entre 26 et 45 ans en 2021. Ce qui traduit un léger vieillissement de l'effectif total.

*Graphique 2 : Répartition des effectifs de la DGAIE selon l'âge en 2022*

### Répartition des effectifs de la DGAIE selon l'âge en 2022



- **Selon le sexe**

Sur la période 2018-2022, l'effectif du personnel de la DGAIE est à dominance masculine.

La proportion de l'effectif masculin est passée de 77,53% en 2018 à 72,36% en 2022 soit une baisse de 5,17 points de pourcentage.

Quant à la proportion de l'effectif féminin, elle est passée de 22,47% en 2018 à 27,64% en 2022 soit une hausse de 5,17 points de pourcentage ; réduisant ainsi l'écart entre les hommes et les femmes sur la période soit 10,34 points de pourcentage.

**Tableau 2 : Effectif du personnel selon le sexe**

GENRE	2018		2019		2020		2021		2022	
	EF	%								
Masculin	176	77,53%	171	77,38%	168	77,42%	154	74,04%	144	72,36
Féminin	51	22,47%	50	22,62%	49	22,58%	54	25,96%	55	27,64
Total	227	100,00%	221	100,00%	217	100,00%	208	100,00%	199	100,00%

Source : DGAIE/SRH

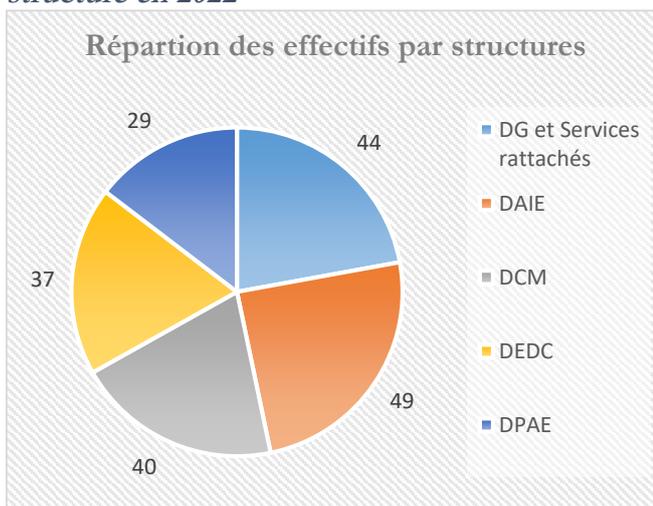
- **Selon l'effectif par structure**

De l'effectif par structure, l'analyse révèle que sur la période 2018-2022, notamment de 2018 à 2020, la DAIE et la DEDC enregistrent les plus grandes proportions en termes d'effectifs. Ces effectifs sont passés respectivement de 64 agents (28,19%) et 50 agents (22,03%) en 2018 à 59 agents (27,19%) et 43 agents (19,82%) en 2020. De 2021 à 2022, ce sont la Direction générale et les services rattachés et la DAIE qui enregistrent les effectifs les plus élevés respectivement de l'ordre de 45 (21,63%) et 55 agents (26,44%) en 2021 à 44 agents (22,11%) et 49 agents (24,62%).

L'effectif de la DGAIE est reparti par structure en 2022 comme suit :

- Direction générale et structures rattachées : 44 agents soit une proportion de 22,11% ;
- DAIE : 49 agents, soit une proportion de 24,62% ;
- DCM : 40 agents, soit une proportion de 20,10% ;
- DEDC : 37 agents, soit une proportion de 18,59% ;
- DPAE : 29 agents, soit une proportion de 14,57%.

**Graphique 3 : Répartition des effectifs par structure en 2022**



Source : DGAIE/SRH

La DAIE enregistre la plus grande proportion du personnel de la DGAIE. Cette forte proportion s'explique par la dominance de personnel de catégorie E (gardiens des édifices publics) majoritairement affecté à la sécurisation des édifices publics. En effet, avec un effectif de 35 agents, ce personnel représente 71,42% des effectifs de ladite direction.

• **Selon l'ancienneté dans la fonction publique**

La répartition des agents de la DGAIE en 2022 selon l'ancienneté dans la fonction publique se présente comme suit :

**Tableau 3 : répartition de l'effectif par ancienneté en 2022**

TRANCHE D'ANCIENNETE	EFFECTIF	POURCENTAGE
]0-5]	41	20,60%
]5-10]	69	34,67%
]10-15]	36	18,09%
]15-20]	30	15,08%
]20-25]	9	4,52%
]25-30]	4	2,01%
]30-35]	7	3,52%
]35-40]	3	1,51%
Total	199	100,00%

L'analyse révèle que la tranche d'ancienneté comprise entre 5 ans et 10 ans enregistre la plus grande proportion soit 34,67%. Les tranches d'ancienneté 25 ans - 30 ans et

35 ans – 40 ans enregistrent les plus faibles proportions respectivement de 2,01% et 1,51%.

- **Selon la couverture des besoins en ressources humaines**

Les ressources humaines de la DGAIE sont relativement insuffisantes d’une manière générale, même si cela n’entrave pas significativement l’atteinte de ses objectifs. En effet, pour un besoin de 25 agents exprimé courant 2022, la DGAIE a reçu 04 agents (01 de catégorie A, 02 de catégorie B et 01 Officier), soit un taux de satisfaction de 16% contre 90,90% en 2021. Cependant, sur la même période, les départs (retraites, départs vers d’autres structures) se chiffraient à 09 agents contre 19 en 2021. Ce qui, en fin 2022, laissait constater un besoin théorique en ressources humaines de 30 agents. Ce besoin est composé essentiellement d’agents d’appui notamment de chauffeurs, mécaniciens, manutentionnaire, agent de liaison, etc.

**Tableau 4 : Couverture des besoins en ressources humaines**

	Besoins exprimés	Effectif reçu	DEPARTS				ECART
			Affectations	Retraites	Décès	Stage de formation	
<b>Effectif</b>	25	4	7	2	0	0	<b>-30</b>

Source : DGAIE/SRH

## I.2.2 Les ressources financières

### Points saillants

- Ressources financières de la DGAIE relativement stationnaire ;
- Prévisions budgétaires du fonds d'équipement relativement stationnaire.

### Commentaire général

Les ressources financières de la DGAIE gérées par le Service Financier pour le fonctionnement et la mise en œuvre des activités de la DGAIE sont constituées des ressources de la section 14, de la section 99 et du fonds d'équipement destinées à la mise en œuvre des activités.

Sur la période 2018-2022, les prévisions budgétaires ont une tendance relativement stationnaire et leurs niveaux d'exécution ont une tendance baissière.

En effet l'analyse des prévisions des ressources financières de la DGAIE sur la période fait ressortir un taux d'évolution moyen annuel de 1,06%. Par contre, l'analyse de l'évolution de leur niveau d'exécution affiche un taux de régression moyen annuel de 9,22%.

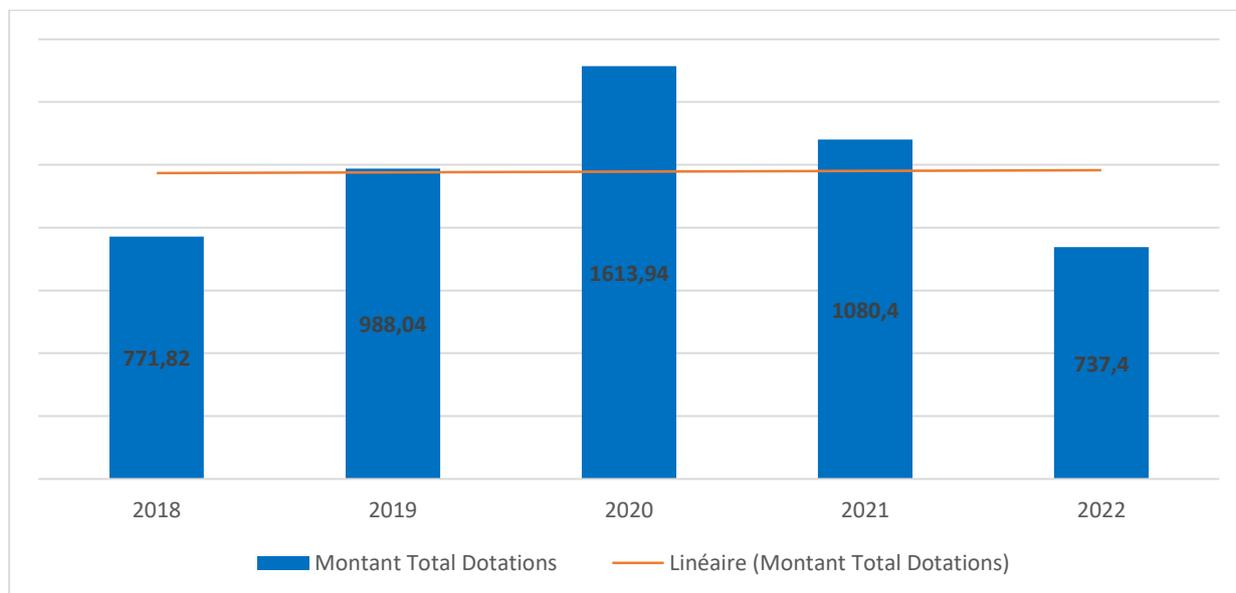
**Tableau 5 : situation d'exécution des dotations budgétaires et des recettes de la DGAIE de 2018 à 2022**

DESIGNATION	Prévisions	Exécution	Taux en %
<b>2018</b>			
Budget de l'État	398 913 000	382 450 000	95,87
Fonds d'Équipement	372 913 786	308 184 199	82,64
Compte DGAIE			
<b>Total 2</b>	<b>771 826 786</b>	<b>690 634 199</b>	<b>89,48</b>
<b>2019</b>			
Budget de l'État	620 519 000	555 637 000	89,54
Fonds d'Équipement	367 525 551	237 921 030	64,74
Compte DGAIE "Activités Spécifiques"			
<b>Total 3</b>	<b>988 044 551</b>	<b>793 558 030</b>	<b>80,32</b>
<b>2020</b>			
Budget de l'État	1 142 696 733	1 120 348 233	98,04
Fonds d'Équipement	471 251 801	296 866 337	63,00
Compte DGAIE "Activités Spécifiques"			
<b>Total 4</b>	<b>1 613 948 534</b>	<b>1 417 214 570</b>	<b>87,81</b>
<b>2021</b>			
Budget de l'État	875 300 600	454 206 426	51,89
Fonds d'Équipement	205 103 371	182 210 370	88,84
Compte DGAIE "Activités Spécifiques"			
<b>Total 5</b>	<b>1 080 403 971</b>	<b>636 416 796</b>	<b>58,91</b>
<b>2022</b>			
<b>Recettes</b>			
Budget de l'État	368 159 250	368 159 250	100
Fonds d'Équipement	369 247 311	51 503 653	13,94
<b>Sous total recettes</b>	<b>737 406 561</b>	<b>419 662 903</b>	<b>56,91</b>

Source : DGAIE/SF

Dépenses			
Budget de l'État	368 159 250	336 836 265	91,49
Fonds d'Équipement	369 247 311	50 887 160	13,78
<b>Sous total dépenses</b>	<b>737 406 561</b>	<b>387 723 425</b>	<b>52,57</b>

Graphique 4 : Évolution des ressources financières de la DGAIE (en millions de FCFA)



Source : DGAIE/SF

Malgré cette tendance relativement stationnaire, l'analyse de l'évolution des dotations sur la période laisse entrevoir deux principales sous périodes. En effet, de 2018 à 2020 elles ont connu une tendance haussière, passant de 771,83 millions FCFA en 2018 à 1 613,95 millions en 2020. Quant au niveau d'exécution il est passé de 690,63 millions FCFA en 2018 à 1 417,21 millions FCFA en 2020

Cette tendance haussière sur la période 2018-2020 s'explique la prise en compte sur la période des ressources destinées à la prise en charge des travaux entrant dans le cadre des activités des 11 décembre.

Cependant, de 2020 à 2022, les prévisions budgétaires ont une tendance baissière ; elles sont passées de 1 613,95 millions en 2020 à 737,40 millions en 2022. Quant au niveau d'exécution, elles connaissent la même tendance. En effet elles sont passées de 1 417,21 en 2020 à 387,72 en 2022.

Cette tendance baissière s'explique par la prise en compte uniquement des ressources entrant dans le cadre du fonctionnement de la DGAIE à partir de l'année 2020.

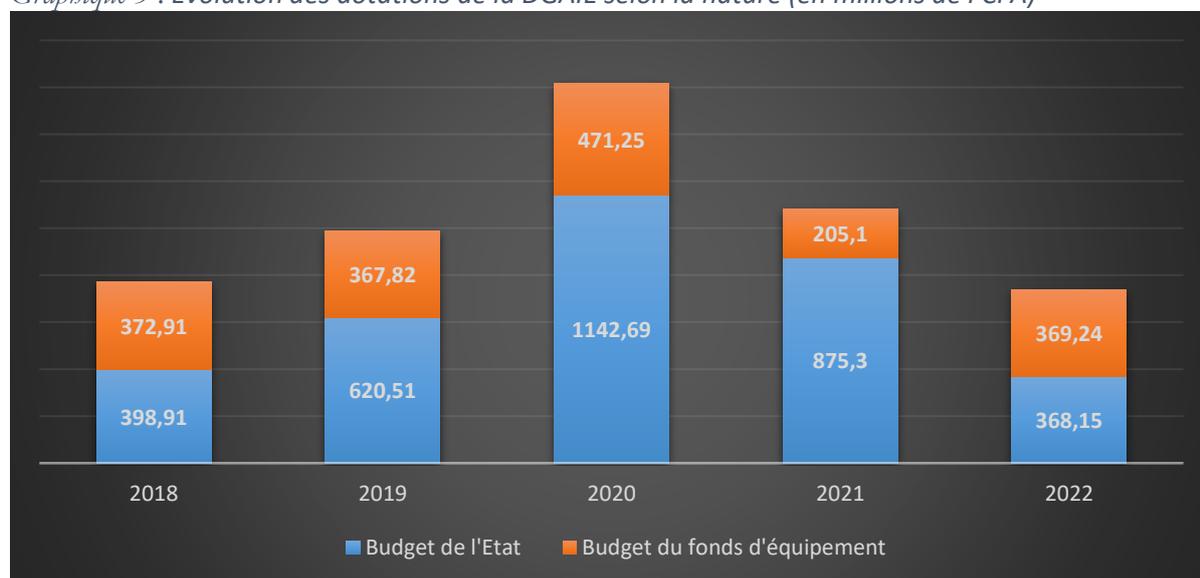
Pour l'année 2022, sur une prévision de recettes de 737,40 millions de francs CFA, le montant des recouvrements s'élèvent à 419,66 millions de francs CFA soit un taux

d'exécution de 56,61%. Quant aux dépenses, sur une prévision de 737,40 millions de francs CFA, 387,72 millions de francs CFA ont été exécutés soit un taux de 52,67%.

En termes de prévisions budgétaires en 2022, la part du budget de l'État est de l'ordre de 49,93% contre 50,07% pour le fonds d'équipement.

Ces situations s'expliquent par le niveau d'exécution du Fonds d'équipement. En effet la situation sécuritaire a impacté négativement la location des véhicules dont le produit alimente le fonds d'équipement, et aussi la baisse surtout du nombre de véhicules réformés affectés à la vente aux enchères publiques. Pour l'année 2022, la situation s'explique en particulier par la suspension des ventes aux enchères publiques sous plis fermés qui étaient programmés sur la période.

Graphique 5 : Evolution des dotations de la DGAIE selon la nature (en millions de FCFA)

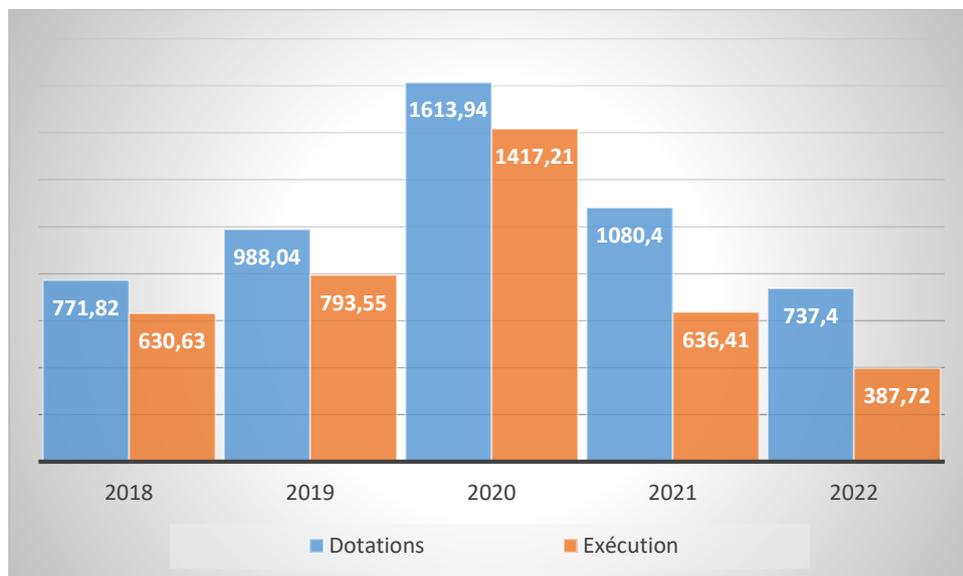


Source : DGAIE/SF

Les dotations du budget de l'État ont connu une baisse en 2022 par rapport à l'année 2021. En effet, elles sont passées de 875,30 millions de Francs CFA en 2021 à 368,15 millions de Francs CFA en 2022, soit une baisse en valeur absolue de 507,15 millions de FCFA. Cela s'explique par les régulations budgétaires intervenues en 2022 pour prendre en charge de nouvelles dépenses liées à la situation sécuritaire.

Le budget prévisionnel du fonds d'équipement est passé de 205,10 millions de Francs CFA en 2021 à 369,24 millions de Francs CFA en 2022 soit une hausse en valeur absolue de 164,14 millions de FCFA. Cependant son exécution a connu des difficultés, surtout au niveau des recettes dues aux raisons évoquées plus haut. En effet sur une prévision de 369,24 millions de francs CFA, 51,50 millions de francs CFA ont été recouverts soit 13 ;94 %.

Graphique 6 : Evolution de la situation d'exécution du budget de la DGAIE (en millions de FCFA)



Source : DGAIE /SF

Cette baisse est fortement corrélée par celle des ventes aux enchères constatées sur la même période.

### I.2.3 Les ressources matérielles

#### Points saillants :

- Kit minimum relativement respecté ;
- État vieillissant du matériel roulant ;
- Insuffisance de locaux à usage de bureau.

#### Commentaire général

Les ressources matérielles englobent l'ensemble des biens meubles et immeubles qui sont utilisés dans la mise en œuvre des activités des structures administratives. La gestion des ressources matérielles a pour but d'assurer un soutien aux activités de l'organisation. Leur bonne gestion contribue au confort, à la sécurité, et à l'optimisation du rendement des ressources humaines dans le cadre de la production de services publics. Ainsi, leur suivi régulier à travers la comptabilité des matières est un outil de planification, de rationalisation et de prise de décision.

#### ✓ Le parc immobilier de la DGAIE

A l'image de la période précédente, le patrimoine immobilier de la DGAIE est resté constant sur la période 2018-2022. Il est constitué de bâtiments administratifs à usage de bureau, de bâtiments administratifs à usage de logement, de bâtiments administratifs à usage technique et de bâtiments à usage spécifique.

#### ➤ Bâtiments administratifs à usage de bureau

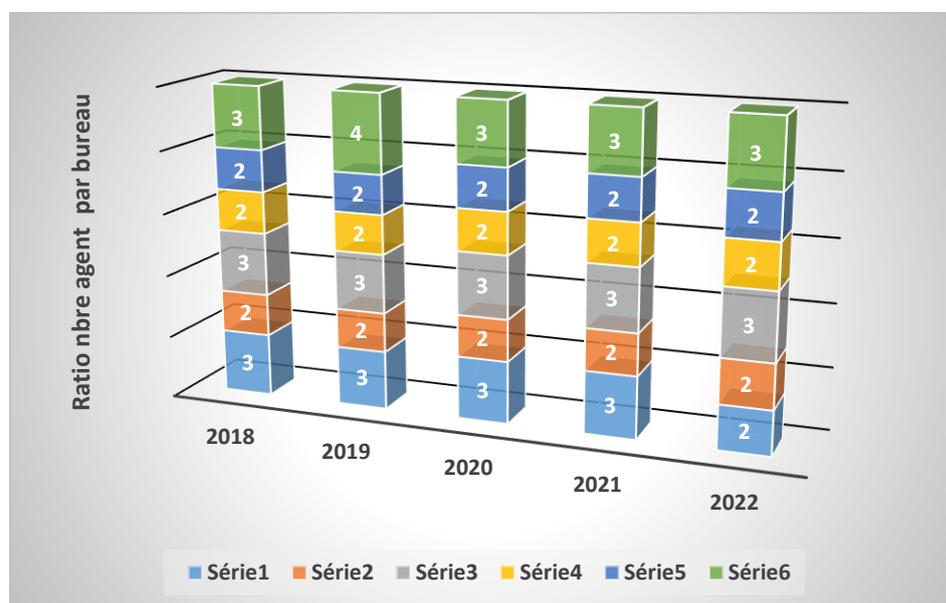
La situation des bâtiments à usage de bureau apparaît comme suit :

- un (01) bâtiment principal de type R+1 situé à Ouaga 2000 abritant le siège de la direction générale ;
- un (01) bâtiment annexe de type villa abritant le service des archives et de la documentation, sis à Ouaga 2000 au siège de la direction générale ;
- trois (03) bâtiments de type villa situés à la zone industrielle de Gounghin abritant les services de la DPAAE ;
- un (01) bâtiment de type villa abritant le service des magasins et ateliers sis à Koulouba ;
- un (01) bâtiment principal et une annexe de type villa sis à Bassinko ;
- deux (02) bâtiments de type villa abritant l'ex-service régional du parc automobile de l'État à Bobo-Dioulasso.

Le niveau de concentration des agents par bureau a été relativement stable de 2018 à 2022. Il est passé de deux (02) agents par bureau en 2018 à trois (03) agents en 2019

et 2020 pour revenir à deux (02) agents par bureau en 2021 et 2022. Ainsi, on note une légère amélioration du niveau de concentration des agents dans les bureaux.

Graphique 7 : évolution du niveau de concentration par bureau



Source : DGAIE/BCMS

### ➤ Bâtiments administratifs à usage de logement

Au nombre des bâtiments administratifs à usage de logement nous pouvons énumérer deux (02) bâtiments principaux et de deux (02) annexes.

La liste se présente comme suit :

- un (01) bâtiment principal et un (01) annexe de type villa à usage de logement situés au quartier Petit Paris, à Bobo-Dioulasso;
- un (01) bâtiment principal et un (01) annexe de type villa situés côté nord de la direction régionale du contrôle financier des Hauts-bassins.

### ➤ Bâtiments administratifs à usage technique

Ces bâtiments sont constitués essentiellement de :

- Un (01) atelier de soudure et de menuiserie situé côté Est du Bureau Burkinabé du Droit d'Auteur (BBDA), sis à Koulouba;
- Deux (02) ateliers de réparation du matériel roulant de l'État situés côté Est de la Direction Générale de Architecture de l'Habitat et de la Construction (DGAHC) à la zone industrielle de Gounghin;
- un incinérateur sis à Bassinko

### ➤ Bâtiments administratifs à usage spécifique

Ils sont au nombre de deux (02) et se présentent comme suit :

- un (01) magasin central situé à Koulouba côté Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS);
- un (01) magasin de récupération non loin du Bureau Burkinabé du Droit d'Auteur (BBDA);

### ➤ Terrain

La DGAIE possède un terrain non bâti à Ouaga 2000.

D'un point de vue général, le patrimoine immobilier de la DGAIE présente un état physique acceptable.

### ✓ le parc automobile

La taille du parc automobile de la DGAIE est restée stable sur la période. Elle enregistre la baisse la plus importante en 2021. En effet, le nombre de véhicule est passé de 27 à 23 en 2021. Cette situation s'explique par la mise à la réforme de quatre (04) véhicules en 2021. En 2022, la valeur du parc automobile de la DGAIE est estimée à 391 836 012 F CFA.

Tableau 6 : Evolution de la taille du parc automobile de la DGAIE

DESIGNATION	2019	2020	2021	2022
Moto	9	9	9	9
Berline	9	9	8	7
Pick up	5	5	2	2
Station wagon	3	3	3	5
Camion	1	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>23</b>	<b>24</b>

Source : DGAIE/BCMS

### ✓ le parc informatique

Sur les quatre dernières années, le parc informatique de la DGAIE a connu une tendance haussière. Cela s'explique par les différentes acquisitions et les transferts reçus de nouveaux matériels informatiques. Sa valeur est estimée en 2022 à 78 345 500 F CFA.

Tableau 7 : Evolution du parc informatique de la DGAIE

Désignation	2019	2020	2021	2022
<i>Ordinateur de bureau</i>	133	171	176	186

<i>Imprimante</i>	99	121	134	162
<i>Ordinateur portable</i>	9	8	11	16
<i>Photocopieur</i>	ND	16	20	20

Source : DGAIE/BCMS

## I.2.4 Archives et documentation

### Points saillants :

- Baisse tendancielle des archives conservées ;
- Quantité d'éliminables en hausse ;
- Hausse du volume des archives évaluées et transférées ;
- Hausse de la fréquentation de la consultation des archives et de la documentation.

### Commentaire général

Les archives constituent avant tout une mémoire qui affirme l'identité d'un organisme ou d'un individu en lui assurant un cadre référentiel cohérent. Elles sont le legs d'une génération à une autre et la qualité des soins que nous leur accordons témoigne la qualité de notre civilisation. La conservation des archives est organisée dans l'intérêt public que privé tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques et morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche.

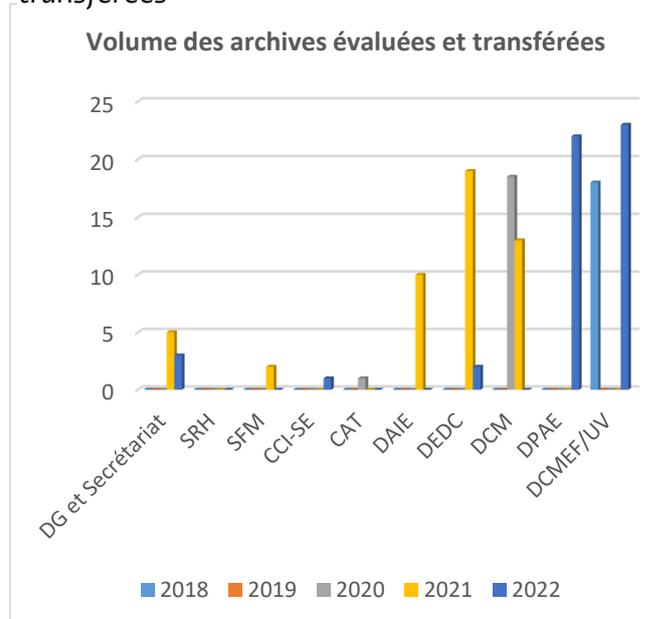
### Archives évaluées et transférées

Sur la période 2018-2022, le volume des archives a enregistré une tendance haussière. Avec une moyenne annuelle estimée à 28,8 m/l. Le taux d'accroissement annuel moyen est de 29,74 %.

En 2019, aucune structure n'a manifesté le besoin de transférer ses archives. Ce qui s'est matérialisé par un taux nul.

Cependant, l'on enregistre 51 m/l d'archives en 2022. L'Unité de vérification /DCIM et la DPAE détiennent les records avec respectivement 23m/l et 22 m/l . La DEDC enregistre la plus faible quantité avec 2m/l.

Graphique 8 : Volume des archives évaluées et transférées



## Archives traitées et destinées à la conservation

Les archives traitées connaissent une tendance baissière par rapport à la période précédente. Elles sont passées de 168, 86m/l à 84,98m/l, soit un taux de régression relative de 49,67%. Cela s'explique par le fait que le service des archives et de la documentation a bénéficié d'un appui d'archivistes, ce qui a permis le traitement de 99,88 m /l d'archives en 2017.

Comparativement à la période de référence, la quantité des archives traitées connaît une hausse sur les deux sous périodes 2018-2019 (9,01m/l à 28,97m/l) et 2021-2022 (13m/l à 16m/l) et une baisse sur 2020-2021 (18 m/l à 13 m/l).

En 2022, les archives traitées proviennent essentiellement de la DEDC.

Le volume des archives conservées connaît également une baisse par rapport à 2021. Il est passé de 8 m/l à 2 m/l soit une baisse de 75%.

La quantité des archives conservées connaît une tendance haussière où elle est passée de 3 m/l en 2018 à 10 m/l en 2020. Elle a enregistré une tendance baissière sur la sous-période 2020-2022 passant de 10 m/l à 2 m/l.

La quantité des éliminables a connu une évolution erratique sur la période de référence. Toutefois, on enregistre une hausse de 5m/l à 14 m/l entre 2021 et 2022.

**Tableau 8: situation des archives traitées entre 2018-2022**

Année	2018			2019			2020			2021			2022		
	Qte traitée	Qte conservée	Qte d'éliminables	Qte traitée	Qte conservée	Qte d'éliminables	Qte traitée	Qte conservée	Qte d'éliminables	Qte traitée	Qte conservée	Qte d'éliminables	Qte traitée	Qte conservée	Qte d'éliminables
<b>DG et Services</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>DCM</b>	9,01	3	6,01	0	0	0	0	0	0	13	8	5	0	0	0
<b>DEDC</b>	0	0	0	12,84	3	9,84	0	0	0	0	0	0	16	2	14
<b>DAIE</b>	0	0	0	16,13	5	11,13	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>DPAE</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>UV/DCMEF</b>	0	0	0	0	0	0	18	10	8	13	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>9,01</b>	<b>3</b>	<b>6,01</b>	<b>28,97</b>	<b>8</b>	<b>20,97</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>14</b>

Source : DGAIE/SAD

## Consultation des archives et des ouvrages

Il faut noter une hausse de la fréquentation du service des archives selon les données du registre de consultation des archives et de la documentation. Elle est passée de trois (3) visiteurs en 2021 à dix (10) visiteurs en 2022. Il s'agit principalement des services producteurs de la DGAIE. Ces consultations pourraient s'expliquer par la recherche de l'information pour assurer d'une part la continuité du service

administratif et d'autre part les préparations aux concours professionnels de la Fonction publique par les agents.

**Tableau 9: évolution de la consultation des archives et des ouvrages**

DESIGNATION	2018	2019	2020	2021	2022
Ouvrages	0	0	0	0	0
Archives	3	0	6	3	10
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>10</b>

Source : DGAIE/SAD

## Numérisation des archives traitées de la DGAIE

Dans sa quête de performance, le service des archives et de la documentation a déclenché l'opération de numérisation des archives.

La numérisation des archives permet de faciliter la conservation et l'accessibilité en cas de détérioration et de dégradation des supports physiques.

Cette opération a débuté en novembre 2021 et a permis de numériser trois cent quarante-sept (347) dossiers d'archives soit vingt-deux mille trois cents soixante-treize (22 373) pages et deux cent-dix-huit (218) dossiers d'archives soit cent quarante mille trois cent quarante-cinq (140 345) pages d'archives ont été numérisées au titre de l'année 2022.

### 1.2.5 Communication et relations publiques

#### Points saillants :

- Amélioration du taux de prévision des activités à médiatiser
- Couverture médiatique satisfaisante des activités prévues pour médiatisation ;
- Prédominance des publications à travers les canaux numériques par rapport aux médias traditionnels.

#### Commentaire général

Pour donner plus de visibilité à ses actions dans le cadre de la gestion du patrimoine non financier de l'Etat, la DGAIE à travers son service de la Communication et des relations publiques, planifie les activités à médiatiser et met à contribution les canaux de communication tels les réseaux sociaux, le site web et les médias traditionnels pour faire des publications.

#### ➤ La prévision des activités à médiatiser

Chaque année, le service de la communication en collaboration avec les directions techniques et services, prévoit une série d'activités qui nécessitent une grande visibilité. Pour ce faire, un plan de communication est proposé et validé par le comité de Direction. Ce plan de communication planifie les activités à médiatiser sélectionnées parmi celles nécessitant une couverture médiatique.

Sur la période, pendant qu'on constate une variation en dent de scie de la prévision du nombre des activités à médiatiser, le taux de prévision quant à lui enregistre une tendance haussière depuis 2019. En effet, le nombre d'activités prévues pour être médiatisées est passé de 39 en 2018 à 25 en 2019. Il s'est amélioré en 2020 pour atteindre 50 puis a baissé à 27 en 2021 pour remonter à 33 en 2022. Cette variation s'explique par la variation même du nombre des activités programmées chaque année et aussi par le contexte socio-politique et sécuritaire. Le nombre d'activités prévues pour être médiatisé a atteint le pic de 50 en 2020 du fait de la mise en œuvre des différentes réformes entreprises à savoir la SEE, la SIE, l'implémentation de la comptabilité des matières etc.

Le taux de prévision quant à lui est passé de 47,17% en 2019 à 86,84% en 2022 soit une hausse de 39,67 points de pourcentage. Cet accroissement s'explique par l'amélioration de l'expression des besoins en couverture médiatique due à l'effort progressif des différentes structures à donner de la visibilité à leurs activités.

**Tableau 10 : Taux de prévision des activités de la DGAIE à médiatiser entre 2018 – 2022**

Années	2018				2019				2020				2021				2022			
Activités	Nbre d'activités programmées	Nbre d'activités programmées	Nbre d'activités prévues pour	Taux de prévision	Nbre d'activités programmées	Nbre d'activités nécessitant une	Nbre d'activités prévues pour	Taux de prévision	Nbre d'activités programmées	Nbre d'activités nécessitant une	Nbre d'activités prévues pour	Taux de prévision	Nbre d'activités programmées	Nbre d'activités nécessitant une	Nbre d'activités prévues pour couverture	Taux de prévision	Nbre d'activités programmées	Nbre d'activités nécessitant une	Nbre d'activités prévues pour	Taux de prévision
<b>Total</b>	166	70	39	55,71%	172	53	25	47,17%	158	75	50	66,67%	166	37	27	72,97%	145	38	33	86,84%

Source : DGAIE/SCRP

### ➤ La couverture médiatique des activités de la DGAIE

D'une manière générale, le taux de couverture des prévisions demeure satisfaisant sur la période en ce sens qu'il est estimé à 79,49% en 2018 ; 128% en 2019 ; 82% en 2020 ; 63,88% en 2021 et 103,03% en 2022.

Pour l'exercice 2022, sur les 33 activités prévues pour être médiatisées, 31 ont été effectivement publiées auxquelles s'ajoutent 03 activités publiées dont la mise en œuvre n'était pas planifiée dans le programme d'activités. D'où un total de 34 activités publiées en 2022 correspondant au taux de couverture de 103,03% contre 63,88% en 2021 soit une variation positive de 39,15 points de pourcentage. Cette amélioration remarquable s'explique par la publication effective de la quasi-totalité des activités prévues pour être publiées, cela grâce à la synergie d'action entre le service de la communication et les directions techniques et autres services pour le respect de la mise en œuvre du plan de communication.

Le taux de couverture médiatique en 2022 est le meilleur après celui de 2019 qui était de 128%. Le taux de 2019 s'explique par la publication de sept(7) activités supplémentaires.

**Tableau 11 : Taux de couverture médiatique des activités par structure de 2018 à 2022**

Année	2018			2019			2020			2021			2022		
	Structures	Nbre act prév	Nbre act couv	Tx couv	Nbre act prév	Nbre act couv	Tx couv	Nbre act prév	Nbre act couv	Tx couv	Nbre act prév	Nbre act couv	Tx couv	Nbre act prév	Nbre act couv
DG et Services rattachés	16	16	100%	9	9	100%	17	13	76,47%	15	12	80%	8	10	125,00%
DAIE	11	10	91%	6	12	200%	10	08	80%	06	05	83%	7	7	100,00%
DCM	9	5	56%	10	11	110%	14	17	121%	07	08	114,28%	8	7	87,50%
DEDC	3	0	0%	0	0	0	06	02	33,33%	05	02	40%	7	7	100,00%
DPAE	0	0	0%	0	0	0	03	01	33,33%	04	03	75%	3	3	100,00%
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>31</b>	<b>79,49%</b>	<b>25</b>	<b>32</b>	<b>128%</b>	<b>50</b>	<b>41</b>	<b>82%</b>	<b>37</b>	<b>27</b>	<b>63,88%</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>103,03%</b>

Source : DGAIE/SCRIP

### ➤ Les canaux de communication utilisés pour la diffusion de l'information durant l'année 2022

Le service de la Communication et des Relations Publiques au cours de l'année 2022, a utilisé principalement trois types de canaux de communication. Il s'agit des médias traditionnels, du site web et des réseaux sociaux ; les deux derniers demeurent les principaux canaux utilisés à l'instar des années antérieures.

Au cours de l'exercice 2022, sur les 34 activités couvertes, 26 ont été diffusées via le canal des médias numériques notamment le site web et les réseaux sociaux utilisés par la DGAIE à savoir WhatsApp et Facebook. Les 08 autres activités ont été diffusées par les médias traditionnels ce qui correspond à un taux de 23,53% des activités publiées. Ce taux était à 11,11% en 2021. Cette amélioration du taux s'explique par la volonté améliorée des différentes structures de la DGAIE de sacrifier au devoir de redevabilité en ce qui concerne la gestion du patrimoine non financier en diversifiant davantage les canaux de communication pour atteindre les cibles.

Les activités qui ont été diffusées via les médias traditionnels en 2022 ont concerné principalement les ventes aux enchères publiques, le concours de conception du logo de la DGAIE, l'atelier de sensibilisation sur la gestion du patrimoine non financier, la rencontre des acteurs de la mise en œuvre de la comptabilité des matières. Les médias mis à contribution sont Sidwaya, L'Observateur Paalga, Le Pays, la Radio nationale, Ouaga FM, Oméga, Burkina Info et lefaso.net.

Sur la période de 2018 à 2022, l'année 2019 a enregistré le taux le plus élevé (48,38%) pour ce qui est des activités couvertes par la presse. Cela s'explique par le nombre de vente aux enchères publiques organisées à ladite année.

### ➤ **Consultation des informations**

La page Facebook de la DGAIE enregistre 26 163 abonnés en 2022 contre 24 000 abonnés en 2021.

Le site web quant à lui enregistre environ 3000 visiteurs en 2022.

Des deux canaux, le compte Facebook est plus visité que le site web. Cela s'explique par la facilité d'accès du public aux réseaux sociaux et la maîtrise de ces canaux comparativement aux sites web.

L'analyse des centres d'intérêts des visiteurs des canaux numériques montre un engouement particulier des publications relatives à la vente aux enchères publiques surtout la vente sous plis fermés. En 2022 seulement 285 personnes ont manifesté leur intérêt aux informations sur les ventes aux enchères publiques comparativement en 2021 où le nombre était estimé à 141.683 personnes. Cela s'explique par la non-réalisation des ventes sous plis fermés en 2022.

La page Facebook de la DGAIE est accessible à l'adresse : DG des Affaires Immobilières et de l'Équipement de l'État-DGAIE.

Le site web à l'adresse : <http://www.dgaie.gov.bf/>

## DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES INDICATEURS CLES DU PATRIMOINE NON FINANCIER DE L'ÉTAT

## II.1 BATIMENTS ET BAUX ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT

### II.1.1 INDICATEURS CLES DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT

#### Points saillants :

- forte prédominance des bâtiments à usage de bureaux ;
- hausse tendancielle des dépenses relatives aux nouvelles constructions.

#### Commentaire général

Les bâtiments administratifs de l'Etat sont constitués de bâtiments à plusieurs usages. Dans le but de maîtriser ce patrimoine immobilier, des actions d'inventaires ont été initiées et se poursuivent. Dans le long terme, ce recensement permettra progressivement d'avoir des données exhaustives et fiables sur le patrimoine immobilier bâti et non bâti de l'État sur toute l'étendue du territoire.

C'est ainsi que sur la période 2018-2022, un inventaire géoréférencé du patrimoine immobilier de l'État dans six (06) régions a permis de disposer de données sur les bâtiments administratifs dans ses régions.

L'analyse des données fait ressortir une forte prédominance des bâtiments administratifs à usage de bureaux par rapport aux autres types d'usage (logement et technique).

En effet, les données relatives aux bâtiments administratifs disponibles font ressortir dans les régions concernées par le recensement (Centre, Hauts-Bassins, Sud-Ouest, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre-Sud) 1085 bâtiments administratifs abritant les structures publiques dont 805 bâtiments administratifs à usage de bureaux, soit 74,19%, 246 bâtiments à usage de logement, soit 22,67% et 34 bâtiments administratifs à usage technique, soit 3,13%.

Tableau 12 : Situation des bâtiments administratifs de l'État par type d'usage

Type d'usage	2018	2019	2020	2021	2022
Usage de bureau	182	302	626	805	805
Usage de logement	7	151	162	246	246
Usage technique	3	4	26	34	34
Total	192	457	814	1085	1085

Source : données de recensement géo référencé /DGAIE/DAIE

Au titre des constructions de nouveaux bâtiments administratifs, les dépenses exécutées par l'État ont une tendance haussière sur la période 2018-2022. De 5040 millions F CFA en 2019, elles sont passées à 7667 millions en 2022, correspondant à un accroissement moyen annuel de 15,01%.

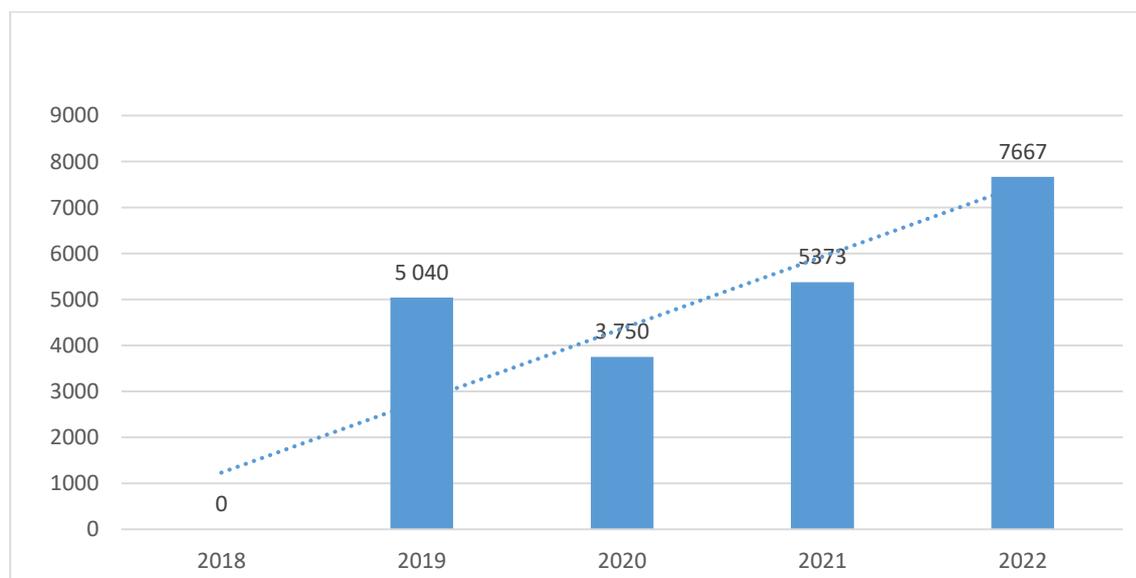
Tableau 13 : Evolution des dépenses de constructions nouvelles en millions F CFA

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses de constructions nouvelles	ND	5 040	3 750	5373	7667

Source : Construit sur la base des données de réceptions DGAIE/DCM

En 2022, les dépenses relatives aux constructions de nouveaux bâtiments ont connu une hausse de 42,69% par rapport à 2021. En effet, elles sont passées respectivement de 5373 millions à 7667 millions.

Graphique 14 : Evolution des dépenses de constructions nouvelles en millions F CFA



Source : DGAIE/DAIE

Outre les constructions de nouveaux bâtiments administratifs, les bâtiments vétustes ont fait l'objet de réhabilitations. Des travaux de réhabilitation sont effectués sur les bâtiments administratifs en état de dégradation avancée.

Les dépenses y relatives ont une tendance baissière sur la période 2018-2022. En effet, ces dépenses sont passées de 1 681,61 en 2018 à 1 358,30 en 2022, soit un taux de régression annuel moyen de 5,20%.

La période bien qu'ayant une tendance baissière enregistre à partir de 2021 une hausse. Le montant est passé de 792,19 millions à 1358,30 millions entre 2021 et

2022 soit une variation relative de 71,46 bien que le nombre de contrats soit resté statique (23).

De 2018 à 2021, le nombre de contrats de réhabilitations, également connue une tendance haussière. En effet de 2018 à 2022, le nombre de contrat est passé de 17 contrats à 23 contrats avec un taux de croissance moyen annuel de 66,55%.

De même entre 2018 et 2020, la tendance est baissière avec un accroissement moyen annuel de -8.44%, 17 contrats en 2018 et 11 contrats en 2020, cette tendance est haussière pour le reste de la période avec un taux d'accroissement moyen de 18,97%.

Cependant en 2022, le nombre de contrats est le même par rapport à celui de 2021 tandis que le montant des contrats a augmenté près de la moitié passant de 792,19 en 2021 à 1 358,30 millions F CFA en 2022 due au fait que les travaux des festivités du 11 décembre à Ziniaré sont exécutés en 2022.

Tableau 15 : Evolution du montant et du nombre de contrats de réhabilitation (en millions F CFA)

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de contrats	17	23	11	23	23
Montant en F CFA	1 681,61	1 519,90	1 038,88	792,19	1 358,30

Source : DGAIE/DAIE

## II.1.2 INDICATEURS CLES DES BAUX ADMINISTRATIFS

Ils sont relatifs à :

- l'évolution du portefeuille ;
- le taux de satisfaction ;
- la répartition des baux.

### II.1.2.1 Évolution des baux administratifs

#### Points saillants :

- hausse continue du portefeuille des baux consentis à l'État ;
- tendance haussière du montant des baux consentis à l'État ;
- forte expression des besoins en baux administratifs en 2020.

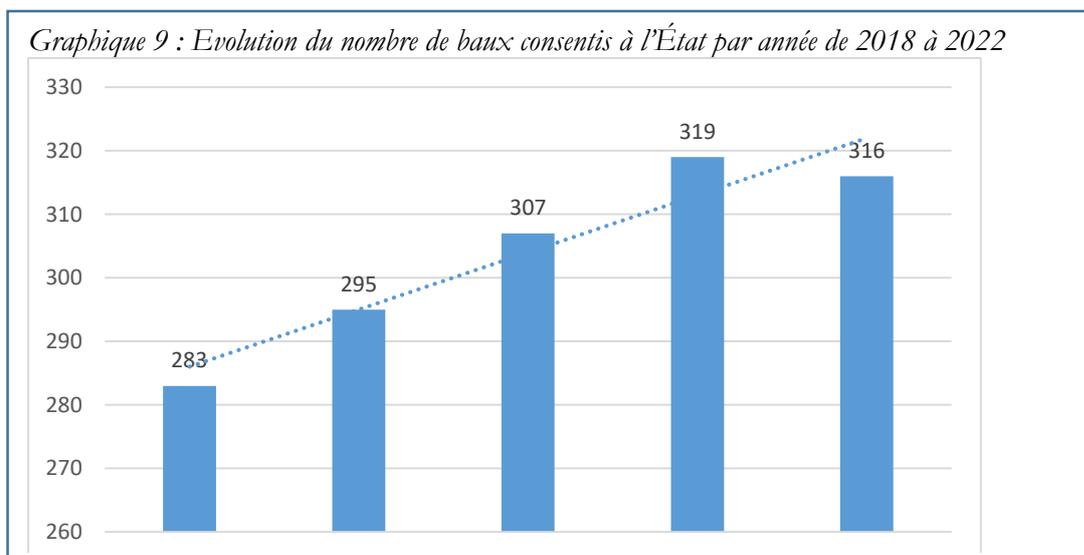
#### Commentaire général

- ✓ Evolution du nombre des baux consentis à l'État

L'analyse du portefeuille des baux fait ressortir une tendance haussière du nombre de baux consentis à l'État. En effet, le portefeuille est passé de 283 en 2018 à 316 en 2022, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,80% sur la période. On constate que le portefeuille a enregistré une hausse continue de 2018 à 2022. Ainsi, il est passé de 283 en 2018 à 295 en 2019 soit une hausse de 4,24% et de 307 en 2020 à 319 en 2021 soit une hausse de 3,91%. Cependant, on observe une baisse de 0,94% enregistré entre 2021 et 2022.

La hausse enregistrée entre 2018 et 2021 s'explique entre autres par la création de nouvelles structures publiques et la scission d'anciennes structures entraînant ainsi une hausse des besoins de location en bâtiments.

Par contre, la baisse entre 2021 et 2022 est due au fait qu'au cours de la période 5 contrats ont été conclus contre 8 contrats résiliés. Ces résiliations sont essentiellement liées à la suppression d'institutions, la fusion de certains ministères et l'acquisition de nouveaux bâtiments administratifs.



### Notes méthodologiques :

**Les inventaires** ont consisté à faire un dénombrement des bâtiments administratifs sans la prise en compte de l'évaluation technique. Aussi, ils ont porté sur les bâtiments de quelques chefs-lieux de région.

**Sources statistiques :** Circuit Intégré de la Dépense, Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'équipement de l'État

### ✓ Evolution en valeur des baux administratifs consentis à l'État

Les dépenses relatives aux baux administratifs consentis à l'État sont passées de 5972 millions F CFA en 2018 à 8660 millions F CFA en 2022, avec un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 9,79%, traduisant ainsi une tendance haussière sur la période 2018-2022.

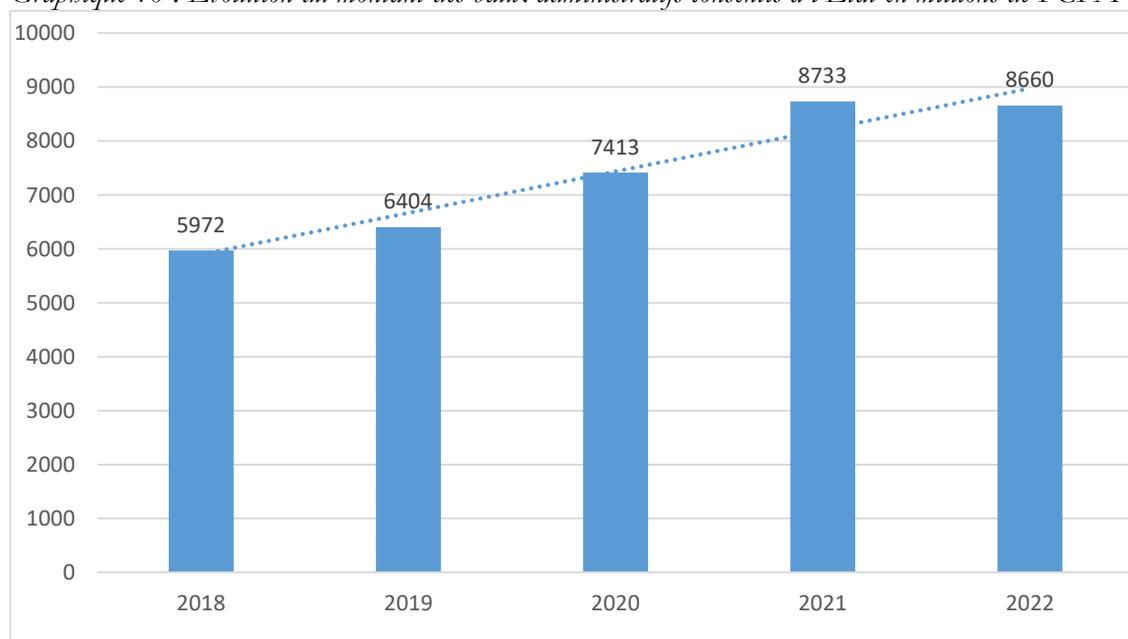
Sur la période, les montants des baux administratifs entre 2018 et 2021 ont connu une hausse continue puis un repli à partir de 2021. En effet, les montants sont passés de 8733 millions en 2021 puis à 8660 millions en 2022.

Sur la période, l'année 2021 enregistre le montant le plus élevé des baux administratifs correspondant à 8 733 millions F CFA suivi d'une relative baisse de 0,83% en 2022.

La hausse tendancielle des dépenses relatives aux baux administratifs s'explique principalement par la hausse progressive du portefeuille des baux administratifs (283 en 2018 et 316 en 2022) et par le fait que les nouveaux contrats de bail ont plus porté sur des bâtiments de grande capacité à loyer élevé.

Tandis que la baisse en 2022 est corollairement liée à l'effet des résiliations entre 2021 et 2022.

Graphique 10 : Evolution du montant des baux administratifs consentis à l'État en millions de FCFA



Source : DGAIE/DAIE

### ✓ Evolution du taux de satisfaction des demandes de location

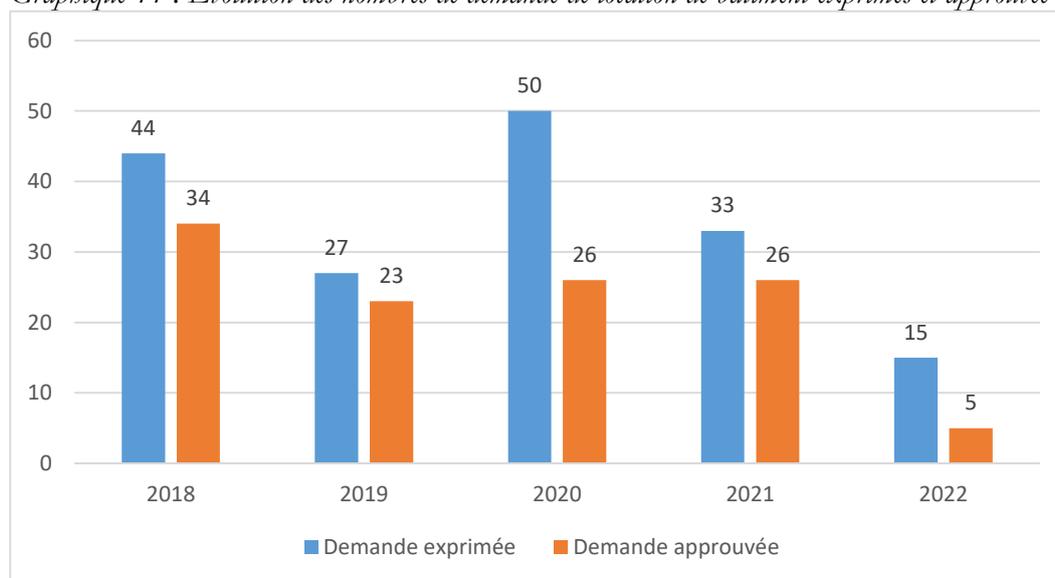
Les demandes exprimées sont passées de 44 en 2018 à 15 en 2022, tandis que les demandes approuvées ont variées entre 34 et 5.

Le taux de satisfaction des demandes de location de bâtiments connaît des disparités sur la période 2018-2022 avec un pic de 85,18 en 2019. Le taux d'accroissement moyen annuel est de -18,96% d'où une tendance baissière. Ce pic observé en 2019 est dû au fait qu'un grand nombre de demandes de location ont reçu l'avis favorable de la CNOI et du Conseil des Ministres.

En 2022, les demandes exprimées sont ressorties à 15 demandes approuvées contre 5 demandes approuvées avec un taux de satisfaction de 33,33%.

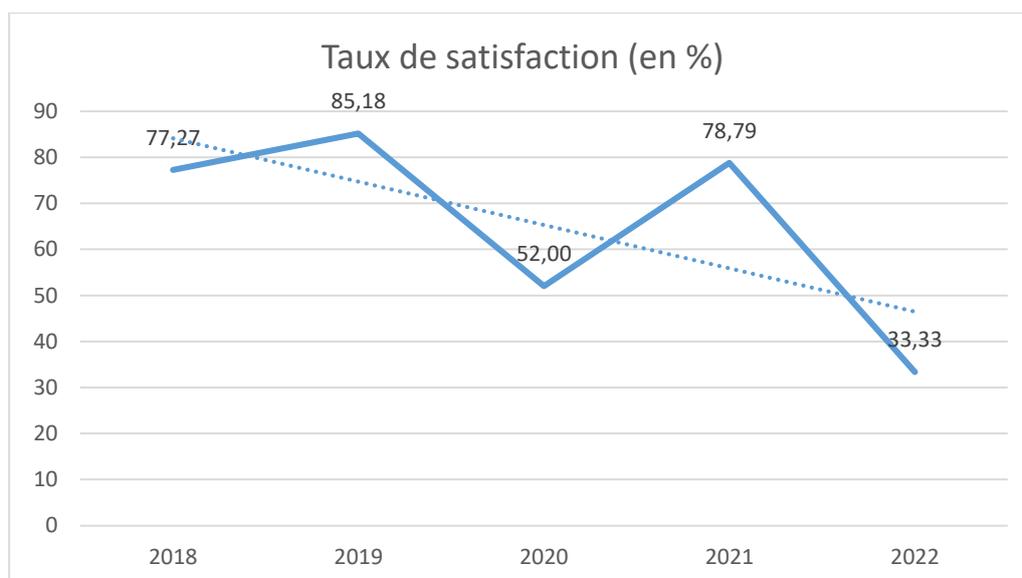
Ce faible taux de 33,33% enregistré en 2022 est imputable à l'application des mesures entrant dans le cadre de la réduction du train de vie de l'État et aussi certains bâtiments ne respectent pas le cahier de charges des baux administratifs.

*Graphique 11 : Evolution des nombres de demande de location de bâtiment exprimés et approuvée*



Source : DGAIE/DAIE

*Graphique 12 : Evolution du taux de satisfaction de demande de location de bâtiment exprimés et approuvée*



Source : DGAIE/DAIE

### ✓ Evolution des dotations budgétaires pour la prise en compte des loyers et charges locatives

Les dotations initiales pour la prise en charge des baux administratifs ont une tendance haussière sur la période 2018-2022, le taux d'accroissement moyen annuel de 4,12%. De même, les montants exécutés pour la prise en charge des loyers et charge locative sont également en tendance haussière au cours de la même période le taux d'accroissement moyen annuel de 17,58%.

De 2021 à 2022, il y a eu doublement léger des montants exécutés. En effet, les montants sont passés de 6,43 milliards à 11,41 milliards. Ce doublement est dû à la prise en charge d'une part importante des arriérés des loués de 2021.

De 2018 à 2022 le taux d'exécution budgétaire a une tendance haussière. le taux d'accroissement moyen annuel est de 12,93%.

Les montants exécutés dépassent souvent les dotations initiales cela s'explique par une allocation de crédits supplémentaires en cas d'insuffisance de la dotation initiale.

Tableau 16 : Evolution des montants prévisionnels des baux administratifs par an (en milliards de FCFA)

Année	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Dotation initiale</b>	5,5	5,5	5,99	5,72	6,465
<b>Montant exécuté</b>	5,97	6,4	5,71	6,43	11,412
<b>Ecart</b>	-0,47	-0,9	0,28	-0,71	-4,95
<b>Taux d'exécution</b>	108,55%	116,36%	95,33%	112,41%	176,52%

Source : DGAIE/DAIE

## II.1.2.2 Répartition des baux administratifs

### Points saillants :

- concentration en nombre et en valeur des baux administratifs dans la région du Centre;
- forte prédominance des baux portant sur des bâtiments à usage de bureaux ;
- concentration des baux administratifs au Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité (MATDS) en 2022.

### Commentaire général

#### ✓ Répartition des baux administratifs par région

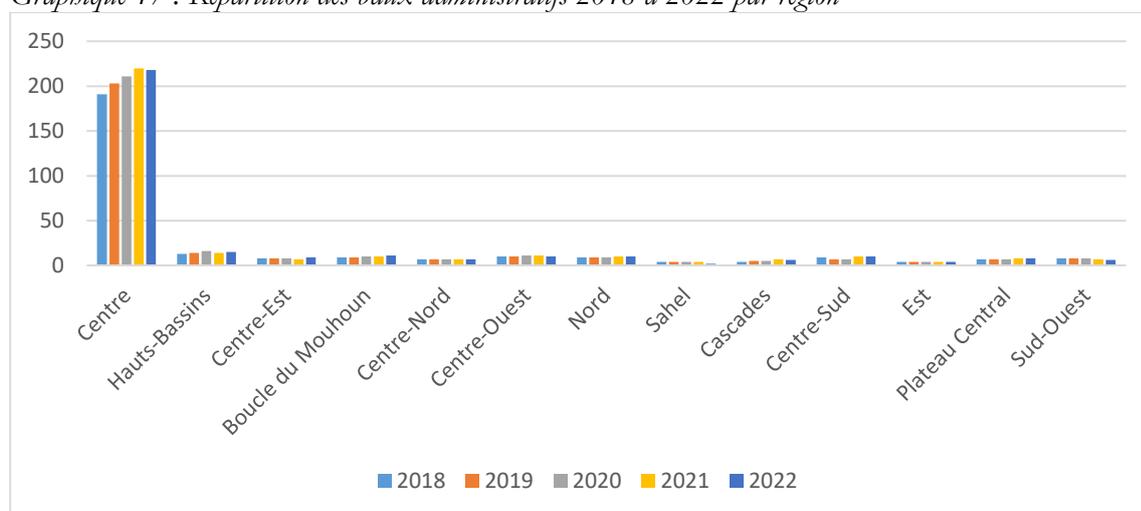
Sur la période sous revue, les baux administratifs sont plus concentrés dans la région du Centre. Il est suivi de la région des Hauts-bassins et du Centre-Ouest.

Le portefeuille des baux administratifs est tendanciellement en hausse dans les Région du Centre et des Hauts Bassins tandis qu'il est relativement stationnaire dans les autres régions.

En 2022, l'analyse de la répartition des baux administratifs par région fait ressortir une concentration des bâtiments pris à bail dans la région du Centre. Elle enregistre 218 contrats de bail sur un total de 316, représentant 68,98% de l'ensemble des baux. Cette concentration des bâtiments pris à bail dans la région du Centre s'explique par le fait que ladite région regorge plus de structures publiques et d'agents.

La région du Sahel enregistre 02 contrats de bail représentant le plus faible nombre au titre de l'année 2022.

Graphique 17 : Répartition des baux administratifs 2018 à 2022 par région



Source : DGAIE/DAIE

Par ailleurs, le montant des baux administratifs consentis à l'État dans la région du Centre s'élève à 8161,80 millions de FCFA, soit 94,25% du montant des baux administratifs en 2022, contre 2,82 millions F CFA, soit 0,03% pour les baux locatifs dans la région du Sahel.

Tableau 18 : Répartition du montant des baux administratifs de 2018 à 2022, par région en millions de francs

Régions	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Centre</b>	5 559,67	5 961,67	6 940,39	8 235,26	8 161,88
<b>Hauts-Bassins</b>	221,23	254,23	277,16	270,24	272,46
<b>Centre-Est</b>	22,56	22,56	34,56	25,92	25,32
<b>Boucle du Mouhoun</b>	19,08	19,08	20,28	20,28	23,88
<b>Centre-Nord</b>	13,88	13,88	13,88	13,88	13,88
<b>Centre-Ouest</b>	32,26	32,26	34,65	35,2	32,98
<b>Nord</b>	23,08	23,08	13,88	25,48	25,48
<b>Sahel</b>	3,78	3,78	3,78	3,78	2,82
<b>Cascades</b>	16,92	21,72	21,72	26,88	23,28
<b>Centre-Sud</b>	21,9	14,1	13,62	28,5	32,28
<b>Est</b>	7,13	7,13	7,12	7,13	7,13
<b>Plateau Central</b>	11,28	11,28	11,28	22,56	22,56
<b>Sud-Ouest</b>	19,32	19,32	20,52	18,24	15,96
<b>Total</b>	<b>5 972,09</b>	<b>6 404,09</b>	<b>7 412,84</b>	<b>8 733,35</b>	<b>8 659,91</b>

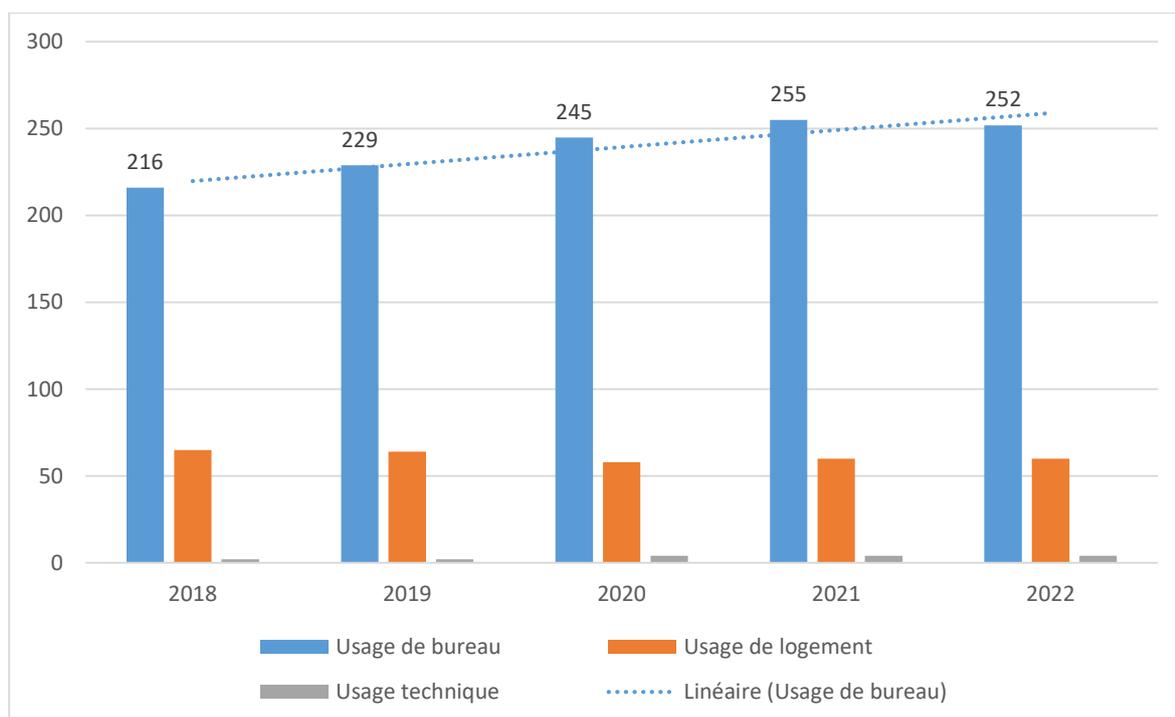
Source : DGAIE/DAIE

### ✓ Répartition des baux administratifs par type d'usage

Les bâtiments loués par l'État sont destinés généralement à trois types d'usages. Il s'agit de bâtiments à usage de bureaux, de logements et technique. Sur la période, la proportion des bâtiments administratifs à usage de bureau est prédominante comparativement à celle des autres types de bâtiments pris en bail par l'État. Par ailleurs, ils ont une tendance haussière sur la période. Ce nombre est passé de 216 en 2018 à 252 en 2022 avec un taux de croissance annuel moyen de 4,39%.

En 2022, ce type d'usage représentait 79,75% contre 20,25% pour les autres types d'usage. Cet état de fait s'explique par une prédominance des demandes de location de bâtiments à usage de bureaux comme celles des années antérieures.

Graphique 13 : Répartition du nombre des baux administratifs par type d'usage



Source : DGAIE/DAIE

Sur la période de 2018-2022, les dépenses relatives aux baux portant sur les bâtiments à usage de bureaux ont une tendance haussière. Elles sont passées de 5 730 millions en 2018 à 8 389 millions de FCFA en 2022, avec un accroissement annuel moyen de 9,99%.

Entre 2021 et 2022, les dépenses relatives aux baux administratifs à usage de bureau sont passées de 8 462 millions à 8 389 millions soit une baisse de 0,86%. Cela est dû aux résiliations de contrats de bail.

Tableau 19 : répartition des montants des baux consentis à l'État par type d'usage (millions FCFA)

Type d'usage	2018	2019	2020	2021	2022
Usage de bureau	5 730	6 160	7 210	8 462	8 389
Usage de logement	200	210	210	226	226
Usage technique	30	30	60	45	45
Montant total	5 960	6 400	7 480	8 733	8 660

Source : DGAIE/DAIE

### ✓ Répartition des baux administratifs par Ministère et Institution

La répartition des baux administratifs par ministère montre que le Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité détient le plus grand nombre en 2022. Il possède au total 64 contrats de bail sur un total de 316, soit 20,25%. Il est suivi du Ministère de l'économie, des finances et de la prospective (45 contrats) et du Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la

promotion des langues nationales (32 contrats), soit respectivement 14,24% et 10,13%. Cette forte proportion des baux administratifs pour ces ministères s'explique par le fait qu'ils regorgent d'un plus grand nombre d'agents et de structures déconcentrées.

Tableau 20 : Répartition du portefeuille de baux administratifs consentis à l'État par Ministère et institution

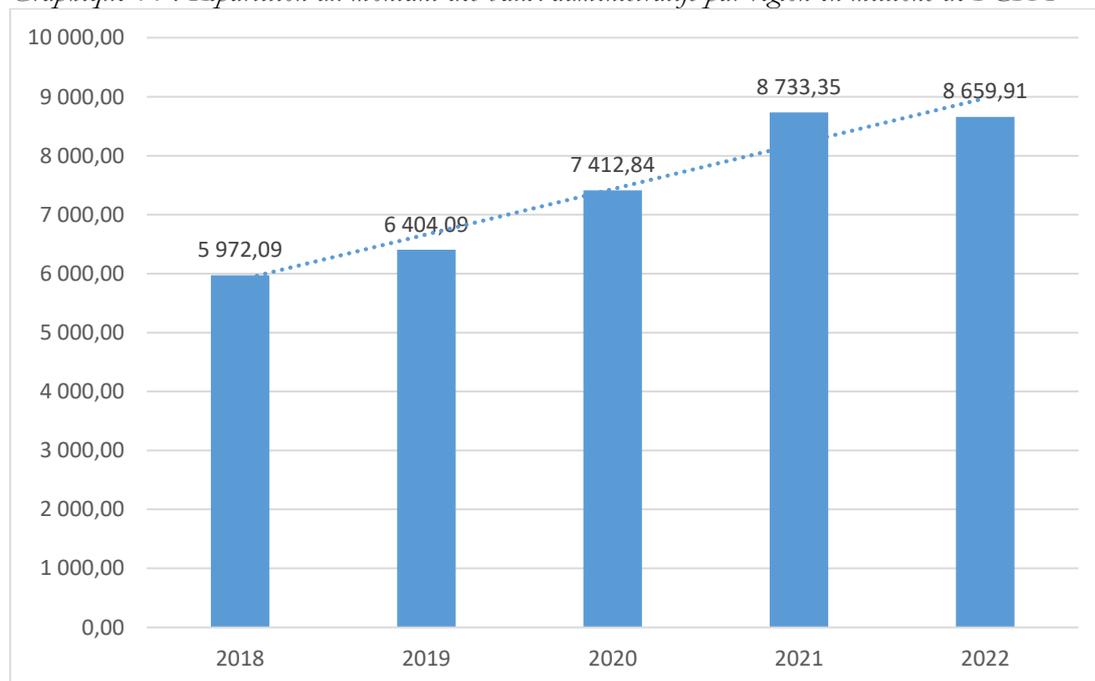
Ministères et Institutions	2018	2019	2020	2021	2022
MMEC	2	3	3	4	4
MJDHPC	8	8	8	13	13
MATDS	61	63	66	64	64
MEA	0	0	0	2	2
MAAH	17	17	17	15	15
MUH	1	2	2	2	2
MINEFID	36	37	40	43	45
MENA	28	29	30	32	32
MESRSI	12	12	12	11	11
MEEVCC	11	12	12	12	12
MCRP	2	2	3	4	4
MCAT	4	4	4	5	5
MI					1
MDNAC	1	1	1	1	1
M.FEMME	20	21	23	20	20
MFONCTION PUBLIQUE	7	7	8	6	6
M JEUNESS	13	12	14	15	15
MS	10	10	7	6	6
MAECBE	5	6	6	7	7
MRAAH	6	6	6	6	6
MSL	9	9	8	8	8
MTMUSR	0	0	0	8	1
MCIA	1	1	3	3	3
MDENP	3	3	3	3	2
PM	6	7	7	3	5
PRESIDENCE	17	18	19	21	21
CSC	1	1	1	1	1
COUR DES COMPTES	1	1	1	1	1
MEDIATEUR	1	2	2	2	2
CNDH		1	1	1	1
<b>Total</b>	<b>283</b>	<b>295</b>	<b>307</b>	<b>319</b>	<b>316</b>

Source : DGAIE/DAIE

Les montants des baux administratifs consentis à l'État par Ministères et Institutions de 2018 à 2022 respectivement 5 972,09 millions et 8 659,91 millions, ont une tendance croissante. Le taux d'accroissement annuel moyen est de l'ordre de 9,74%.

En 2022, les montants sont en baisse par rapport à 2021 avec une variation relative de 0,084%. Le MEFP vient en tête avec un loyer annuel de 1 704,41 millions F CFA en 2022. Il est suivi du MENAPLN avec 760,33 millions F CFA et du MATDS avec 748,59 millions F CFA. Le MATDS qui se plaçait en première position selon le portefeuille des baux administratifs vient en troisième position en termes de valeur. Cette situation s'explique par le fait que les contrats des baux du MATDS portent sur des bâtiments de dimensions à loyer relativement faible.

Graphique 14 : Répartition du montant des baux administratifs par région en millions de FCFA



Source : DGAIE/DAIE

Tableau 21 : Répartition du montant des baux administratifs consentis à l'État par Ministère et institution en million de FCFA

Ministères et Institutions	2022	%
MMEC	252,6	2,92%
MJDHPC	632,64	7%
MATDS	748,596	8,64%
MEA	54	1%
MAAH	235,08	2,71%
MUH	20,4	0%
MINEFID	1704,408	19,68%
MENAPLN	760,332	9%
MESRSI	370,02	4,27%
MEEVCC	277,452	3%
MCRP	260,4	3,01%
MI	15,6	0%
MCAT	281,712	3,25%

Ministères et Institutions	2022	%
MDNAC	4,2	0%
MFSNF	415,368	4,80%
MFPTPS	352,56	4%
M JFIP	334,44	3,86%
MS	52,8	1%
MAECBE	270,96	3,13%
MRAH	190,824	2%
MSL	169,056	1,95%
MTMUSR	168	2%
MCIA	104,46	1,21%
MDENP	168	2%
PM	162	1,87%
PRESIDENCE	544,2	6%
CSC	9	0,10%
COUR DES COMPTES	36	0%
MEDIATEUR	16,8	0,19%
CNDH	48	1%
Total	8659,908	100,00%

Source : DGAIE/DAIE

### II.1.3 Recettes de service

#### Points saillants :

- Baisse tendancielle des recettes de service ;
- Baisse tendancielle des recettes des ventes aux enchères ;
- Baisse des recettes de location de véhicules.

#### Commentaire général

Les recettes de service de la DGAIE sont constituées essentiellement des produits issus de la vente aux enchères publiques, des fiches d'immatriculation et de location de véhicules du parc central de l'Etat.

Sur la période 2018-2022, les recettes de service sont tendanciuellement en baisse. Elles sont passées de 1035,9 millions F CFA en 2018 à 152,91 millions F CFA en 2022, soit un taux de régression moyen annuel de 38,02% porté à plus de 89% par les ventes aux enchères.

L'analyse des recettes de service laisse entrevoir deux sous périodes de baisse et de hausse. En effet, entre 2018 et 2019 les recettes de services sont passées de 1035,9 millions F CFA à 547,72 millions F CFA soit une variation relative de l'ordre de -47,12%.

Cela s'explique par le fait que les ventes aux enchères se sont déroulées uniquement dans la région du Centre en 2019.

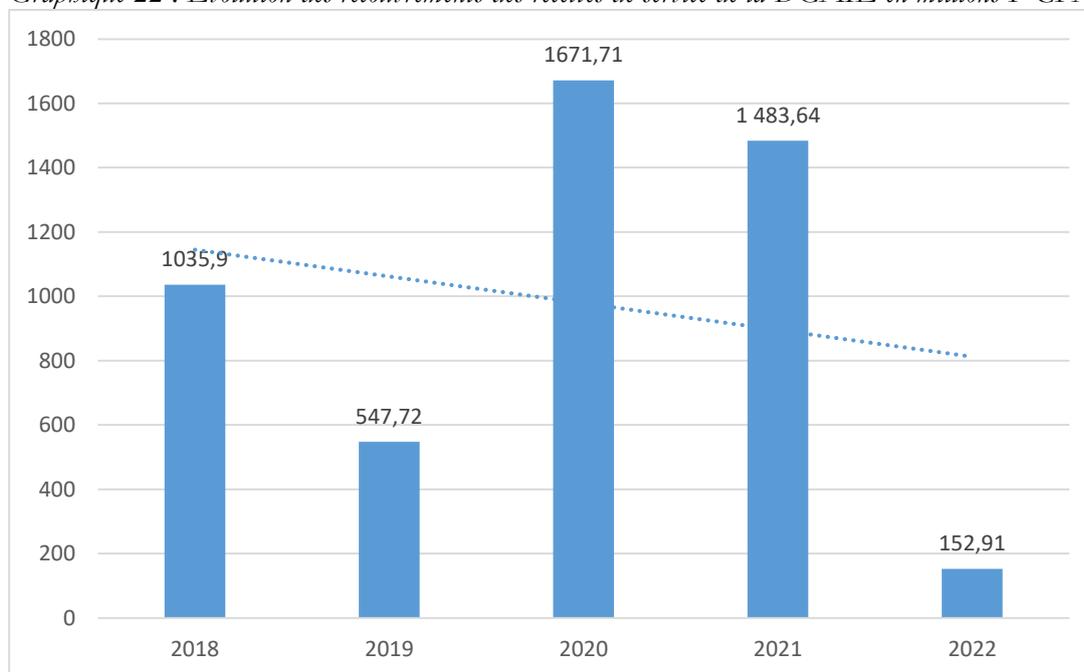
Aussi, les recettes ont connu une baisse entre 2021 et 2022. Les recettes mobilisées sont passées de 1540,21 millions F CFA en 2021 à 152,91 millions F CFA en 2022, soit une baisse de 90,07%. Cette baisse s'explique par la non réalisation des ventes sous plis fermés qui constituent le grand pourvoyeur des recettes de service.

Par contre, entre 2019 et 2020, les recettes sont passées de 547,72 millions à 1671,68 millions correspondant à un taux d'accroissement de 205,21%. Cela est dû à une vaste opération de vente aux enchères sur toute l'étendue du territoire durant l'année 2020.

Comparativement à 2021, les recettes de service ont connu une baisse considérable en 2022, passant de 1540,21 millions F CFA à 152,91 millions F CFA traduisant une baisse de 89,69%.

Cette baisse s'explique spécifiquement par le fait qu'en 2022 il n'y a pas eu d'opération de ventes aux enchères sous plis fermés, principale source de mobilisation de recette des ventes aux enchères (comparativement à la vente à la criée).

Graphique 22 : Evolution des recouvrements des recettes de service de la DGAIE en millions F CFA



Source : DGAIE/DAIE-DPAE

Tableau 23 : Evolution des recouvrements des recettes de service de la DGAIE en millions F CFA

ANNEES	2018	2019	2020	2021	2022
Vente aux enchères	943,9	470,99	1651,4	1473,25	114,35

Location d'immeuble	0,4	3,1	0	0	0.36
Vente de fiche d'immatriculation	8,6	5,3	3,77	1,09	2,46
Location de véhicule	83	68,33	16,54	9,3	35,74
<b>Total</b>	<b>1035,9</b>	<b>547,72</b>	<b>1671,71</b>	<b>1 483,64</b>	<b>152,91</b>

Source : DGAIE/DAIE-DPAE

### ✓ les recettes des ventes

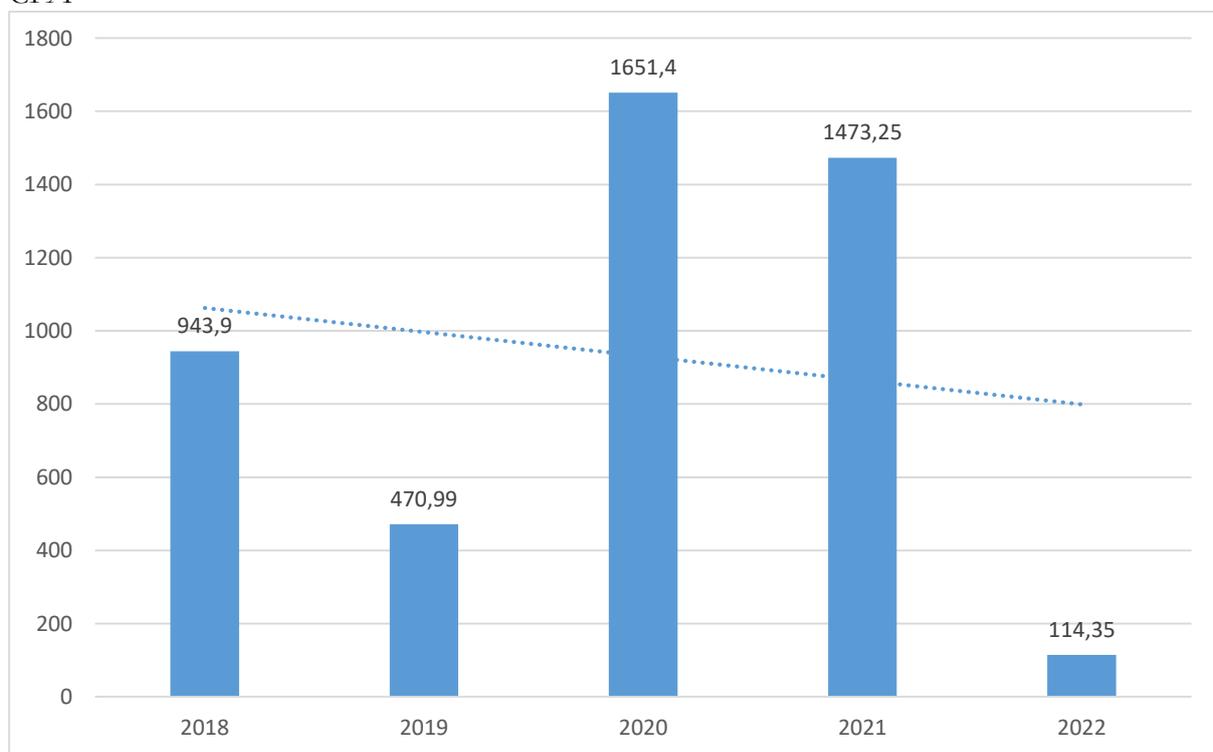
- **Les recettes des ventes aux enchères**

La tendance des recettes des ventes aux enchères est baissière, sur la période 2018-2022. Elles sont passées de 943,9 millions F CFA en 2018 à 114,35 millions F CFA en 2022, soit un taux de régression moyen annuel de 41,00%.

Les recettes de ces ventes ont connu un pic de 1651,4 millions en 2020. Cette variation est fonction des différents matériels mis en vente sur toute l'étendue du territoire.

Les recettes des ventes ont fortement chuté entre 2021 et 2022 ; elles sont passées de 1473,25 millions FCFA en 2021 à 114,35 millions FCFA en 2022, soit une variation relative de - 92.23 %. En effet, en 2022, il n'y a pas eu d'opération de vente sous plis fermés.

Graphique 15 : Evolution des recouvrements des recettes de la vente aux enchères de la DGAIE en millions F CFA



Source : DGAIE/DAIE

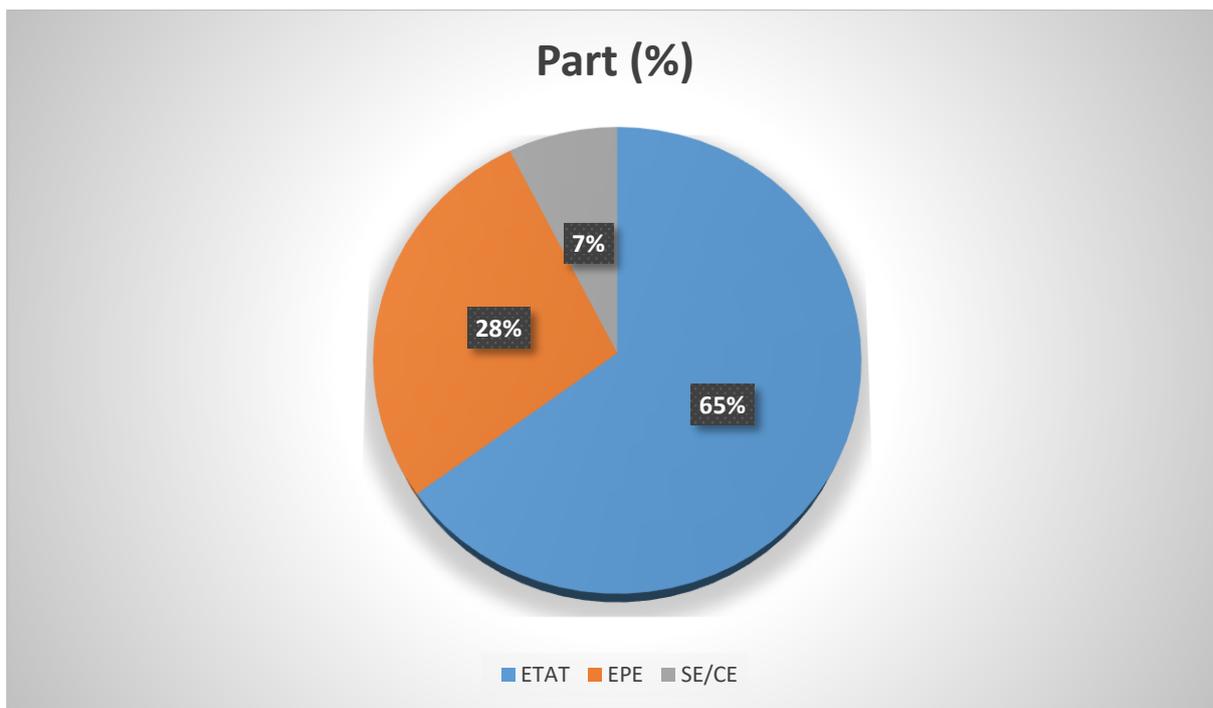
➤ **Répartition des recettes issues des ventes aux enchères entre structures**

Les recettes issues des ventes sont encadrées par l'arrêté n°2021-209/MINEFID/SG/DGAIE/DAIE du 14 avril 2021 portant tarification et modalités de perception et de répartition des recettes relatives aux prestations de la Direction des Affaires Immobilières de l'État. Les recettes réalisées se répartissent ainsi qu'il suit :

- ***pour la vente aux enchères de matières réformées appartenant à l'État :***
  - 60% pour le Budget de l'État,
  - 25 % pour le Fonds d'équipement de la DGAIE,
  - 15 % pour le fonds d'équipement du MINEFID.
- ***pour la vente aux enchères de matières réformées appartenant aux autres démembrements de l'État :***
  - ***collectivités territoriales :***
    - 90% pour la collectivité concernée,
    - 5% pour le fonds d'équipement de la DGAIE,
    - 5% pour le fonds d'équipement du MINEFID
  - ***autres démembrements (EPE et SE) :***
    - 70% pour le budget de la structure concernée,
    - 20% pour le fonds d'équipement de la DGAIE,
    - 10% pour le fonds d'équipement du MINEFID.

En application de l'arrêté ci-dessus cité, une répartition des recettes des ventes aux enchères a été faite en 2022. Sur un montant total de 114,35 millions F CFA, le budget de l'État a bénéficié de 64,91%. Il est suivi des Etablissements publics de l'État à hauteur de 27,60% et 7,49% pour les Sociétés d'Etat et les Collectivités Territoriales.

*Graphique 16 : Répartition des recettes par structure en 2022*

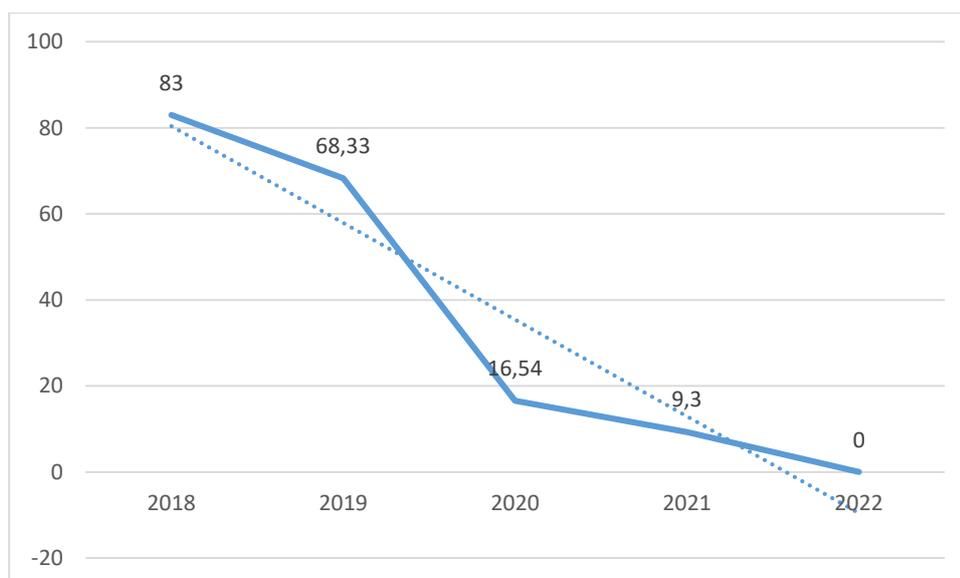


Source : DGAIE/DAIE

➤ **Les recettes de location de véhicule du parc central**

Les recettes de location de véhicules constituent la deuxième nature de recettes de la DGAIE en termes d'importance avec une part moyenne annuelle de 9,09% sur la période 2018-2022. Cependant, ces recettes ont une tendance baissière sur la période, elles sont passées de 83 millions F CFA en 2018 à 35,74 millions F CFA en 2022, soit une baisse annuelle moyenne de 19%. Cette baisse s'explique par l'insuffisance de véhicules mis en location et entraînant une incapacité du service de location de satisfaire à toutes les demandes à lui adressées. En effet, le parc central de l'Etat, géré par la DGAIE, dispose de moins en moins de véhicules pick-up et de cars (types de véhicules fortement sollicités par les demandeurs) en nombre suffisant pour leur mise en location.

*Graphique 17 : Evolution des recouvrements des recettes de location de véhicules de la DGAIE en millions F CFA*



Source : DGAIE/DPAE

## II.2 DEPENSES EN EAU, ELECTRICITE ET TELEPHONE

### Points saillants :

- Hausse tendancielle de la facture globale d'eau, d'électricité et de téléphone (EET) sur la période ;
- Baisse de la facture globale de consommation d'EET de l'État en 2022 ;
- Baisse relative des factures de consommation d'eau et d'électricité en 2022 ;
- Légère croissance de la facture de téléphone en 2022.

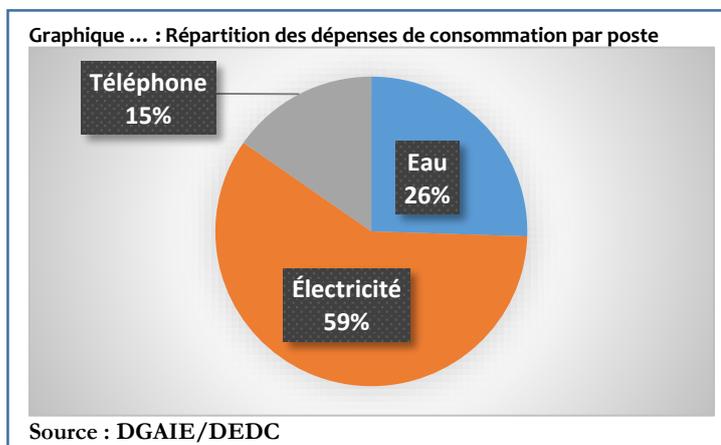
### Commentaire général

#### ✓ Evolution de la facture globale d'eau, d'électricité et de téléphone de l'État

Sur la période 2018-2022 et à l'image de la période précédente, la facture globale d'eau, d'électricité et de téléphone de l'État est toujours en hausse principalement portée par la facture d'électricité qui occupe 58,56% des dépenses de consommation de ces trois postes. Cette facture globale est passée **de 32 634,20 millions FCFA** en 2018 à **34 765,12 millions FCFA** en 2022, soit un taux d'accroissement annuel moyen de de **1,59%**.

Sur la période de référence, le montant total des dépenses en électricité, eau et téléphone s'élève à **169 878,22 millions FCFA** avec une dépense moyenne annuelle de **33 975,64 millions FCFA**. La part des dépenses par poste se présentent comme suit :

- eau : 42 302,03 millions FCFA soit 25,52 % ;
- électricité : 98 100,09 millions FCFA soit 59,19% ;
- téléphone : 25 346,63 millions FCFA soit 15,29%.



Les dépenses globales en EET ont coûté trente-quatre milliards

sept cent soixante-cinq millions cent dix-sept mille quatre cent vingt-huit (**34 765 117 428**) **Francs CFA** en **2022** contre trente-cinq milliards sept cent douze millions cinq cent soixante-douze mille neuf cent onze (**35 712 572 911**) **Francs CFA** en **2021**, soit une **baisse** relative de 2,62% attribuée principalement par la baisse des dépenses en eau et électricité.

Tableau 24 : Evolution du montant des factures d'eau, d'électricité et de téléphone en F CFA

DESIGNATION	2018	2019	2020	2021	2022
Eau	8 169 022 298	8 706 863 484	8 107 584 999	8 918 912 954	8 399 651 353
Électricité	19 107 944 857	18 706 712 466	19 090 593 925	20 835 302 465	20 397 451 915
Téléphone	5 357 233 186	5 907 789 376	6 246 786 919	5 958 357 492	5 968 014 160
<b>TOTAL</b>	<b>32 634 200 341</b>	<b>33 321 365 326</b>	<b>33 444 965 843</b>	<b>35 712 572 911</b>	<b>34 765 117 428</b>

Source : DGAIE/DEDC

#### ✓ *Au niveau de la facture d'eau*

L'ensemble des factures de consommation d'eau des services publics a évolué en dents de scie entre 2018 et 2022 et présente une tendance haussière avec un taux d'accroissement annuel moyen de 0,56 %. Il est passé de 8 169,02 millions en 2018 à 8 399,65 millions de FCFA en 2022 avec une consommation annuelle moyenne de 8 460,41 millions de FCFA et un pic observé en 2021 (8918 ,91 millions de FCFA). Il a connu une diminution de près de 6% de 2021 à 2022.

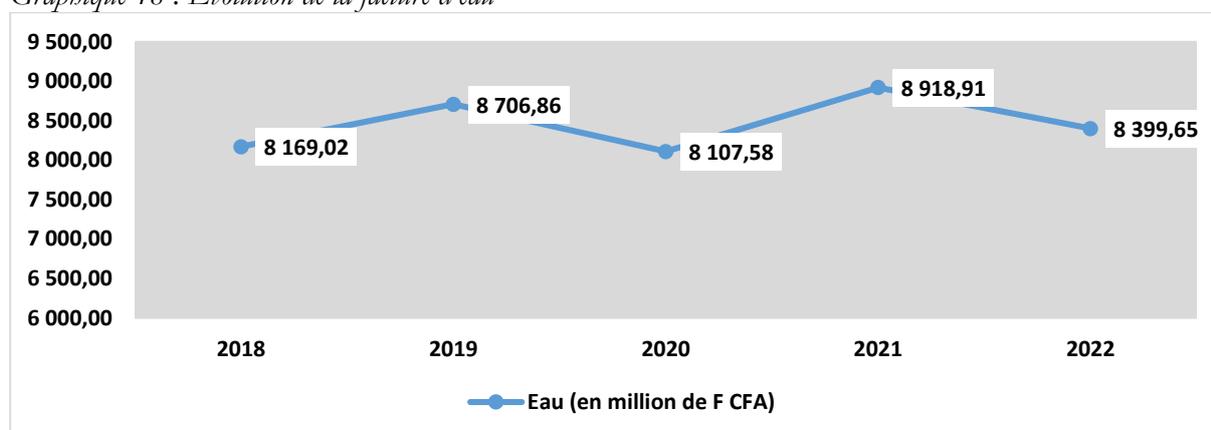
L'augmentation de la facture d'eau au cours de ces périodes est liée à plusieurs facteurs tels que la vétusté de certains abonnements, les fuites d'eau, la facturation des abonnements inactifs, les cas d'utilisations frauduleuses des abonnements d'eau de l'Administration.

Cependant, la baisse des consommations observée peut s'expliquer par la mise en œuvre des actions de rationalisation comme les contrôles inopinés, les audits des abonnements d'eau, la résiliation des abonnements inactifs, la sensibilisation, le remplacement des compteurs vétustes.

L'analyse des consommations d'eau par Ministères et Institutions indique que le Ministère chargé de la défense enregistre la plus forte consommation en 2022 (31,14%) de la consommation totale d'eau, suivi du Ministère en charge de la Santé (19,17%) et la Présidence du Faso (14,80%), cf. Tableau 74.

La consommation cumulée de ces trois structures s'élève à cinq milliards quatre cent soixante-huit millions neuf cent vingt-neuf mille deux cent cinquante-six (5 468 929 256) Francs CFA soit 65,11% de la consommation globale en eau. Cette situation pourrait s'expliquer par l'effectif du personnel et le nombre élevés de structures rattachées à ces départements.

Graphique 18 : Evolution de la facture d'eau



Source : DGAIE/DEDC

### ✓ *Au niveau de la facture d'électricité*

La facture globale d'électricité a connu une tendance haussière sur la période de 2018 à 2022 comme la période précédente. Elle est passée de 19 107,94 millions en 2018 à 20 397,45 millions en 2022 soit d'un taux d'accroissement annuel moyen de 1,31%. Cette tendance résulte d'une hausse considérable de plus de deux milliards entre 2019 et 2021.

De 2018 à 2019, on note une baisse des consommations de l'ordre de quatre cent un million deux cent trente-deux mille trois cent quatre-vingt-onze (401 232 391) FCFA soit un taux de 2,10%.

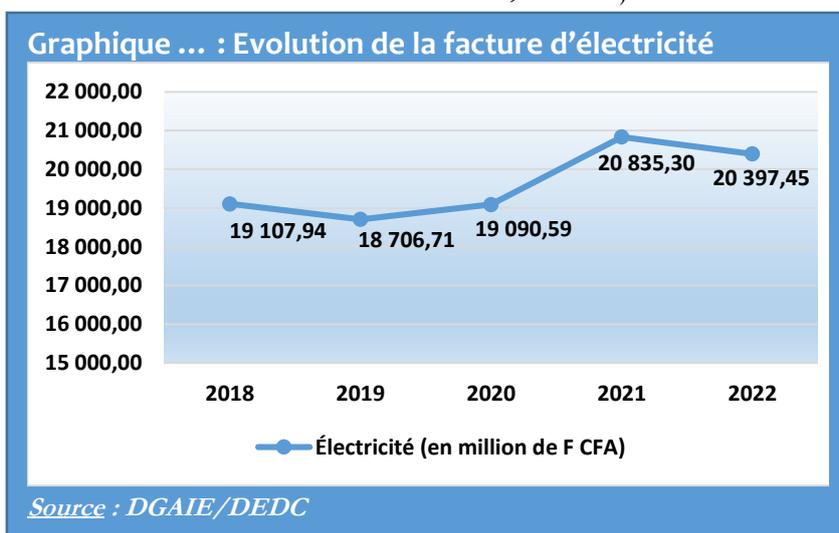
De 2019 à 2021, on enregistre une croissance relativement forte de la consommation de l'électricité de l'administration publique. En effet, sur la période de référence, la facture a augmenté de deux milliard cent vingt-huit million cinq cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (2 128 589 999) FCFA soit une variation relative de 11,38%. Cette hausse peut se justifier par la fourniture de l'électricité à de nouveaux abonnés dû à la mise en place de nouvelles structures administratives, la facturation des compteurs inactifs et l'utilisation aussi accrue de nouveaux équipements énergivores.

Par contre, une baisse des consommations d'électricité des services publics de l'Etat a-t-elle été enregistrée en 2022 par rapport à 2021. En effet, la facture d'électricité de l'Administration publique a connu une variation négative de 2,10% en passant de 20 835,30 millions à 20 397,45 millions sur la période indiquée.

La baisse de consommations peut s'expliquer par la mise en œuvre des mesures de rationalisation qui permettent de maîtriser l'évolution des consommations dans des proportions acceptables. Ces mesures de rationalisation se rapportent à l'audit des abonnements publics, aux contrôles inopinés de l'utilisation de ces abonnements qui ont permis l'assainissement des abonnements en électricité, le réajustement des facteurs de puissances de certains abonnés, la résiliation des compteurs inactifs, la déconnexion des branchements de particuliers sur ceux de l'Administration Publique.

En 2022, selon le tableau 75, on constate que le Ministère de la Santé et de

l'Hygiène Publique constitue le plus grand consommateur d'électricité avec plus d'un quart (27,05%) de la consommation totale de l'administration publique suivi du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants (13,10%) et du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (11,90%).



Les consommations cumulées de ces trois structures s'élèvent à dix milliards six cent dix-sept millions trois cent soixante-quatorze mille deux cent quatorze (10 617 374 214) Francs CFA et représentent plus de la moitié de la consommation totale de l'administration (52,05%). Cette situation pourrait s'expliquer par la forte déconcentration de ces ministères et la nature des prestations fournies qui nécessitent une forte consommation d'énergie.

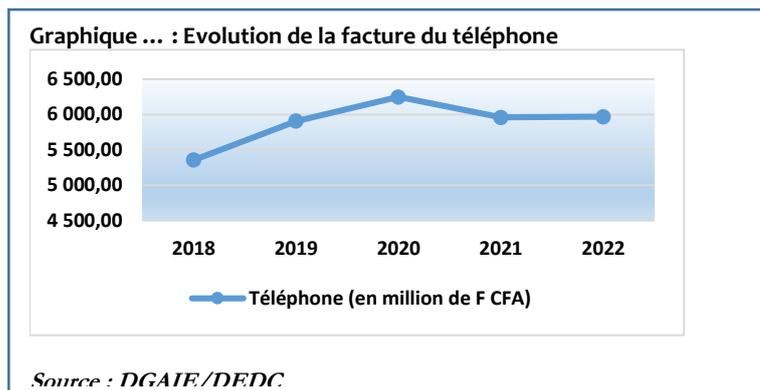
### ✓ *Au niveau de la facture de téléphone*

D'une manière générale, les dépenses liées aux consommations de téléphone de l'Administration publique ont connu une hausse continue sur la période de 2018-2022.

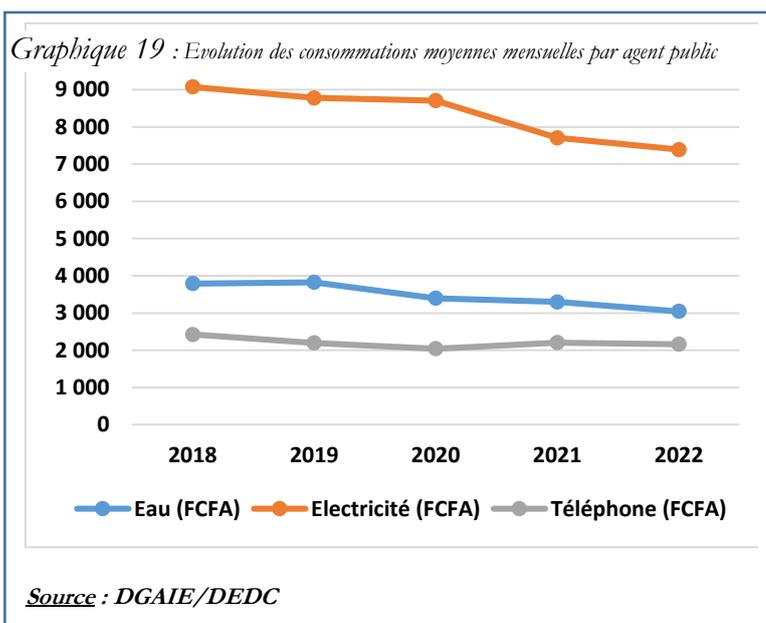
Cette hausse est particulièrement soutenue entre

2018 et 2020 avec une croissance annuelle moyenne de 7,98%. Cette hausse des factures de téléphone des ministères et institutions s'explique par le transfert de la gestion des abonnements d'eau, d'électricité et de téléphone intervenu à partir de 2017 consécutivement à l'implémentation du budget programme qui a entraîné des prises incontrôlées d'abonnements de services d'accès à Internet.

Cependant, ces dépenses présentent une tendance baissière à partir de 2020 passant de 6 246,79 millions de FCFA en 2020 à 5 968,01 millions de FCFA en 2022 soit une diminution relative de 4,46% sur la période.



La poursuite des actions de rationalisation des charges de fonctionnement de l'État ont permis la stabilisation de la dépense des consommations moyennes mensuelles d'eau, d'électricité et de téléphone par agent public. Ces consommations moyennes sont en baisse continue depuis 2018 comme l'indique le graphique ci-contre.



Les plus grands consommateurs sont respectivement le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (19,90%), le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants (14,51%), le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité (13,01%). Cette situation pourrait s'expliquer par le nombre important des liaisons spécialisées au niveau des dites structures.

Les consommations cumulées des trois structures citées plus haut représentent 47,42% de la consommation globale en téléphone.

Cependant, les Dépenses Communes Interministérielles qui prennent en charge les dépenses liées aux redevances du RESINA et les dotations spécifiques des crédits de communication aux personnalités de l'Etat occupent une place importante avec un taux de 13,42% de la consommation globale en téléphone.

### II.3 DEPENSES DE FOURNITURES ET EQUIPEMENTS DE L'ÉTAT

#### Points saillants :

- Baisse des dépenses d'acquisitions de fournitures et d'équipements de l'État ;
- Forte prédominance du matériel informatique et péri informatique et du matériel de bureau et de logement ;
- Baisse d'acquisition des imprimés administratifs et de valeur en 2022.

#### Commentaire général

Ces dépenses regroupent celles réalisées pour l'acquisition des biens sur le budget de l'Etat ci-après :

- Matériels informatiques et péri-informatiques ;
- Mobiliers et matériels de bureau et de logement ;
- Fournitures de bureau ;
- Produits et consommables informatiques et péri-informatiques.

Elles concernent également les dépenses d'acquisition de timbres fiscaux et d'imprimés administratifs et de valeur.

Entre 2018-2022, les dépenses globales de fournitures et d'équipements ont connu une tendance baissière marquée par deux (02) phases de baisse progressive et de forte hausse (pic).

L'année 2019 enregistre une baisse légère de 18% suivi d'une forte décélération de 38% observée en 2020. Par contre l'année 2021 enregistre un pic de 50% suivi d'une baisse de 21% observée en 2022.

Au cours de la période considérée, le cumul des dépenses de fournitures et d'équipements s'élève à 32 028 millions FCFA porté particulièrement par celles relatives aux dépenses d'acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques. Il est constitué comme suit :

- 36% pour les dépenses d'acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques ;
- 25% pour les dépenses d'acquisition de mobiliers et matériels de bureau et de logement ;
- 24% pour celles de fournitures de bureau ;
- 15% pour celles de produits et consommables informatiques et péri-informatiques.

#### ***✓ Les dépenses d'acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques***

Sur la période 2018-2022, les dépenses d'acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques ont globalement diminué passant de 3 433, 65 millions FCFA à 2 419, 964 millions FCFA, avec une baisse significative de 30%. La période 2018-2020 enregistrent une baisse continue. Elle est passée de 16% à 56% sur la période contre une hausse continue sur la période 2020-2022 (24% et 31%).

✓ *Les dépenses d'acquisition de mobiliers et matériels de bureau et de logement*

Les dépenses d'acquisition de mobiliers, de matériels de bureau et de logement ont connu une hausse passant de 980,467 millions FCFA en 2018 à 2 385, 911 millions FCFA en 2022 soit une variation de 143,35 %. Elles ont enregistré une augmentation de 11% en 2019 avant de se stabiliser en 2020 avec respectivement 1 105 millions et 1 054 millions. Par contre l'année 2021 enregistre quant à elle, un pic de 54% suivi d'une légère hausse de 4% en 2022. Cette hausse s'explique par l'instabilité institutionnelle.

✓ *Les dépenses d'acquisition de fournitures de bureau*

Entre 2018 et 2022, les dépenses d'acquisitions de fournitures ont enregistré une baisse de l'ordre de 69%. On observe une stabilité relative entre 2018 et 2019 contre une forte baisse de l'ordre de 53% en 2020. L'année 2021 enregistre un pic de 65% suivi d'une baisse considérable de l'ordre de 74% observée en 2022.

✓ *Les dépenses d'acquisition de produits et consommables informatiques et péri-informatiques*

Les dépenses d'acquisition de produits et consommables informatiques et péri-informatiques ont observé une régression de 40% entre 2018 et 2022. On note une baisse significative de 60% en 2019 suivi d'une relative stabilité enregistrée entre 2019 et 2020. L'année 2021 quant à elle, enregistre une forte augmentation de 49% contre une baisse prononcée de 46% observée en 2022.

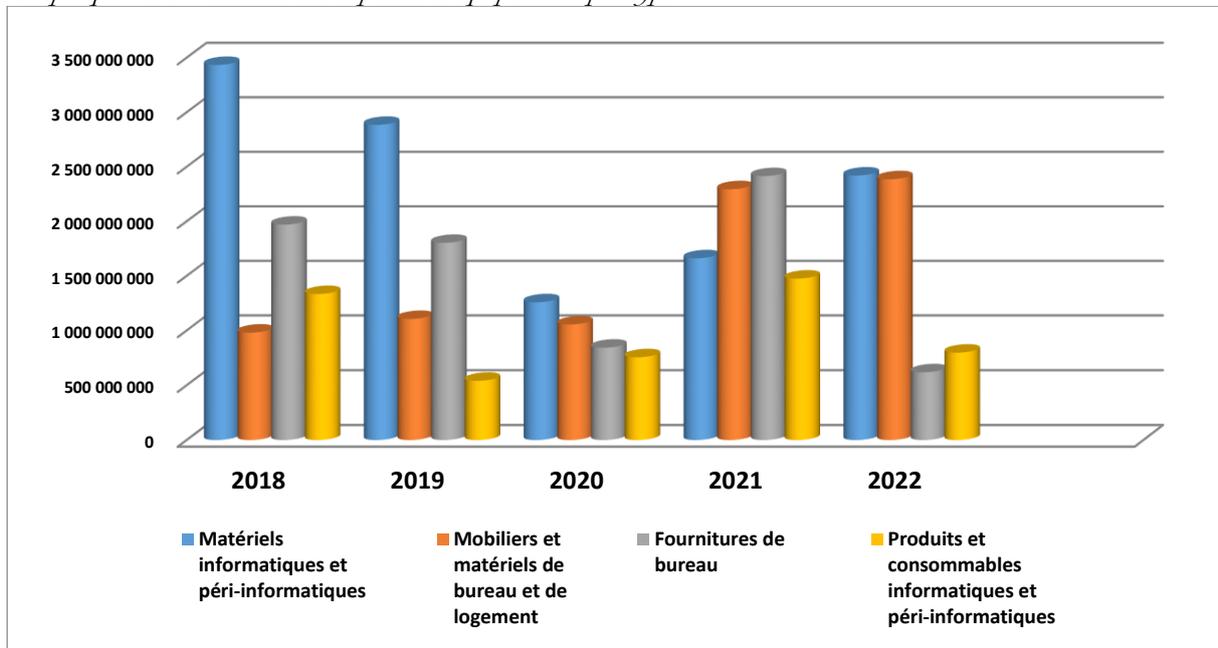
Tableau ... : Evolution des acquisitions d'équipements faites par les ministères et institutions

DESIGNATION	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Matériels informatiques et péri-informatiques	3 433 649 651	2 884 639 549	1 258 077 513	1 660 955 132	2 419 963 234	11 657 285 079
Mobiliers et matériels de bureau et de logement	980 466 571	1 105 104 305	1 054 575 593	2 294 296 545	2 385 967 110	5 434 443 014
Fournitures de bureau	1 969 780 295	1 802 794 626	842 785 342	2 414 338 369	618 314 633	7 648 013 265
Produits et consommables informatiques et péri-informatiques	1 333 738 800	540 343 326	755 706 411	1 475 068 154	797 369 531	4 902 226 222

<b>TOTAL</b>	<b>7 717 635 317</b>	<b>6 332 881 806</b>	<b>3 911 144 859</b>	<b>7 844 658 200</b>	<b>6 221 558 069</b>	<b>32 027 878 251</b>
--------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------

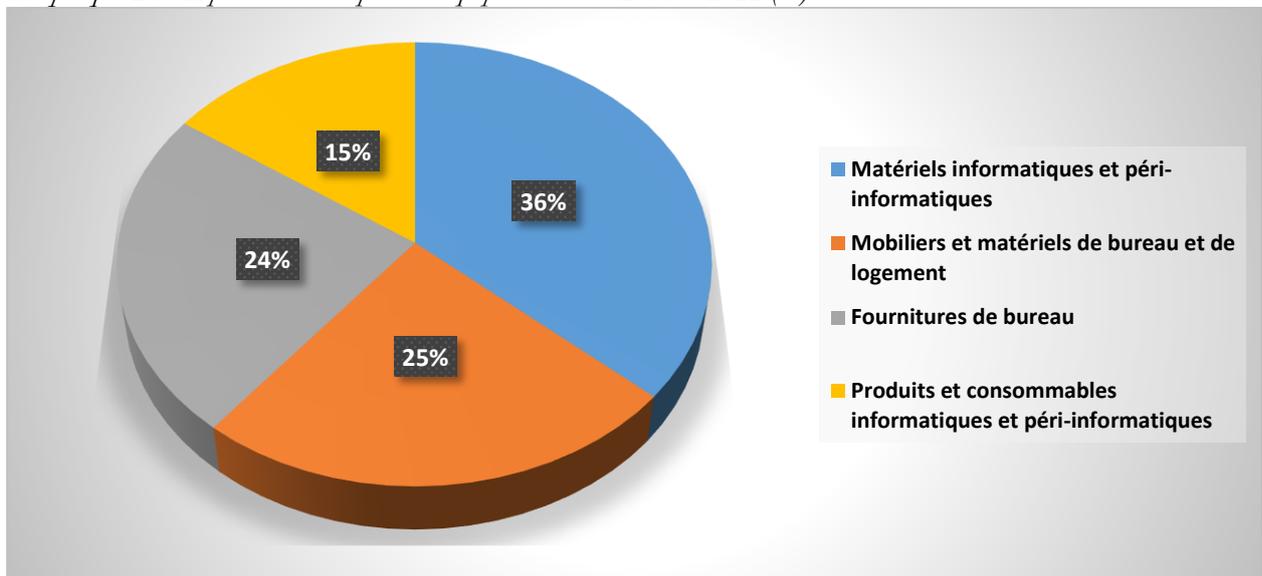
Source : construit à partir des données du CID

Graphique 20 : Evolution des dépenses d'équipements par type



Source : construit à partir des données du CID

Graphique 21 : Répartition des dépenses d'équipements entre 2018 et 2022 (%)



Source : DGAIE/DEDC

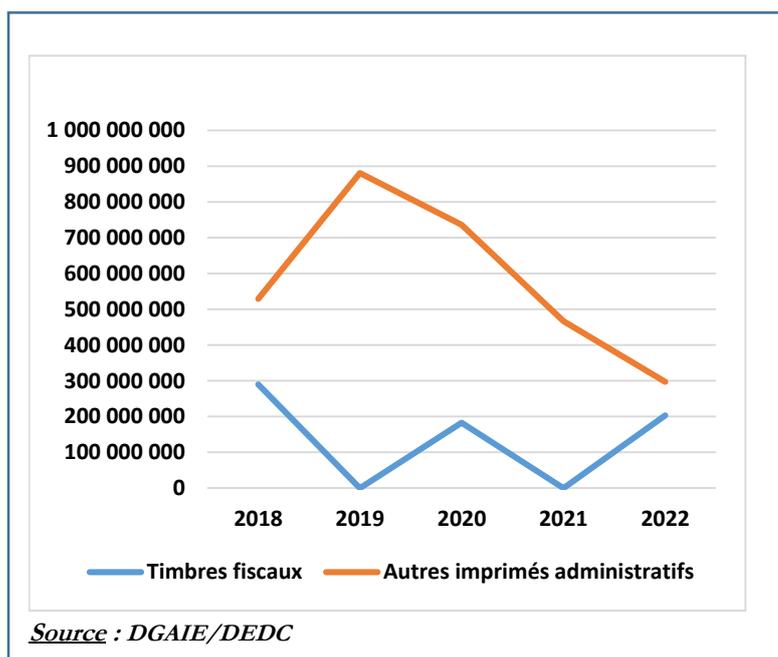
### ✓ Evolution des dépenses d'imprimés administratifs acquis sur les Dépenses Communes Interministérielles (DCIM)

Les dépenses des acquisitions des timbres fiscaux et autres imprimés administratifs et de valeur ne concernent que celles acquises sur les Dépenses Communes Interministérielles (DCIM).

Elles présentent une tendance baissière sur la période 2018-2022 caractérisée par une augmentation entre 2018 et 2020 d'un taux de progression de 12,17%, une baisse soutenue de 49,18% en 2021 puis une légère hausse en 2022.

Les dépenses pour les timbres fiscaux se chiffrent à six cent soixante-quinze millions cent vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt-douze (675 128 492) FCFA, soit une dépense moyenne annuelle de 135 025 698 FCFA. Elles ont connu une évolution en dents de scie sur la période 2018-2022. En effet, elles ont connu une tendance baissière d'une manière générale, au cours de la période et marquée par des dépenses nulles en 2019 et 2021 due au non aboutissement des procédures de la commande publique.

Quant à celles des autres Imprimés administratifs (quittances, feuilles d'examen scolaires, ...), le montant global des acquisitions en imprimés administratifs s'est chiffré à deux milliards neuf cent huit million neuf cent cinquante-un mille six cent vingt-sept (2 908 951 627) FCFA au cours de période 2018-2022. L'évolution de ces dépenses est caractérisée par deux phases :



- de 2018 à 2019, une hausse des dépenses dont les montants passent de 528 614 630 FCFA à 881 087 592 FCFA soit une augmentation de 66,69% ;
- de 2019 à 2022, les dépenses des acquisitions des autres imprimés administratifs présentent une baisse continue et sont passées de 528 614 630 FCFA à 296 735 750 FCFA soit une régression annuelle moyenne de 17,5% au cours de la période.

Tableau 25 : Evolution des acquisitions de timbres fiscaux et des autres imprimés administratifs entre 2018 et 2022

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	Total
<b>Timbres fiscaux</b>	289 932 994	0	182 215 509	0	202 979 989	<b>675 128 492</b>
<b>Autres imprimés administratifs</b>	528 614 630	881 087 592	735 927 414	466 586 241	296 735 750	<b>2 908 951 627</b>
<b>Total</b>	<b>818 547 624</b>	<b>881 087 592</b>	<b>918 142 923</b>	<b>466 586 241</b>	<b>499 715 739</b>	<b>3 584 080 119</b>

Source : DGAIE/DEDC

## II.4 LE TRAIN DE VIE DE L'ÉTAT

### Points saillants :

- Augmentation continue des dépenses des acquisitions des Biens et Services et des dépenses de personnel sur la période 2018-2022 ;
- Augmentation continue des recettes propres de l'Etat plus que proportionnelle aux dépenses de fonctionnement ;
- Amélioration significative du Ratio fonctionnement/Recettes propres en 2022 ;
- Train de vie de l'État relativement maîtrisé.

### Commentaire général

Les dépenses de fonctionnement de l'Etat ont connu une augmentation continue au cours de la période 2018-2022 à l'image de la période précédente (2017-2021) avec un taux d'accroissement annuel moyen de 6,58% passant de 889,66 milliards en 2018 à 1 223,40 milliards en 2022 (cf. tableau...). Ces dépenses sont soutenues essentiellement par les dépenses de personnel. En effet, il ressort une hausse du volume des dépenses de personnel en 2022 de 59,58 milliards FCFA par rapport à 2021 selon le rapport sur la situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2022, au 31 décembre 2022.

Quant aux recettes propres, elles ont connu une hausse importante et continue sur la période 2018-2022. Elles sont passées de 1 252,64 milliards en 2018 à 2 400,62 milliards en 2022, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 13,89%. Toutefois, il est à noter qu'en 2020 la survenue de la pandémie liée à la maladie à Coronavirus a affecté négativement les recettes ordinaires. Aussi, les mesures prises pour contenir ladite pandémie ont entraîné un alourdissement des dépenses de fonctionnement ce qui a contribué à dégrader l'indicateur relatif au train de vie l'État en 2020.

Le train de vie de l'État est relativement maîtrisé sur la période 2018-2022. En effet, le ratio dépenses d'acquisitions de biens et services et des dépenses de personnel (dépenses de fonctionnement) sur les recettes propres de la période est passé de 71,02% en 2018 à 50,96% en 2022 avec un pic de 79,36% en 2020, soit une baisse relative de 28,22%.

Cet indicateur s'est établi en moyenne à 69,39% sur la période. Ce qui indique que 100 FCFA de recettes propres recouvrées permettent de prendre en charge la totalité des dépenses d'acquisitions de biens et services et des dépenses de personnel et de dégager une marge de 30,61 FCFA pour les investissements et les autres natures de dépenses. Les différentes mesures de réduction du train de vie de l'État ces dernières

années ont favorisé une amélioration continue de cette marge avec un pic de 49 FCFA en 2022 et ce, malgré l'accroissement des effectifs de l'administration, la prise en charge des questions sécuritaires et humanitaires qui engendrent des charges nouvelles. En effet, cette amélioration du train de vie de l'Etat s'est matérialisée par un gain de la marge de l'ordre de 18 F CFA entre 2021 et 2022. Autrement dit, 100 F CFA de recettes propres mobilisés en 2022 a permis de prendre en charge toutes les dépenses de fonctionnement de 2021 et dégager en plus une marge de 18 F CFA.

Tableau 26 : Evolution du train de vie de l'Etat

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses des ABS et du personnel (en milliards)	888,17	1 045,34	1 073,02	1 155,61	1 218,79*
Dépenses acquisition de véhicules (en milliards)	1,49	3,82	2,98	6,78	4,61
Total des dépenses de fonctionnement (en milliards)	889,66	1 049,16	1 076,00	1 162,39	1 223,40
Recettes propres (en milliards)	1 252,64	1 355,77	1 355,77	1 683,15	2 400,62*
Ratio fonctionnement/Recettes propres	0,71	0,77	0,79	0,69	0,51

Source : DGAIE/DEDC

\* Rapport sur la situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2022, au 31 décembre 2022

## II.5 INDICATEURS CLES DU PARC AUTOMOBILE DE L'ETAT

Ils sont relatifs à :

- la taille du parc automobile de l'Etat ;
- l'évolution des dépenses relatives à la gestion du parc automobile ;
- les opérations de contrôle des véhicules de l'État et des autres organismes publics.

### II.5.1 Taille du parc automobile de l'Etat

#### Points saillants

- prédominance des véhicules à deux roues sur l'ensemble du parc automobile de l'État;
- faible proportion de véhicules utilitaires de type pickup et station wagon au niveau régional;
- prédominance de véhicules utilitaires de type pickup et station wagon au niveau central.

## Commentaire général

Sur la période sous revue 2018-2022, la taille du parc automobile de l'Etat a connu une hausse significative. Elle est passée de 13 639 véhicules toutes catégories et tous types compris à 17 205 soit un accroissement de 20,73% pour un taux de variation moyen annuel de 5,98%.

Ainsi, après les grosses opérations de vente aux enchères du matériel roulant de l'Etat effectuées en 2018, la taille du parc automobile de l'Etat pour ce qui concerne les véhicules à quatre (04) roues s'était établi à 3 727 véhicules en 2019.

**Au plan national**, en 2022, la taille du parc automobile de l'État a globalement connu une hausse sensible comparativement à 2021, passant de 15 161 véhicules tous types confondus à 17 205, soit une variation positive de 13,43%. Ainsi, le parc automobile de l'Etat s'établit comme suit avec une nette prédominance des véhicules à deux (02) roues :

- 5 771 véhicules à 4 roues et plus soit 33,54% ;
- 11 434 véhicules à 2 roues soit 66,46%.

Selon la répartition catégorielle en 2022, les véhicules à quatre (04) roues et plus se composent comme suit :

- 2827 pick-up soit 49% ;
- 1078 berlines soit 18,67% ;
- 1468 stations wagon soit 25,43% ;
- 398 véhicules spécifiques soit 6,89% (cars, camions, ambulances, etc.).

Conformément à cette répartition, on note une forte prédominance des véhicules utilitaires de type pickup et station wagon absorbant pour cette catégorie jusqu'à 74,43% de l'ensemble des véhicules à quatre (04) roues. Ces types de véhicules sont plus destinés aux missions interurbaines et aux missions sur le terrain contrairement aux véhicules berlines (18,67%) qui sont destinées aux courses urbaines.

En termes de répartition spatiale en 2022, le parc automobile de l'Etat (tous types compris) se répartit comme suit :

- 8 154 véhicules au niveau central, soit 47,39% ;
- 9051 véhicules au niveau déconcentré, soit 52,61%

De l'analyse des proportions sur la répartition spatiale ci-dessus indiquées, il ressort également à l'instar de l'analyse globale de la taille du parc automobile de l'Etat, une nette domination des véhicules à deux (02) roues tant au niveau central avec 4 548 véhicules, soit 55,78% qu'au niveau déconcentré avec 6 886 soit 76%.

En ce qui concerne la répartition géographique des véhicules à quatre (04) roues et plus, elle s'établit ainsi qu'il suit :

- 3606 au niveau central (Région du Centre), soit 62,48%. ;
- 2165 au niveau régional soit 37,51%.

Au niveau central, sur un total de 3606 véhicules à quatre (04) roues et plus toutes catégories confondues, on enregistre 925 véhicules de type berline (25,65%), 1544 véhicules de type pickup (42,81%). 898 véhicules de type station wagon (24,90%) et 239 véhicules spécifiques (6,62%).

Au niveau déconcentré, le parc automobile se compose de 2165 véhicules toutes catégories confondues soit 153 de type berline (7,06%), 1283 de type pickup (59,26%). 570 de type station wagon (26,32%) et 159 véhicules spécifiques (7,34%).

De 2018 à 2022, la taille du parc automobile de l'Etat a enregistré une tendance à la baisse au niveau régional de même qu'au niveau central. En effet, la taille du PAE enregistré une variation annuelle moyenne de -30,05% plus importante que celle au niveau central qui, elle est de -5,64%.

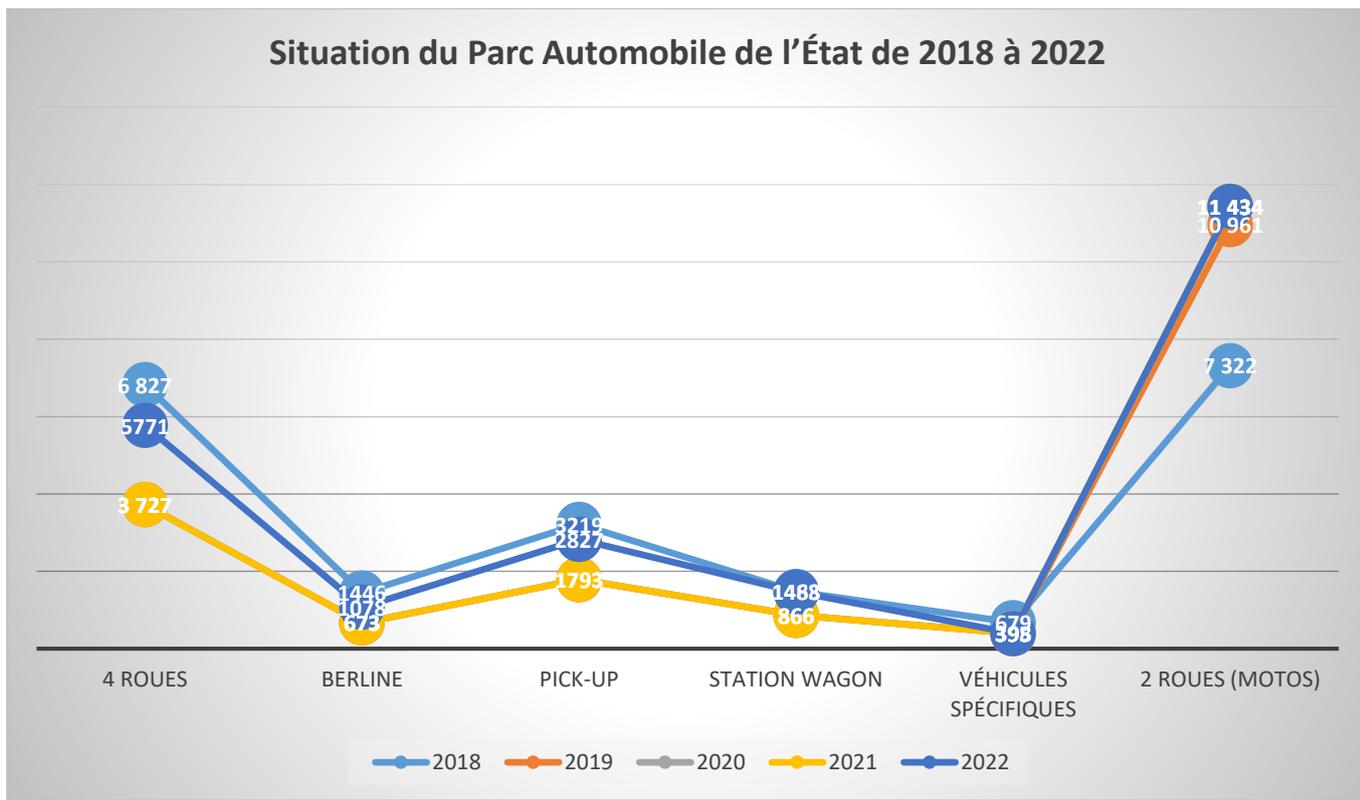
En 2022, le parc automobile central de l'État géré par la DGAIE compte 148 véhicules à quatre (04) roues et plus, tous types confondus, avec une proportion majoritaire constituée de véhicules berlines avec 64,86%. Rapporté à l'ensemble du parc automobile de l'État, le parc central représente 2,56% des véhicules de l'État.

Tableau 27 : situation du Parc Automobile de l'État de 2018 à 2022

DESIGNATION	2018	2019	2020	2021	2022	Taux d'accroissement moyen annuel	Variation (2021-2022)
<b>4 roues</b>	<b>6 827</b>	<b>3 727</b>	<b>3 727</b>	<b>3 727</b>	<b>5771</b>	<b>-4,11%</b>	<b>54,84%</b>
Berline	1446	673	673	673	1078	-7,08%	60,18%
Pick-Up	3219	1793	1793	1793	2827	-3,19%	57,67%
Station wagon	1483	866	866	866	1468	-0,25%	69,52%
Véhicules spécifiques	679	395	395	395	398	-12,50%	0,76%
<b>2 roues (Motos)</b>	<b>7 322</b>	<b>10 961</b>	<b>11 434</b>	<b>11 434</b>	<b>11 434</b>	<b>11,79%</b>	<b>0,00%</b>
<b>Total</b>	<b>13 639</b>	<b>17 788</b>	<b>15 161</b>	<b>15 161</b>	<b>17 205</b>	<b>5,98%</b>	<b>13,48%</b>

Source : DGAIE/DPAE

Graphique 23 : situation du Parc Automobile de l'État de 2018 à 2022



Graphique 24 : situation du PAE de l'État en fonction du taux moyen annuel de 2018 à 2022

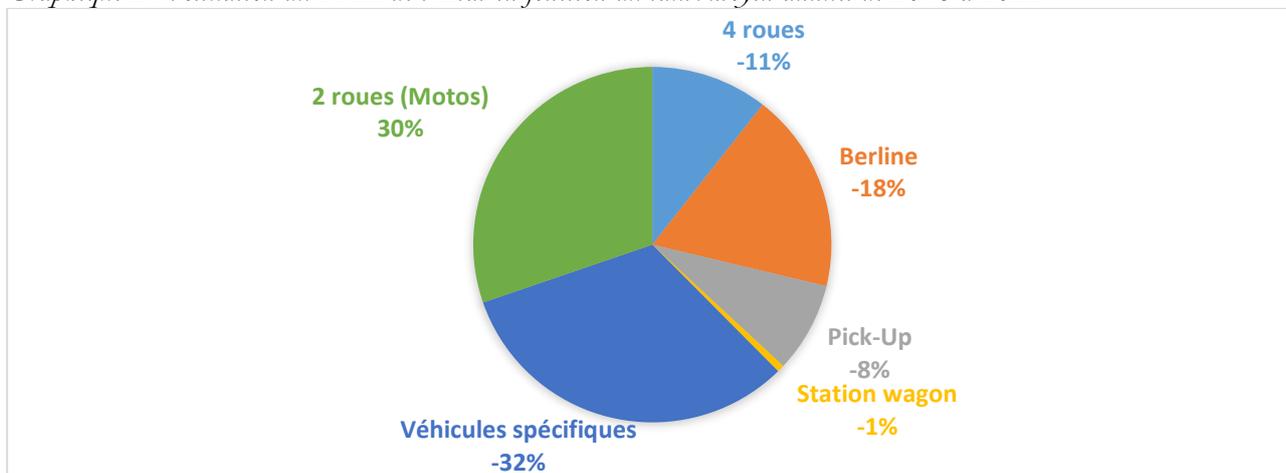


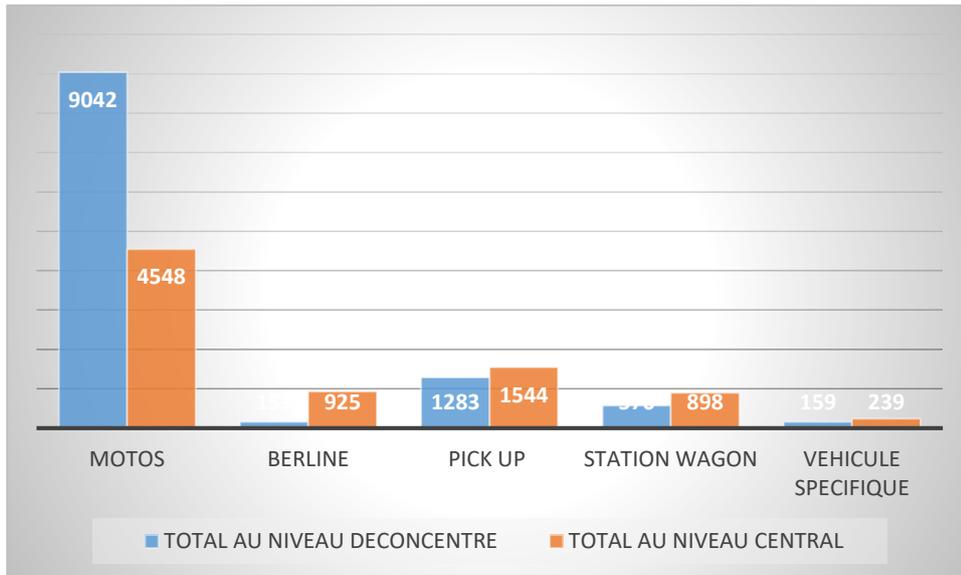
Tableau 28 : Situation du parc auto de l'État au niveau central et au niveau régional en 2022

DESIGNATION	MOTOS	BERLINE	PICK UP	STATION WAGON	VEHICULE SPECIFIQUE	TOTAL
TOTAL AU NIVEAU DECONCENTRE	9042	153	1283	570	159	2165

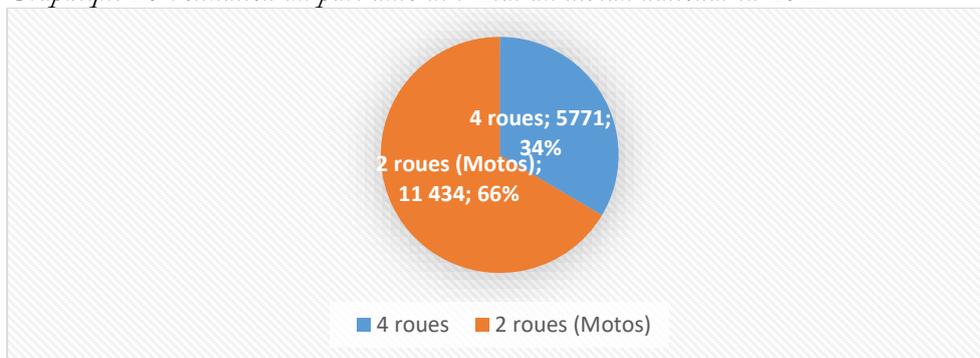
TOTAL NIVEAU CENTRAL	AU	4548	925	1544	898	239	3606
TOTAL		13590	1078	2827	1468	398	5771
			18,68%	48,99%	25,44%	6,90%	100%

Source : DGAIE/DPAE

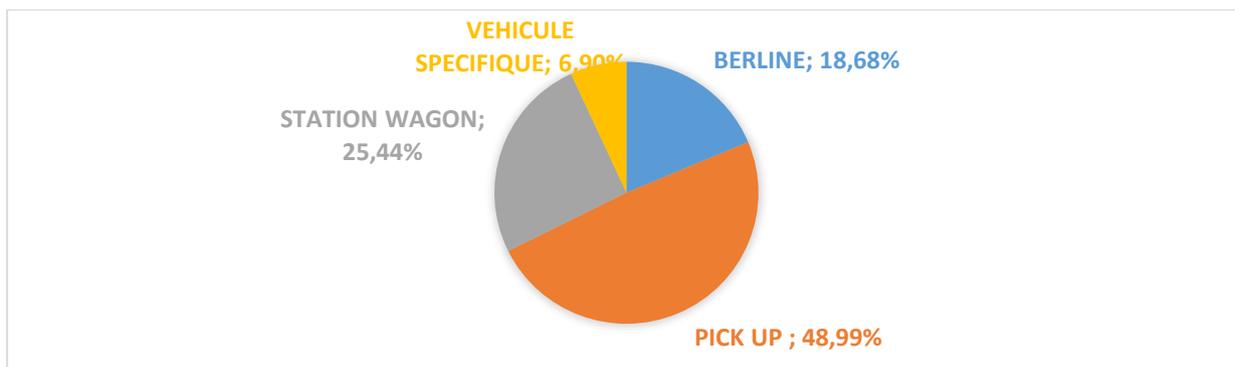
Graphique 25 : situation du parc auto de l'État au niveau central et au niveau régional en 2022



Graphique 26 : situation du parc auto de l'État au niveau national en 2022



Graphique 27 : situation des véhicules à 4 roues du parc automobile de l'État par type de véhicules en 2022



## II.5.2 Evolution des dépenses relatives à la gestion du parc automobile de l'État

### Points saillants :

- Tendence haussière des dépenses relatives à la gestion du matériel roulant ;
- hausse des dépenses relatives à l'acquisition des véhicules et du carburant ;
- hausse tendancielle des dépenses d'entretien et réparation.

### Commentaire général

Sur la période 2018 – 2022, les charges liées au matériel roulant de l'État connaissent globalement une évolution tendancielle en hausse. En effet, les dépenses cumulées en carburant et lubrifiants, en acquisitions nouvelles de véhicules et en entretien et réparation sont passées de 12,20 milliards en 2018 à 15,88 milliards en 2022 pour un taux de variation moyen annuel de 6,81%, imputable principalement aux dépenses relatives à l'acquisition de véhicules de l'ordre de 32,63%.

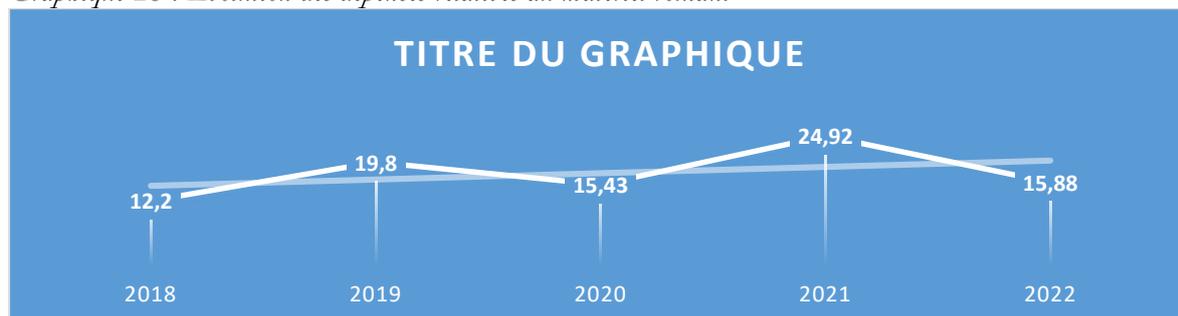
Ces dépenses sont passées de 24,92 milliards en 2021 à 15,88 milliards en 2022, soit une baisse de 36,27% qui s'explique notamment par la situation sécuritaire d'une part et la réduction du nombre de structures publiques d'autre part.

Tableau 4 : évolution des dépenses relatives au matériel roulant des Ministères et Institutions (en Milliards de Francs CFA)

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	TMA	Moyenne
<b>Carburant et lubrifiant</b>	8,74	13,47	11,16	17,23	7,94	-2,37%	10,81
<b>Acquisition de véhicules</b>	1,49	3,82	2,98	6,78	4,61	32,63%	5,15
<b>Entretien et réparation</b>	1,97	2,51	1,29	0,91	3,33	14,02%	1,87
<b>Total</b>	12,2	19,8	15,43	24,92	15,88	6,81%	17,85

**Source : DGAIE/DPAE**

Graphique 28 : Évolution des dépenses relatives au matériel roulant



Cette situation se manifeste notamment à travers une baisse sensible des dépenses en carburant et lubrifiants et celles relatives à l'acquisition de véhicules et à l'entretien et à la réparation en hausse.

- Entre 2018 et 2022, les dépenses d'acquisition de carburant et lubrifiants des ministères et institutions ont connu une évolution tendancielle en baisse de l'ordre de 2,37 % en moyenne par an. Elles sont passées de 8,74 milliards de FCFA en 2018 à 13,47 milliards de Francs CFA en 2019, soit une hausse de 54,11%. De 2019 à 2020, on enregistre une baisse des dépenses d'acquisition de carburant et lubrifiant, soit une baisse de l'ordre de 17,14%. Cette évolution en dents de scie desdites dépenses est liée à l'évolution de l'activité économique et à l'instabilité institutionnelle.
- Les dépenses d'acquisition de matériel roulant de l'Etat ont connu de 2018 à 2022 une évolution en dents de scie. Ainsi, de 1,49 milliard en 2018, les dépenses d'acquisitions nouvelles de matériel roulant sont passées à 3,82 milliards en 2019, à 2,98 milliards en 2020, à 6,78 milliards en 2021 pour s'établir à 4,61 milliards en 2022 soit une moyenne de 3,94 milliards sur la période correspondant à une augmentation annuelle moyenne de l'ordre de 11,52 %. Cette tendance globale à la hausse des dépenses d'acquisitions de matériel roulant s'explique par un réel besoin de renouvellement et de renforcement des parcs automobiles des ministères et institutions afin de mieux accompagner les missions de l'État.
- S'agissant des dépenses d'entretien et de réparation du matériel roulant de l'État, elles connaissent sur la période 2018-2022 une hausse annuelle globale de 14,02%. De façon détaillée, lesdites dépenses ont connu une hausse de 2018 à 2019 de l'ordre de 27,11% avant de connaître une chute de l'ordre de 63,74% entre 2019 et 2021. La hausse en 2022 des dépenses d'entretien pourrait s'expliquer par un vieillissement du parc automobile de l'Etat mais

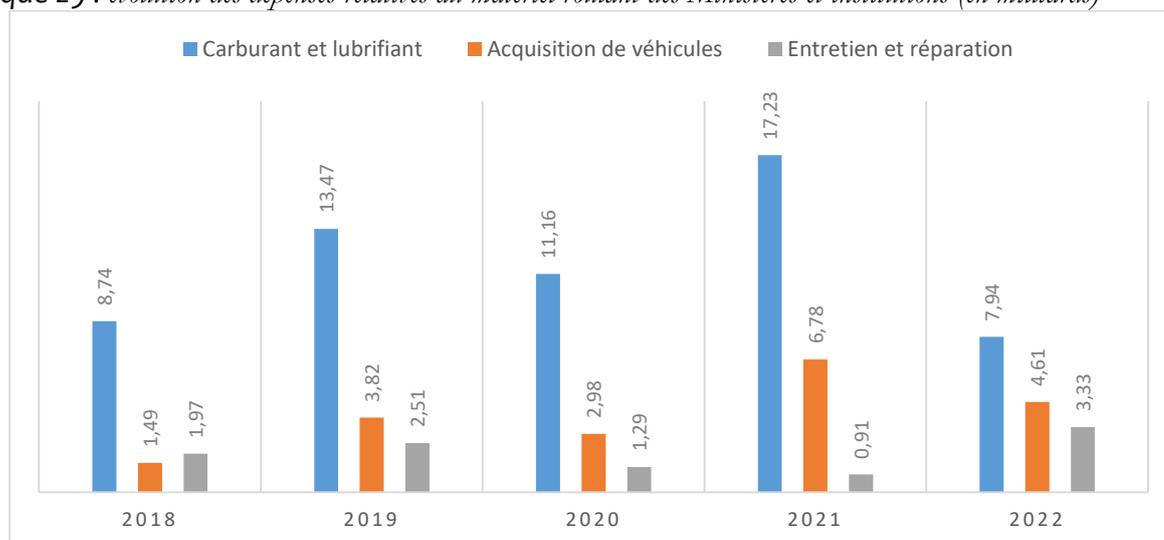
aussi par la récente mesure de suspension de nouvelles acquisitions de matériel roulant par circulaire n°2022-051/PM/CAB en date du 30 juin 2022.

Tableau 29 : évolution des dépenses relatives au matériel roulant des Ministères et Institutions (en Milliards de Francs CFA)

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022
Acquisition de véhicules	1,49	3,82	2,98	6,78	4,61
<b>Total</b>	<b>12,2</b>	<b>19,8</b>	<b>15,43</b>	<b>24,92</b>	<b>15,88</b>

Source : DGAIE/DPAE

Graphique 29 : évolution des dépenses relatives au matériel roulant des Ministères et institutions (en milliards)



Source : DGAIE/DPAE

### II.5.3 Les opérations de contrôles des véhicules de l'État et des autres organismes publics

#### Points saillants :

- Persistance des cas d'infraction à la réglementation sur l'utilisation des véhicules de l'État.

#### Commentaire général

Les opérations de contrôles effectuées, au cours de la période sous revue, montrent globalement une amélioration de l'utilisation rationnelle et responsable des véhicules de l'État et des autres organismes publics. En effet, de 2018 à 2022, sur 1973 véhicules qui ont fait l'objet de contrôle au cours de quatre (04) périodes d'opérations spéciales (excepté 2019 où il n'y a pas eu d'opérations), 136 ont fait l'objet de verbalisation pour utilisation non conforme à la réglementation sur l'utilisation des

véhicules de l'État ; soit un taux d'infraction 6,89% sur une moyenne de 491 véhicules contrôlés par opération.

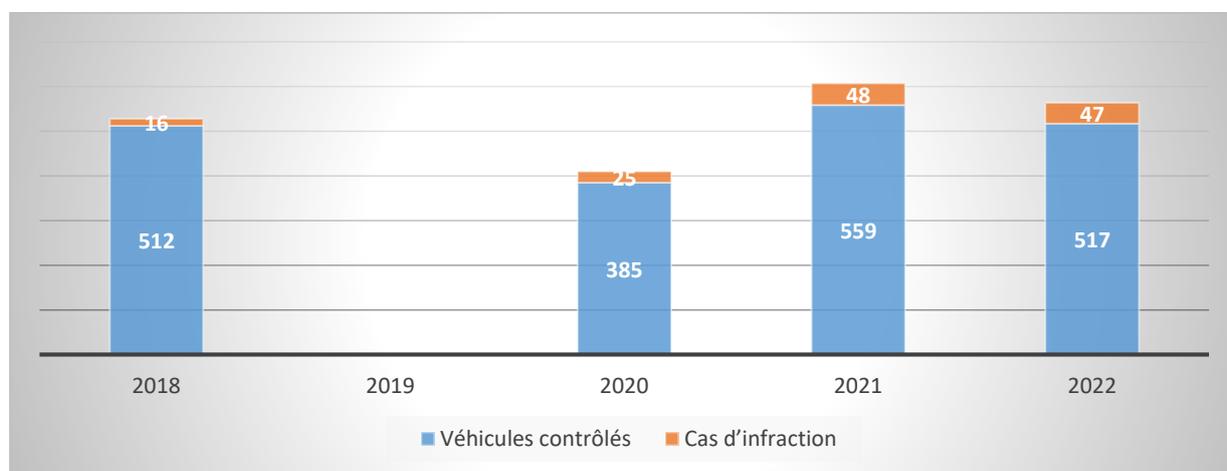
En dépit de cette situation relativement satisfaisante, il convient de relever qu'en dehors de l'embellie enregistrée en 2018 avec un taux d'infraction de 3,12%, ce taux reste en constante augmentation sur les années 2021 et 2022 avec respectivement 8,59% et 9,09%. Cette situation s'explique notamment par un certain relâchement dans l'établissement des documents d'utilisation des véhicules de l'État.

Tableau 30 : Synthèse des opérations de contrôle des véhicules de l'État (2018-2022)

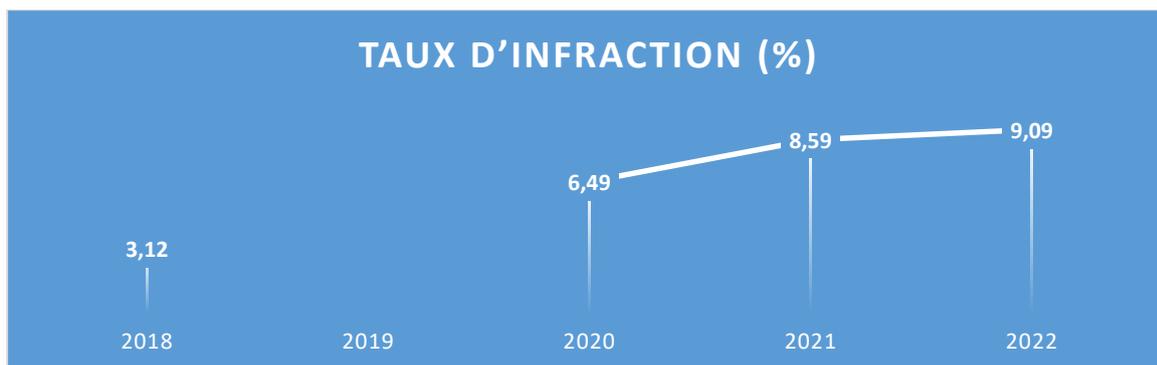
Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	Moyennes
Véhicules contrôlés	512	Non effectuée	385	559	517	491
Cas d'infraction	16		25	48	47	34
Taux d'infraction (%)	3,12		6,49	8,59	9,09	7

Source : DGAIE/DPAE

Graphique 30 : Evolution des contrôles sur l'utilisation des véhicules de l'Etat et des autres organismes publics de 2018 à 2022



Graphique 31 : Evolution des taux d'infraction dans le cadre de l'utilisation des véhicules de l'Etat de 2018 à 2022



Source : DGAIE/DPAE

## II.5.4 Situation des sollicitations des véhicules du parc central de l'État

### Points saillants :

- Fort taux de satisfaction des demandes de véhicules tout terrain ;
- Forte demande de cars

### Commentaire général

Selon les dispositions de l'article 34 du décret n°2016-1056/PRES/PM/MINEFID/MATDSI/MTMUSR du 14 novembre 2016, les véhicules du parc central de l'État sont destinés à pallier un besoin urgent ou ponctuel de l'État. A ce titre, le parc central est régulièrement saisi pour des mises à dispositions de véhicules au profit de structures de l'administration publique aussi bien à titre gratuit qu'à titre onéreux à travers les locations de véhicules. La location des véhicules du parc central de l'État aux termes des dispositions de l'arrêté n°2010-373/MEF/SG/DGPE/DPAE du 09 novembre 2010 portant tarification et répartition des recettes relatives aux prestations de la Direction du Parc Automobile de l'État, est également ouverte aux personnes physiques et morales privées.

*Tableau 31 : situation des demandes de sollicitation des véhicules du parc central de l'Etat*

DESIGNATION	DEMANDE SATISFAITES	DEMANDE DE NON SATISFAITES	DEMANDES TRAITÉES	TAUX DE SATISFACTION
<b>DEMANDES DE CAR</b>	136	34	170	80,00%
<b>DEMANDES DE BERLINES</b>	149	9	158	94,30%
<b>DEMANDES DE TOUT TERRAINS</b>	94	5	99	94,95%
<b>Total</b>	<b>379</b>	<b>48</b>	<b>427</b>	<b>88,76%</b>

### Source : DGAIE/DPAE

Au titre de l'année 2022, la DGAIE a pu satisfaire à 379 demandes de sollicitations de véhicules sur 427 demandes enregistrées, soit un taux de satisfaction de 88,76%. C'est un taux appréciable compte tenu des difficultés que rencontre la DPAE. L'analyse des sollicitations, selon le type de véhicule, révèle une forte demande en cars (170) contre 158 en berlines et 99 en sollicitation de véhicules tout terrain. En termes de satisfaction, les véhicules de type tout terrains ont reçu un fort taux de satisfaction (94,95%) suivi des berlines (94,30%) et les cars viennent en dernière position avec un taux de satisfaction de 80%.

Graphique 32 : situation du taux de satisfaction des sollicitations des véhicules du parc central de l'Etat en 2022

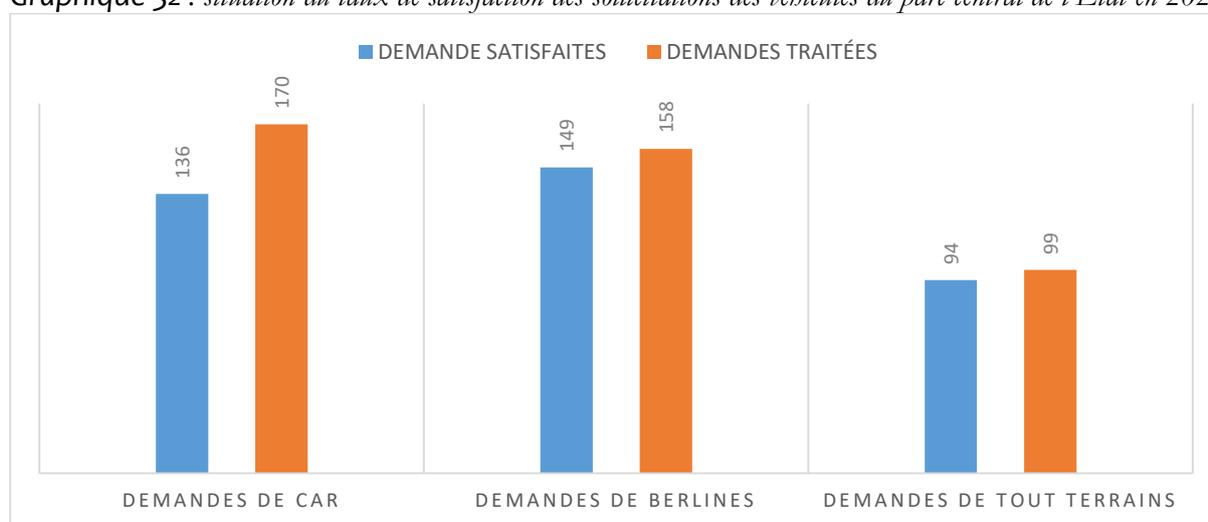


Tableau 32 : détermination du ratio nombre de véhicules/chauffeur

Années	Nombre de chauffeurs	Nombre de véhicules	Ratio véhicule/chauffeur
2022	1768	5771	3,26

Source : DGAIE/DPAE

Il ressort de l'analyse du tableau qu'en 2022, le ratio véhicule par chauffeur est de 3,26, un chiffre légèrement au-dessus de la norme qui est de 3 véhicules par chauffeur.

## II.6 INDICATEURS CLES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPTABILITE MATIERES

Ils sont relatifs à :

- la situation des réceptions des commandes publiques ;

- la situation des réformes des matières de l'Etat ;
- la situation de la dévolution des biens des projets et programmes en fin d'exécution ;
- l'évolution du déploiement de la comptabilité des matières dans l'administration publique.

### II.6.1 Réceptions des commandes publiques

#### Points saillants :

- Baisse du nombre de dossiers d'invitation aux réceptions des commandes publiques
- Baisse légère du montant des marchés réceptionnés sur la période.

#### Commentaire général

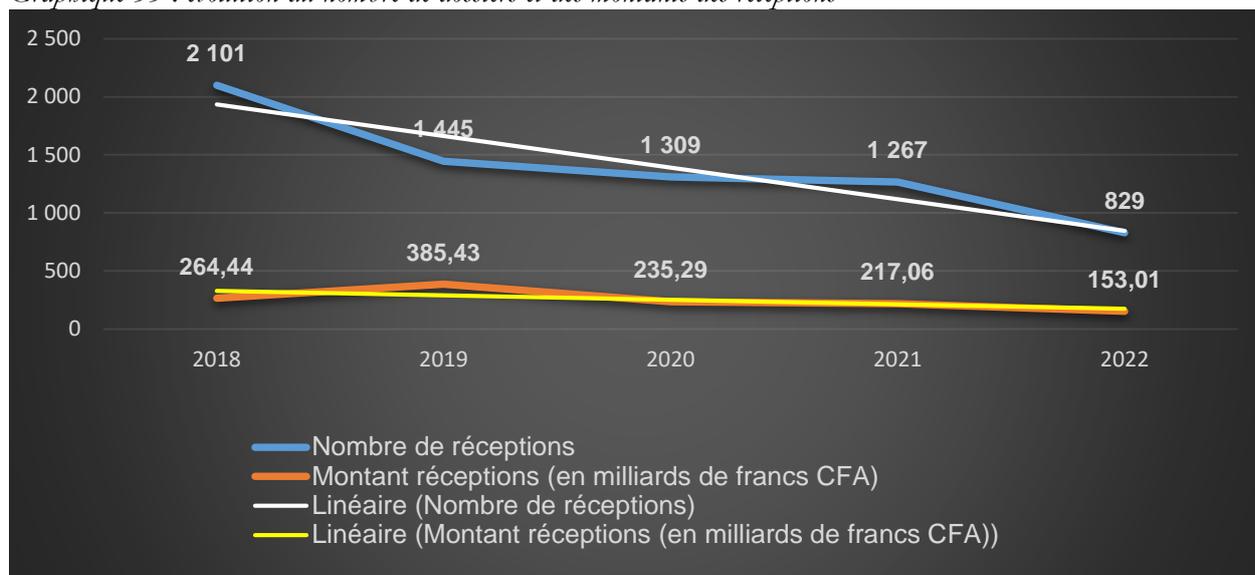
La Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Équipement de l'État (DGAIE) participe aux réceptions des commandes publiques organisées par les différents ministères, institutions et autres organismes publics au niveau central dont le montant est supérieur à 10 millions, à l'exception des marchés à commandes.

La réception consacre le transfert de propriété des biens et services à l'État. Sur la période 2018-2022, la moyenne annuelle des réceptions des commandes publiques auxquelles la DGAIE a pris part est de 1 390. Elle est en baisse de 15% par rapport à la période 2017-2021. Sur la période 2018-2022, il a été relevé une régression continue du nombre de dossiers de réceptions reçus par la DGAIE soit une diminution moyenne annuelle de 20,74%.

Au cours de l'année 2022, la DGAIE a participé à toutes les réceptions de commandes publiques pour lesquelles elle a reçu des lettres d'invitation, soit un total de 829. Le nombre de dossier est en légère baisse par rapport à 2 021 puisqu'il est passé de 1 267 à 829 soit une diminution de l'ordre de 35%. Cette situation s'explique par le relèvement du seuil de participation de la DGAIE aux réceptions de certains marchés et l'inaccessibilité à certaines zones dues à l'insécurité.

Par ailleurs, les montants annuels des commandes pour lesquelles la DGAIE a reçu des invitations de participation aux réceptions de commandes publiques sont en légère baisse sur la période sous revue passant de 264,44 milliards en 2018 à 153,01 milliards en 2022 soit une baisse annuelle moyenne de 12,78%.

Graphique 33 : évolution du nombre de dossiers et des montants des réceptions



Source : DGAIE/DCM

Tableau 33 : évolution du nombre de dossiers de réceptions de 2018 à 2022

Qté/Val	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de réceptions	2 101	1 445	1 309	1 267	829
Montant réceptions (en milliards de francs CFA)	264,44	385,43	235,29	217,06	153,01

Source : DGAIE/DCM

## II.6.2 Réforme des biens de l'État

### Points saillants :

- Nombre de véhicules réformés tendanciellement stationnaire
- Prédominance des engins à deux (02) roues dans les véhicules réformés en 2022.

### Commentaire général

La réforme des matières est une procédure de sortie définitive des biens meubles et immeubles de l'Etat et des autres organismes publics qui ne sont plus susceptibles d'emploi ou de réemploi, ou que leur degré d'altération ou d'usure le justifie ou encore lorsque les coûts de maintenance deviennent trop onéreux pour l'Etat.

La réforme des matières concerne aussi bien le matériel roulant que le petit matériel de l'Etat et des autres organismes publics. Une réforme des matières suit nécessairement le processus suivant :

- proposition de mise à la réforme des matières à l'aliénation ;
- approbation par les autorités compétentes (ordonnateur des matières) ;
- proposition de la nouvelle destination des matières par une commission de réforme.

Sur la période 2018-2022, au total trois mille neuf cent un (3 901) véhicules à deux roues et quatre roues ont été réformés. À cela s'ajoute un nombre important de petits matériels constitués principalement de matériel et mobilier de bureau et de logement hors d'usage. Le nombre de véhicules réformés est tendanciellement stationnaire sur la période comparativement à la précédente période qui était en baisse (5 753 à 3 901). Le nombre de véhicules réformés en 2022 est en régression de 56,47% par rapport à 2021. Cet effectif est passé de 1036 en 2021 à 585 en 2022.

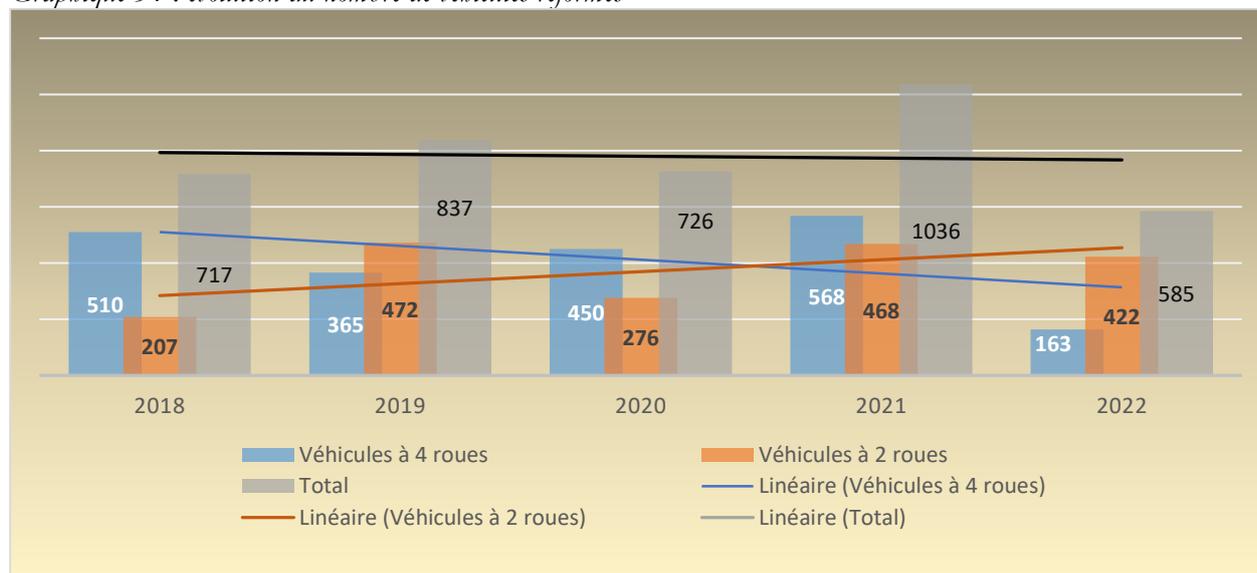
Ces diminutions s'expliquent par une baisse du nombre des véhicules hors d'usage et du contexte sociopolitique.

Tableau 34 : évolution du nombre de véhicules réformés

Désignations	2018	2019	2020	2021	2022
Véhicules à 4 roues	510	365	450	568	163
Véhicules à 2 roues	207	472	276	468	422
Total	717	837	726	1036	585

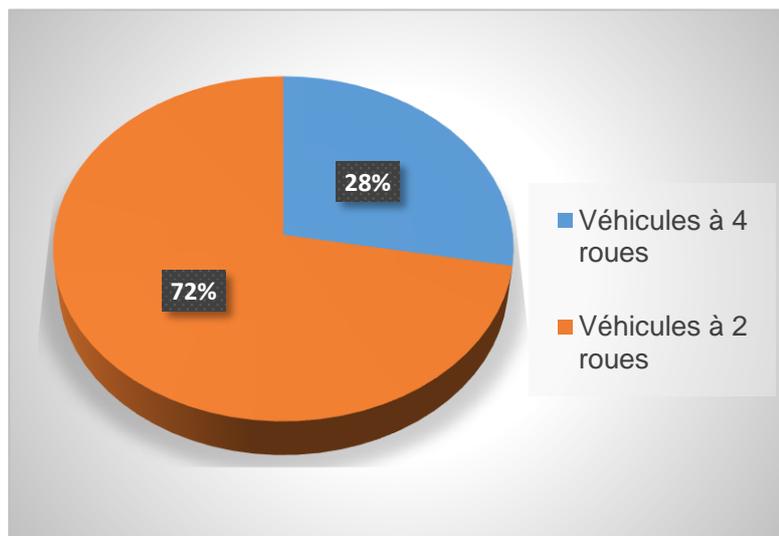
Source : DGAIE/DCM

Graphique 34 : évolution du nombre de véhicules réformés



En 2022, la répartition de ce matériel par type de véhicules montre une prédominance de véhicules à deux (02) roues contrairement à l'année 2021 où les véhicules à 4 roues étaient prédominants. En effet, en 2022, près de 72,13% du matériel réformé est constitué de véhicules à deux (02) roues soit 422 contre 27,86% d'engins à quatre (04) roues soit 163. Cette situation s'explique par la suspension de la réforme des véhicules à quatre (4) roues en 2022.

Graphique 35 : répartition des véhicules réformés en 2022



Par ailleurs, la réforme du petit matériel concerne principalement le matériel de bureau et de logement hors d'usage. Ce type de matériel est constitué en lot et vendu aux enchères.

### II.6.3 Évolution des opérations de dévolution des biens des projets et programmes en fin d'exécution au Burkina Faso

#### Points saillants :

- Stabilité du nombre d'opérations de dévolution des biens des projets et programmes en fin d'exécution ;
- Forte hausse des biens issus de dévolution des projets et programmes en fin d'exécution.

#### Commentaire général

La DGAIE est chargée de conduire la dévolution des biens des projets et programmes en fin d'exécution à travers la commission interministérielle de dévolution des biens.

Les biens acquis sur financement des projets et programmes demeurent la propriété desdits projets et programmes jusqu'à leur transfert ou cession. Ces biens font l'objet de dévolution à la clôture des projets et programmes.

Le nombre de biens des projets et programmes ayant connu une dévolution est tendanciellement en hausse sur la période 2018-2022 avec une progression moyenne annuelle de 12,41% et un effectif passé de 3 813 en 2018 à 6 088 en 2022.

Le nombre de biens dévolus en 2021 a connu une augmentation exponentielle comparativement à celui de 2020. En effet, ce nombre a triplé, passant de 3 425 à 10 930.

Par ailleurs, le nombre de projets et programmes dont les biens ont été dévolus en 2022 est en légère baisse comparativement à celui de 2021. En effet, ce nombre est passé de 25 projets et programmes en 2021 à 21 en 2022.

La dévolution permet de réaffecter des biens au profit des structures publiques. En effet, sur la période 2018-2021, 339 bâtiments à usage de bureaux, 3 229 ordinateurs de bureau, 2 735 imprimantes, 2 481 ordinateurs portables, 8 127 chaises, 3 445 fauteuils, 2 579 bureaux, 2 404 armoires et 30 groupes électrogènes ont été réaffectés. Pour ce qui est du matériel roulant, 1 663 motos, 66 berlines, 322 stations wagon, 501 Pick Up et 28 véhicules spécifiques ont été reversés dans le patrimoine de l'Etat.

Tableau 35 : Situation des biens dévolus des projets et programmes entre 2018-2022

Libellé nombre	2018	2019	2020	2021	2022
Bien immobilier					
Bâtiments	3	22	8	56	250
Matériel informatique					
Ordinateur de bureau	686	336	424	1094	759
Imprimante	273	387	384	1 042	669
Ordinateur portable	317	242	360	881	681
Mobilier de bureau					
Chaise	1 251	1 324	1 015	2 818	1 719
Fauteuil	400	258	216	1 894	677
Bureau	280	299	203	1 366	431

Libellé nombre	2018	2019	2020	2021	2022
Armoire	289	310	221	1 147	437
Matériel roulant					
Moto	150	280	500	406	327
Berline	5	19	9	12	21
Station wagon	105	71	49	33	64
Pick-Up	53	226	36	166	20
Véhicule spécifique	1	3	0	15	9
Matériel et outillage spécifique des mines et énergies					
Groupe électrogène	0	6	0	0	24
<b>Total</b>	<b>3 813</b>	<b>3 783</b>	<b>3 425</b>	<b>10 930</b>	<b>6 088</b>

Source : DGAIE/DCM

## II.6.4 Évolution du déploiement de la comptabilité des matières dans l'administration publique

### Points saillants

- Implémentation progressive de la comptabilité matières dans l'administration publique depuis 2018
- Forte implantation dans les ministères et institutions
- Baisse tendancielle du nombre de personnes formées et sensibilisées

### Commentaire général

La dynamique de l'implantation de la comptabilité des matières dans les administrations publiques a connu une baisse générale sur la période 2018-2022. L'implémentation de la comptabilité des matières consiste à la réalisation des activités de sensibilisations, formations, et réalisation des inventaires, ainsi qu'à la responsabilisation des acteurs chargés de la gestion du patrimoine non financier de l'Etat.

Sur la période 2018-2022, le nombre de structures bénéficiaires de l'implantation de la comptabilité des matières a augmenté annuellement en moyenne de 35,54%. Cette hausse s'explique par la responsabilisation de 41 comptables principaux des matières dans les ministères et institutions et de 131 gestionnaires des matières dans les autres structures publiques. Toutefois, il est resté statique sur les deux dernières années de la période sous revue (189). Cela s'explique par la situation sociopolitique et sécuritaire d'une part et la non tenue de la session annuelle des EPE et de CT en 2021 et 2022, d'autre part.

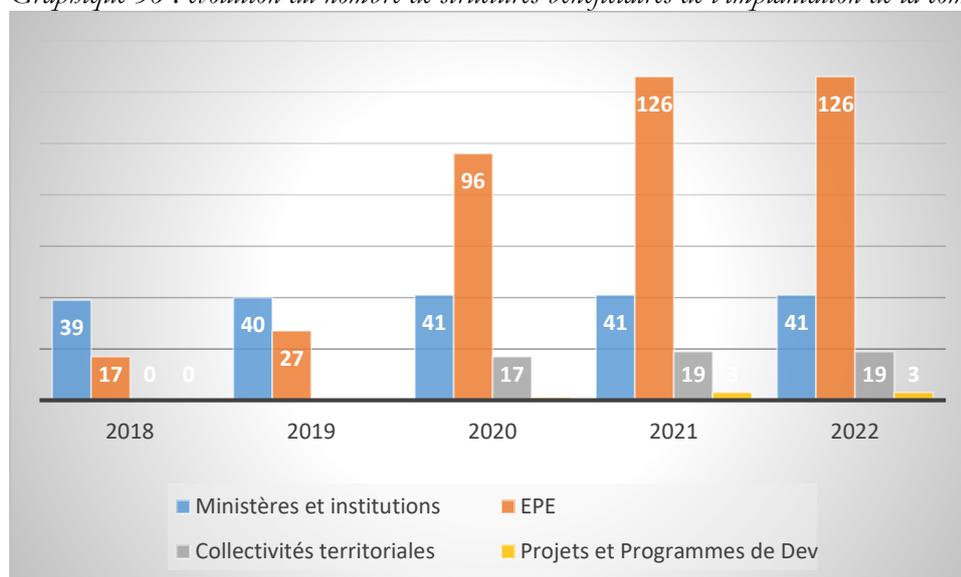
Il faut noter qu'aucune collectivité territoriale n'a bénéficié de l'implantation de la comptabilité des matières de 2018 à 2019 et entre 2021 et 2022. Il en est de même pour les EPE sur la dernière sous période. En effet, c'est sur leur propre saisine que ces structures bénéficient de l'implantation de la Comptabilité des matières.

Tableau 36 : évolution du nombre de structures bénéficiaires de l'implantation de la comptabilité des matières

Structures	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Ministères et institutions</b>	39	40	41	41	41
<b>EPE</b>	17	27	96	126	126
<b>Collectivités territoriales</b>	0	0	17	19	19
<b>Projets et Programmes de Dev</b>	0	0	1	3	3
<b>Total</b>	56	67	155	189	189

Source : DGAIE/DCM

Graphique 36 : évolution du nombre de structures bénéficiaires de l'implantation de la comptabilité des matières



### ✓ Opérationnalisation des bureaux comptables matières

Sur la période 2018-2022, le processus d'implantation de la comptabilité des matières a conduit à la création de bureaux comptables matières au sein des ministères et des institutions, ainsi que dans les collectivités territoriales et établissements publics soumis aux règles de la comptabilité publique.

À ce titre, quarante un (41) bureaux comptables matières principaux sont fonctionnels et 40 comptables principaux des matières nommés et installés sur la période au sein des ministères et institutions.

En ce qui concerne les collectivités territoriales et les établissements publics de l'Etat aucun comptable principal des matières n'a été nommé et donc aucun bureau comptables matières n'est fonctionnel.

✓ **Formation et sensibilisation des acteurs de la comptabilité des matières**

Le processus de déploiement de la comptabilité des matières intègre aussi la formation, la sensibilisation des acteurs de la comptabilité des matières sur le cadre juridique de la comptabilité des matières ainsi que sur les techniques de gestion de matières et de tenue de la comptabilité des matières.

À ce titre, 3 281 personnes ont bénéficié d'une formation/sensibilisation relative à la comptabilité des matières sur la période 2018-2022 soit une moyenne annuelle de 656 personnes.

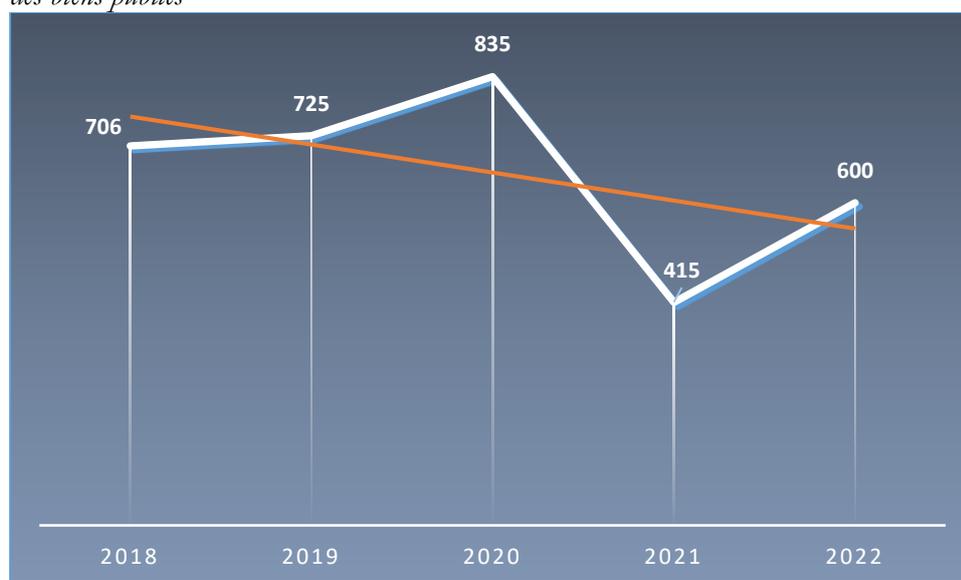
Tableau 37 : évolution du nombre d'acteurs formés et sensibilisés sur la comptabilité des matières et la gouvernance des biens publics

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'acteurs	706	725	835	415	600

Source : DGAIE-DCM

L'année 2022 a enregistré 600 personnes formées/sensibilisées. Entre 2021-2022, l'effectif annuel de personnes formées/sensibilisées a connu une hausse de 44,58%. Cet effectif est passé de 415 en 2021 à 600 en 2022. Cette augmentation s'explique par la formation et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne financière au niveau des EPE en 2022.

Graphique 37 : évolution du nombre d'acteurs formés et sensibilisés sur la comptabilité des matières et la gouvernance des biens publics



A fin 2022, les structures ayant bénéficié de l'implantation de la comptabilité des matières sont composées en majorité des ministères/institutions établissements publics de l'Etat. En effet, quarante et un (41) ministères et institutions, trente (30) EPE, deux (02) collectivités territoriales et trois (03) projets et programmes de développement ont bénéficié de l'implantation de la comptabilité des matières.

## **TROISIEME PARTIE : QUELQUES STATISTIQUES DES AFFAIRES IMMOBILIERES ET DE L'EQUIPEMENT DE L'ÉTAT**

### III.1 STATISTIQUES DES RESSOURCES HUMAINES

**Tableau 38: évolution de l'effectif de la DGAIE**

ANNEE	2017	2018	2019	2020	2021
EFFECTIFS	203	227	221	217	208

*Source* : DGAIE/SRH

**Tableau 39: évolution: Evolution de l'effectif du personnel de la DGAIE par catégorie (%)**

ANNEES	2017	2018	2019	2020	2021
A et assimilés	17,24	19,82	21,27	21,66	22,12
B et assimilés	24,63	27,75	27,15	27,65	28,85
C et assimilés	16,75	22,91	24,43	24,88	25,00
D et assimilés	6,40	4,85	3,17	2,76	2,40
E et assimilés	34,98	24,67	23,98	23,04	21,63
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

*Source* : DGAIE/SRH

**Tableau 40 : Evolution du personnel par tranche d'âge**

ANNEES	2017	2018	2019	2020	2021
[23-30] ans	18	40	33	28	14
[31-36] ans	42	45	42	40	47
[37-40] ans	43	42	36	46	41
[41-45] ans	35	42	51	51	50
[46-50] ans	26	18	23	21	33
[51-55] ans	33	31	26	26	19
[56-60] ans	6	9	10	5	4
<b>Total</b>	<b>203</b>	<b>227</b>	<b>221</b>	<b>217</b>	<b>208</b>

*Source* : DGAIE/SRH

**Tableau 41: Effectif du personnel selon le sexe**

Années	2017		2018		2019		2020		2021	
	EF.	(%)	EF.	(%)	EF.	(%)	EF.	(%)	EF.	(%)
Masculin	159	78,33%	176	77,53%	171	77,38%	168	77,42%	154	74,04%
Féminin	44	21,67%	51	22,47%	50	22,62%	49	22,58%	54	25,96%
<b>Total</b>	<b>203</b>	<b>100,00%</b>	<b>227</b>	<b>100%</b>	<b>221</b>	<b>100%</b>	<b>217</b>	<b>100%</b>	<b>208</b>	<b>100%</b>

Source : DGAIE/SRH

**Tableau 42: Répartition des effectifs de la DGAIE par structure en 2021**

Structures	Nombre	(%)
DG et Services rattachés	45	21,63
DAIE	55	26,44
DCM	38	18,27
DEDC	39	18,75
DPAE	31	14,90
<b>Total</b>	<b>208</b>	<b>100,00</b>

Source : DGAIE/SRH

**Tableau 43: Répartition de l'effectif par ancienneté en 2021**

Tranche d'ancienneté	Effectif	Pourcentage
] 0-5]	46	22,12%
] 5-10]	72	34,62%
] 10-15]	45	21,63%
] 15-20]	23	11,06%
] 20-25]	9	4,33%
] 25-30]	2	0,96%
] 30-35]	9	4,33%
] 35-40]	2	0,96%
<b>Total</b>	<b>208</b>	<b>100,00%</b>

Source : DGAIE/SRH

**Tableau 44: Couverture des besoins en ressources humaines**

	Besoins exprimés	Effectif reçu	Départs				Ecart
			Affectations	Retraites	Décès	Stage de formation	
<b>Effectif</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>20</b>

Source : DGAIE/SRH

### III.2 STATISTIQUES DES RESSOURCES FINANCIERES.

**Tableau 45: Situation d'exécution du budget et du fonds d'équipement en franc CFA**

Année	Désignation	Budget de l'Etat	Fonds d'Equipement	Total
2017	Prévisions	936984380	246 440 149	1 183 424 529
	Exécution	936839630	198 257 488	1 135 097 118
	<b>Taux en %</b>	<b>100</b>	<b>80,45</b>	<b>95,92</b>
2018	Prévisions	398913000	372 913 786	771 826 786
	Exécution	382 450 000	308 184 199	690 634 199
	<b>Taux en %</b>	<b>95,87</b>	<b>82,64</b>	<b>89,48</b>
2019	Prévisions	620 519 000	367 525 551	988 044 551
	Exécution	555637000	237 921 030	793 558 030
	<b>Taux en %</b>	<b>90</b>	<b>64,74</b>	<b>80,32</b>
2020	Prévisions	1142696733	471 251 801	1 613 948 534
	Exécution	1 120 348 233	296 866 337	1 417 214 570
	<b>Taux en %</b>	<b>98,04</b>	<b>63</b>	<b>87,81</b>
2021	Prévisions	875 300 600	205 103 371	1 080 403 971
	Exécution	454206426	182 210 370	636 416 796
	<b>Taux en %</b>	<b>52</b>	<b>88,84</b>	<b>58,91</b>

Source : DGAIE/SAF

**Tableau 46: Evolution de l'exécution du budget de la DGAIE en millions de franc CFA**

Années	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
Prévisions	1 183,42	771,83	988,04	1 613,95	1 080,40
Exécution	1 135,10	690,63	793,56	1 417,21	636,42

Source : DGAIE/SAF

**Tableau 47: Evolution du budget du fonds d'équipement en millions de francs CFA**

Années	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
<b>Prévisions</b>	246,44	372,91	367,53	471,25	205,10
<b>Exécution</b>	198,26	308,18	237,92	296,87	182,21

Source : DGAIE/SAF

### III.3 STATISTIQUES SUR LES RESSOURCES MATERIELLES.

**Tableau 48: évolution du niveau de concentration par bureau**

ANNEE	2018	2019	2020	2021
DG et services rattachés	3	3	3	3
DAIE	2	2	2	2

<b>DCM</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>DEDC</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>DPAE</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>UV/DCIM</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

Source : DGAIE/BCMS

**Tableau 49: Evolution de la taille du parc automobile de la DGAIE**

DESIGNATION	2019	2020	2021
	Nombre	Nombre	Nombre
Moto	9	9	9
Berline	9	9	8
Pik up	5	5	2
Station wagon	3	3	3
Camion	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>23</b>

Source : DGAIE/BCMS

**Tableau 50: Evolution du parc informatique de la DGAIE**

Désignation	2019	2020	2021
Ordinateur de bureau	133	171	176
Imprimante	99	121	134
Ordinateur portable	9	8	11
Photocopieur	ND	16	20

Source : DGAIE/BCMS

### III.4 STATISTIQUES DES ARCHIVES ET DE LA DOCUMENTATION.

**Tableau 51: Archives évaluées et transférées de 2017-2021**

Année	2017		2018		2019		2020		2021	
	Qté (m3)	Qté (m/l)								
Structure										
DG et Secréariat	0,23	2,8	0	0	0	0	0,2	2,5	0,41	5
SRH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SFM	0	0	0	0	0	0	0	0	0,16	2
CCI-SE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAT	0	0	0	0	0	0	0,083	1	0	0
DAIE	1,34	16,13	0	0	0	0	0	0	0,83	10
DEDC	1,07	12,84	0	0	0	0	0	0	1,58	19
DCM	0,75	9,01	0	0	0	0	1,54	18,5	1,08	13

DPAE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DCMEF/UV	0	0	1,5	18	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>3,39</b>	<b>40,78</b>	<b>1,5</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1,823</b>	<b>22</b>	<b>4,06</b>	<b>49</b>

Source : SAD / rapport d'évaluation

Tableau 52: Évolution de la fréquentation du Service des archives et de la documentation

DESIGNATION	2017	2018	2019	2020	2021
Ouvrages	0	0	0	0	0
Archives	0	3	0	6	3
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>3</b>

Source : DGAIE/SAD

### III.5 STATISTIQUES SUR LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS PUBLIQUES.

Tableau 53: Taux de prévision des activités de la DGAIE à médiatiser entre 2018 - 2021

années	2018	2019	2020	2021
Activités programmées (A)	166	172	158	122
Activités nécessitant une couverture médiatique (B)	70	53	75	37
Activités prévues pour couverture (C)	39	25	50	37
Taux de prévision de couverture (D) (D=C/B)	55,71%	47,17%	66,67%	100%

Source : DGAIE/SCRIP

Tableau 54: Evolution du taux de couverture médiatique des activités par structure de 2018 à 2021

ANNES	2018			2019			2020			2021		
	pré vu es	cou vert es	(%)	prév ues	cou vert es	(%)	prév ues	cou vert es	(%)	prévu es	cou vert es	(%)
DG et Services rattachés	16	16	100%	9	9	100%	17	13	76%	15	12	80%
DAIE	11	10	91%	6	12	200%	10	8	80%	6	5	83%
DCM	9	5	56%	10	11	110%	14	17	121%	7	10	143%
DEDC	3	0	0%	0	0		6	2	33%	7	5	71%
DPAE	0	0	0%	0	0		3	1	33%	4	4	100%
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>31</b>	<b>79%</b>	<b>25</b>	<b>32</b>	<b>128%</b>	<b>50</b>	<b>41</b>	<b>82%</b>	<b>39</b>	<b>36</b>	<b>92%</b>

Source : DGAIE/SCRIP

## III.6 STATISTIQUES DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE L'ETAT.

**Tableau 55: Évolution des dépenses de constructions nouvelles en millions F CFA**

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses de constructions nouvelles	14 115	ND	5 040	3 750	5 373

Source : DGAIE/DAIE

**Tableau 56: Évolution du montant et du nombre de contrats de réhabilitation (en millions F CFA)**

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de contrats	22	17	23	11	23
Montant en F CFA	2 704,85	1 681,61	1 519,90	1 038,88	1 308,00

Source : DGAIE/DAIE

**Tableau 57: Evolution du portefeuille de baux administratifs consentis par l'Etat de 2017-2021**

Années	2017	2018	2019	2020	2021
Total	262	283	295	307	319

Source : DGAIE/DAIE

**Tableau 58: Evolution du montant des baux (en millions de F CFA) de 2017-2021**

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Montant total	5 560	5 960	6 400	7 480	8 733

Source : DGAIE/DAIE

**Tableau 59: Évolution du taux de satisfaction (en %)**

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de satisfaction	100,0	77,3	85,2	52,0	78,8

Source : DGAIE/DAIE

**Tableau 60: Evolution des nombre de demande de location de bâtiment exprimés et approuvée**

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Demande exprimée	9	44	27	50	33
Demande approuvée	9	34	23	26	26
Taux de satisfaction (en %)	100,0	77,3	85,2	52,0	78,8

Source : DGAIE/DAIE

**Tableau 61: Évolution des montants prévisionnels des baux administratifs par an (en milliards de FCFA)**

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Dotation initiale	5,5	5,5	5,5	5,99	5,72
Montant exécuté	5,23	5,97	6,4	5,71	6,43
<b>Ecart</b>	<b>0,27</b>	<b>-0,47</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,28</b>	<b>-0,71</b>

Source : DGAIE/DAIE

**Tableau 62: Évolution du montant des baux administratifs de 2017 à 2021, par région en millions de francs**

Régions	2017	2018	2019	2020	2021
Boucle du Mouhoun	9,72	19,08	19,08	20,28	20,28
Cascades	7,2	16,92	21,72	21,72	26,88
Centre	4857,52	5559,67	5961,67	6940,39	8235,264
Centre-Est	15,18	22,56	22,56	34,56	25,92
Centre-Nord	12,26	13,88	13,88	13,88	13,884
Centre-Ouest	17,64	32,26	32,26	34,65	35,196
Centre-Sud	4,32	21,9	14,1	13,62	28,5
Est	4,5	7,13	7,13	7,12	7,128
Hauts-Bassins	190,56	221,23	254,23	277,16	270,24
Nord	12,94	23,08	23,08	13,88	25,476
Plateau Central	7,38	11,28	11,28	11,28	22,56
Sahel	2,82	3,78	3,78	3,78	3,78
Sud-Ouest	73,54	19,32	19,32	20,52	18,24
<b>Total</b>	<b>5215,58</b>	<b>5972,09</b>	<b>6404,09</b>	<b>7412,84</b>	<b>8733,35</b>

Source : DGAIE/DAIE

**Tableau 63: Evolution du nombre de baux par type d'usage de 2018-2021**

Type d'usage	2017	2018	2019	2020	2021
Usage de bureau	201	216	229	245	255
Usage de logement	57	65	64	58	60
Usage technique	4	2	2	4	4
<b>Total</b>	<b>262</b>	<b>283</b>	<b>295</b>	<b>307</b>	<b>319</b>

Source : DGAIE/DAIE

**Tableau 64 : Évolution du portefeuille de baux administratifs consentis à l'État par Ministères et institutions**

<b>Ministères et Institutions</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
MMEC	2	2	3	3	4
MJDHPC	8	8	8	8	13
MATDCS	61	61	63	42	42
MAAH	16	17	17	17	15
MUH	1	1	2	2	2
MINEFID	30	36	37	40	43
MENAPLN	29	28	29	30	33
MESRSI	11	12	12	12	11
MEEVCC	9	11	12	12	12
MCRP	1	2	2	3	4
MCAT	5	4	4	4	5
MDNAC	1	1	1	1	1
M.FEMME	19	20	21	23	21
M.FONCTION PUBLIQUE	8	7	7	8	6
M JEUNESS	12	13	12	14	15
MINISTERE DE LA SANTE	7	10	10	7	6
MAECBE	4	5	6	6	7
MRAAH	6	6	6	6	6
MSL	7	9	9	8	8
MCIA	1	1	1	3	3
MDENP	3	3	3	3	3
PM	6	6	7	7	3
PRESIDENCE	14	17	18	19	22
CSC	1	1	1	1	1
COUR DES COMPTES		1	1	1	1
MEDIATEUR		1	2	2	2
CNDH			1	1	1
MSECU				24	22
MTMUSR					1
MEA					2
<b>TOTAL</b>	<b>262</b>	<b>283</b>	<b>295</b>	<b>307</b>	<b>319</b>

Source : DGAIE/DAIE

**Tableau 65 : Répartition du montant en franc CFA des baux administratifs consentis à l'État par Ministère et institution**

<b>MINISTERES ET INSTITUTIONS</b>	<b>MONTANT</b>	<b>%</b>
Commission Nationale des Droits Humains (CNDH)	48 000 000	0,55%
Cour des Comptes	36 000 000	0,41%
CSC	9 000 000	0,10%
MAAH	235 080 000	2,69%
MAECBE	270 960 000	3,10%
MATD	392 436 000	4,49%
MCA	101 160 000	1,16%
MCAT	281 712 000	3,23%
MCIA	3 300 000	0,04%
MCRP	260 400 000	2,98%
MDENP	198 000 000	2,27%
MDHPC	120 000 000	1,37%
MDNAC	4 200 000	0,05%
MEA	54 000 000	0,62%
Médiateur du Faso	16 800 000	0,19%
MEEVCC	277 452 000	3,18%
MEMC	252 600 000	2,89%
MENAPLN	772 812 000	8,85%
MESRSI	370 020 000	4,24%
MFPTPS	352 560 000	4,04%
MFSNF	423 468 000	4,85%
Ministère des Infrastructures	17 160 000	0,20%
MINEFID	1 638 468 000	18,76%
Ministère de la Santé	52 800 000	0,60%
Ministère de la Sécurité	383 400 000	4,39%
MJDHPC	482 640 000	5,53%
MJFIP	334 440 000	3,83%
MRAH	190 824 000	2,19%
MS	30 000 000	0,34%
MSL	169 056 000	1,94%
MUH	20 400 000	0,23%
Présidence du Faso	604 200 000	6,92%
Primature	162 000 000	1,85%
MTMUSR	168 000 000	1,92%
<b>Total général</b>	<b>8 733 348 000</b>	<b>100,00%</b>

Source : DGAIE/DAIE

### III.7 STATISTIQUES DES RECETTES DE SERVICE

**Tableau 66 : Evolution des recouvrements des recettes de service de la DGAIE en millions de franc FCFA**

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Vente aux enchères	823,8	943,9	470,99	1651,4	1473,25
Location d'immeuble	1,2	0,4	3,1	0	0
Vente de fiche d'immatriculation	7,7	8,6	5,3	3,77	1,09
Location de véhicule	129	83	68,33	16,54	67,01
<b>Total</b>	<b>961,7</b>	<b>1036</b>	<b>547,72</b>	<b>1671,71</b>	<b>1541,35</b>

Source : DGAIE/DAIE

**Tableau 67 : Evolution des recettes de ventes aux enchères de 2017-2021 en millions de francs CFA**

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes	8223,80	943,90	470,99	1651,40	1473,25

Source : DGAIE/DAIE

**Tableau 68 : Evolution des recettes de ventes aux enchères de 2017-2021 en millions de francs CFA**

2021		
Structures	Montant	Part ("%)
ETAT	908,05	61,64%
EPE	437,33	29,68%
CT	28,70	1,95%
SE	99,20	6,73%
<b>Total</b>	<b>1 473,25</b>	<b>100,00%</b>

Source : DGAIE/DAIE

**Tableau 69 : Evolution du ratio de l'efficience des ventes aux enchères publiques en millions de franc CFA**

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses	20,4	45,3	21,3	ND	28
Recettes	823,8	944	470,9	1651,4	1473,25
<b>Ratio</b>	<b>40,38</b>	<b>20,84</b>	<b>22,11</b>	<b>ND</b>	<b>52,62</b>

Source : DGAIE/DAIE

**Tableau 70 : Evolution de la vente des fiches d'immatriculation en millions de franc CFA**

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Montant	7,70	8,60	5,30	3,77	1,09

Source : DGAIE/DPAE

**Tableau 71 : Évolution du montant de la location de véhicules en million de franc CFA**

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Montant	129,00	83,00	68,33	16,54	67,01

Source : DGAIE/DPAE

### III.8 STATISTIQUES SUR LES DEPENSES D'EQUIPEMENTS, EAU, ELECTRICITE, TELEPHONE.

Tableau 72 : Répartition des dépenses en millions de franc CFA de consommation par poste entre 2018 et 2022

Désignation	Montant	(%)
Electricité	42 302,04	26%
Eau	98 138,00	59%
Téléphone	25346,63	15%
<b>Total</b>	<b>165 786,67</b>	<b>100%</b>

Source : DGAIE/DEDC

Tableau 73: Évolution du montant des factures d'eau, d'électricité et de téléphone en FCFA

DESIGNATION	2018	2019	2020	2021	2022
Eau	8 169 022 298	8 706 863 484	8 107 584 999	8 918 912 954	8 399 651 353
Électricité	19 107 944 857	18 706 712 466	19 090 593 925	20 835 302 465	20 397 451 915
Téléphone	5 357 233 186	5 907 789 376	6 246 786 919	5 958 357 492	5 968 014 160
<b>TOTAL</b>	<b>32 634 200 341</b>	<b>33 321 365 326</b>	<b>33 444 965 843</b>	<b>35 712 572 911</b>	<b>34 765 117 428</b>

Source : DGAIE/DEDC

Tableau 74 : Classification des Ministères et Institutions par « grands consommateurs » en Eau

N° SECTION	MINISTERES ET INSTITUTIONS	CONSOMMATION (FCFA)	TAUX (%)
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	2 615 904 754	31,14
21	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	1 610 069 112	19,17
1	Présidence du Faso	1 242 955 390	14,80
10	Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux	606 517 139	7,22
14	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	458 125 299	5,45
9	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	381 628 069	4,54
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	264 328 458	3,15
42	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	227 522 501	2,71

N° SECTION	MINISTERES ET INSTITUTIONS	CONSOMMATION (FCFA)	TAUX (%)
22	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire	132 790 070	1,58
27	Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques	128 121 254	1,53
23	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	123 070 734	1,47
18	Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme	119 780 968	1,43
32	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	75 666 396	0,90
20	Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	72 336 567	0,86
30	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	59 383 462	0,71
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	58 693 127	0,70
3	Primature	52 488 348	0,62
50	Grande Chancellerie	28 917 369	0,34
25	Ministère du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	27 769 196	0,33
12	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur	24 500 641	0,29
4	Assemblée Législative de Transition	18 200 648	0,22
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	14 993 191	0,18
58	Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)	7 296 823	0,09
57	Cour de Cassation	7 075 128	0,08
60	Médiateur du Faso	6 810 914	0,08
2	Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	5 506 023	0,07
51	Conseil Supérieur de la Communication	4 803 310	0,06
31	Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques	4 211 926	0,05
56	Cour des Comptes	4 204 629	0,05
5	Conseil Economique et Social	3 992 944	0,05

N° SECTION	MINISTERES ET INSTITUTIONS	CONSOMMATION (FCFA)	TAUX (%)
26	Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières	3 422 833	0,04
52	Autorité Supérieure du Contrôle d'État et de la Lutte contre la Corruption	2 821 821	0,03
59	Commission Informatique et des Libertés	2 635 969	0,03
54	Conseil Constitutionnel	2 004 080	0,02
38	Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat	1 102 260	0,01
55	Conseil d'État	0	0
61	Commission nationale des droits humains	0	0

Source : DGAIE/DEDC

**Tableau 75 : Classification des Ministères et Institutions par « grands consommateurs » en Électricité**

N° SECTION	MINISTERES ET INSTITUTIONS	CONSOMMATION (FCFA)	TAUX (%)
21	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	5 517 136 344	27,10
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	2 672 916 376	13,13
14	Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective	2 427 321 494	11,92
09	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	1 635 161 497	8,03
27	Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques	987 089 474	4,85
23	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	906 028 906	4,45
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	861 841 760	4,23
18	Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme	728 925 954	3,58
01	Présidence du Faso	712 022 139	3,50
10	Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux	679 690 437	3,34
30	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	501 280 731	2,46

N° SECTION	MINISTERES ET INSTITUTIONS	CONSOMMATION (FCFA)	TAUX (%)
42	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	478 351 672	2,35
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	439 017 459	2,17
31	Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques	242 958 279	1,19
20	Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	217 839 192	1,07
22	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire	133 095 050	1,07
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	161 253 946	0,79
03	Primature	144 815 507	0,71
04	Assemblée Législative de Transition	116 672 503	0,57
12	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur	113 899 005	0,56
32	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	108 561 706	0,53
25	Ministère du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	87 679 140	0,43
52	Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	71 121 103	0,35
38	Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat	43 933 797	0,22
57	Cour de Cassation	40 976 132	0,20
51	Conseil Supérieur de la Communication	34 250 961	0,17
02	Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	33 631 608	0,17
26	Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	33 420 307	0,16
56	Cour des Comptes	28 944 747	0,14
60	Médiateur du Faso	28 473 295	0,14
05	Conseil Economique et Social	25 270 759	0,12
50	Grande Chancellerie	20 924 706	0,10

N° SECTION	MINISTERES ET INSTITUTIONS	CONSOMMATION (FCFA)	TAUX (%)
54	Conseil Constitutionnel	20 652 184	0,10
59	Commission Informatique et des Libertés	17 447 175	0,09
	Haute cour de justice	2 650 059	0,01
55	Conseil d'Etat	0	0
58	Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)	0	0
	Commission nationale des droits humains	0	0

Source : DGAIE/DEDC

**Tableau 76 : Classification des Ministères et Institutions par « grands consommateurs » en Téléphone**

N° SECTION	MINISTERES ET INSTITUTIONS	CONSOMMATION (FCFA)	TAUX (%)
14	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	1 200 994 992	19,90
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	875 370 688	14,51
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	810 020 432	13,42
9	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	785 209 704	13,01
1	Présidence du Faso	585 316 271	9,70
31	Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques	535 649 257	8,88
21	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	159 217 222	2,64
12	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur	156 923 803	2,60
27	Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques	147 469 332	2,44
4	Assemblée Législative de Transition	95 215 586	1,58
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	83 907 185	1,39
10	Ministère de la Justice et des Droits Humains, Chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux	79 958 665	1,33
42	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement	66 933 916	1,11

N° SECTION	MINISTERES ET INSTITUTIONS	CONSOMMATION (FCFA)	TAUX (%)
18	Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme	60 326 292	1,00
30	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	53 109 292	0,88
23	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales	48 291 804	0,80
3	Primature	41 441 191	0,69
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	40 327 330	0,67
22	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire	39 690 940	0,66
26	Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	37 033 748	0,61
58	Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)	32 607 799	0,54
60	Médiateur du Faso	17 819 428	0,30
51	Conseil Supérieur de la Communication	16 616 321	0,28
52	Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	15 272 407	0,25
25	Ministère du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises	13 444 759	0,22
20	Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	11 346 162	0,19
32	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	5 810 026	0,10
5	Conseil Economique et Social	3 917 353	0,06
50	Grande Chancellerie	3 304 377	0,05
59	Commission Informatique et des Libertés	2 621 161	0,04
2	Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	2 613 677	0,04
61	Commission nationale des droits humains	2 192 113	0,04
55	Conseil d'Etat	1 465 554	0,02
38	Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat	1 386 331	0,02
56	Cour des Comptes	827 644	0,01
54	Conseil Constitutionnel	528 885	0,01

N° SECTION	MINISTERES ET INSTITUTIONS	CONSOMMATION (FCFA)	TAUX (%)
57	Cour de Cassation	0	0

Source : DGAIE/DEDC

Tableau 77 : Évolution des dépenses d'internet et de services postaux en FCFA

DESIGNATION	2018	2019	2020	2021	2022	Total	Taux
Redevances du réseau informatique national de l'Administration (RESINA)	1 048 341 264	882 813 696	882 813 696	737 314 032	737 314 032	4 288 596 720	84,68%
Redevances des boîtes postales et des frais d'affranchissement du courrier	159 886 357	157 831 568	209 574 615	12 972 470	235 706 043	775 971 053	15,32%
<b>TOTAL</b>	<b>1 208 227 621</b>	<b>1 040 645 264</b>	<b>1 092 388 311</b>	<b>750 286 502</b>	<b>973 020 075</b>	<b>5 064 567 773</b>	<b>100%</b>

Source : DGAIE/DEDC

Tableau 78 : Evolution des consommations moyennes mensuelles par agent public

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Eau (FCFA)	3 791	3 827	3 395	3 299	3 044
Electricité (FCFA)	9 077	8 780	8 709	7 707	7 393
Téléphone (FCFA)	2 423	2 195	2 043	2 204	2 163
<b>Total (F CFA)</b>	<b>15 291</b>	<b>14 802</b>	<b>14 146</b>	<b>13 210</b>	<b>12 600</b>

Source : DGAIE/DEDC

Tableau 79 : Évolution des acquisitions d'équipements faites par les ministères et institutions

DESIGNATION	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL	TAUX
Matériels informatiques et péri-informatiques	3 433 649 651	2 884 639 549	1 258 077 513	1 660 955 132	2 419 963 234	11 657 285 079	36,4%
Mobiliers et matériels de bureau et de logement	980 466 571	1 105 104 305	1 054 575 593	2 294 296 545	2 385 967 110	7 820 410 124	24,4%
Fournitures de bureau	1 969 780 295	1 802 794 626	842 785 342	2 414 338 369	618 314 633	7 648 013 265	23,9%
Produits et consommables	1 333 738 800	540 343 326	755 706 411	1 475 068 154	797 369 531	4 902 226 222	15,3%

DESIGNATION	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL	TAUX
informatiques et péri-informatiques							
<b>TOTAL</b>	<b>7 717 635 317</b>	<b>6 332 881 806</b>	<b>3 911 144 859</b>	<b>7 844 658 200</b>	<b>6 221 558 069</b>	<b>32 027 878 251</b>	<b>100%</b>

Source : DGAIE/DEDC

Tableau 80: Évolution des acquisitions de timbres fiscaux et des autres imprimés administratifs entre 2018 et 2022

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Timbres fiscaux	289 932 994	0	182 215 509	0	202 979 989	<b>675 128 492</b>
Autres imprimés administratifs	528 614 630	881 087 592	735 927 414	466 586 241	296 735 750	<b>2 908 951 627</b>
<b>Total</b>	<b>818 547 624</b>	<b>881 087 592</b>	<b>918 142 923</b>	<b>466 586 241</b>	<b>499 715 739</b>	<b>3 584 080 119</b>

Source : DGAIE/DEDC

Tableau 81 : Évolution du montant des factures d'eau, d'électricité et de téléphone

DESIGNATION	2018	2019	2020	2021	2022
Eau	8 169 022 298	8 706 863 484	8 107 584 999	8 918 912 954	<b>8 399 651 353</b>
Electricité	19 107 944 857	18 706 712 466	19 090 593 925	20 835 302 465	<b>20 397 451 915</b>
Téléphone	5 357 233 186	5 907 789 376	6 246 786 919	5 958 357 492	<b>5 968 014 160</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32 634 200 341</b>	<b>33 321 365 326</b>	<b>33 444 965 843</b>	<b>35 712 572 911</b>	<b>34 765 117 428</b>
Taux d'accroissement annuel du montant des factures d'eau	-	6,58%	-6,88%	10,01%	-5,82%
Taux d'accroissement annuel du montant des factures d'électricité	-	-2,10%	2,05%	9,14%	-2,10%
Taux d'accroissement annuel des factures de téléphone	-	10,28%	5,74%	-4,62%	0,16%

<b>Taux d'accroissement annuel de la facture globale</b>	-	2,11%	0,37%	6,78%	-2,65%
--	---	-------	-------	-------	--------

Source : DGAIE/DEDC

Tableau 82 : Evolution du train de vie de l'Etat

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses des ABS et du personnel (en milliards)	888,17	1 045,34	1 073,02	1 155,61	1 218,79*
Dépenses acquisition de véhicules (en milliards)	1,49	3,82	2,98	6,78	4,61
Total des dépenses de fonctionnement (en milliards)	889,66	1 049,16	1 076,00	1 162,39	1 223,40
Recettes propres (en milliards)	1 252,64	1 355,77	1 355,77	1 683,15	2 400,62*
Ratio fonctionnement/Recettes propres	0,71	0,77	0,79	0,69	0,51

Source : DGAIE/DEDC

\* - Rapport sur la situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2022, au 31 décembre 2022

### III.9 STATISTIQUES SUR LE PARC AUTOMOBILE DE L'ETAT

Tableau 83: situation du Parc Automobile de l'État de 2017 à 2021

DESIGNATION	2017	2018	2019	2020	2021
4 roues	6 317	6 827	3 727	3 727	3 727
Berline	1 439	1 446	673	673	673
Pick-Up	2 909	3 219	1 793	1 793	1 793
Station wagon	1 419	1 483	866	866	866
Véhicules spécifiques	550	679	395	395	395
2 roues (Motos)	7 322	10 961	11 434	11 434	11 434
<b>Total</b>	<b>13 639</b>	<b>17 788</b>	<b>15 161</b>	<b>15 161</b>	<b>15 161</b>

Source : DGAIE/DPAE

Tableau 84 : situation du parc auto de l'État au niveau central et au niveau régional en 2021

DESIGNATION	Motos	Berlines	Pick-Up	Station Wagon	Véhicules Spécifiques
Niveau déconcentré	9042	213	1177	319	312
Niveau central	4548	460	616	547	83
<b>TOTAL</b>	<b>13590</b>	<b>673</b>	<b>1793</b>	<b>866</b>	<b>395</b>

Source : DGAIE/DPAE

Tableau 85 : Evolution des dépenses en milliards de FCFA relatives au matériel roulant

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Montant	18,88	12,20	19,80	15,43	24,92

Source : DGAIE/DPAE

Tableau 86 : évolution des dépenses relatives au matériel roulant des Ministères et Institutions (en Milliards de Francs CFA)

Désignation	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
Carburant et lubrifiant	6,37	8,74	13,47	11,16	17,23	11,394
Acquisition de véhicules	11,27	1,49	3,82	2,98	6,78	5,268
Entretien et réparation	1,24	1,97	2,51	1,29	0,91	1,584
<b>Total</b>	<b>18,88</b>	<b>12,2</b>	<b>19,8</b>	<b>15,43</b>	<b>24,92</b>	<b>18,246</b>

Source : DGAIE/DPAE

Tableau 87 : Synthèse des opérations de contrôle des véhicules de l'État (2017-2021)

Désignation	2017	2018	2019	2020	2021	Moyennes
Véhicules contrôlés	477	512		385	559	484
Cas d'infraction	20	16		25	48	28
<b>Taux d'infraction (%)</b>	<b>4,17</b>	<b>3,12</b>		<b>6,49</b>	<b>8,58</b>	<b>5,78</b>

Source : DGAIE/DPAE

### III.10 STATISTIQUES SUR LE DEPLOIEMENT DE LA COMPTABILITE MATIERE DANS L'ADMINISTRATION

Tableau 88 : Evolution du nombre de réceptions des commandes publiques et de leur montant

Qté/Val	2017	2018	2019	2020	2021
Nbre de récep	1 855	2 101	1 445	1 309	1 267
Mt récep (en milliards de Francs CFA)	154,96	264,44	385,43	235,29	217,06

Source : DGAIE/DCM

Tableau 89 : évolution du nombre de véhicules reformés

Désignations	2017	2018	2019	2020	2021
Véhicules 4 roues	663	510	365	450	568
Véhicules 2 roues	1 774	207	472	276	468
<b>total</b>	<b>2 437</b>	<b>717</b>	<b>837</b>	<b>726</b>	<b>1 036</b>

Source : DGAIE/DCM

Tableau 90 : Situation des biens dévolus des projets et programmes entre 2017-2021

Libellé nombre	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Bien immobilier</b>					
Bâtiments	7	3	22	8	56
<b>Matériel informatique</b>					
Ordinateur de bureau	308	686	336	424	1 094
Imprimante	238	273	387	384	1 042
Ordinateur portable	119	317	242	360	881
<b>Mobilier de bureau</b>					
Chaise	825	1 251	1 324	1 015	2 818

Fauteuil	268	400	258	216	1 894
Bureau	233	280	299	203	1 366
Armoire	267	289	310	221	1 147
<b>Matériel roulant</b>					
Moto	25	150	280	500	406
Berline	7	5	19	9	12
station wagon	27	105	71	49	33
Pick-Up	38	53	226	36	166
véhicule spécifique	2	1	3	0	15

Source : DGAIE/DCM

**Tableau 91 : évolution du nombre de structures bénéficiaires de l'implantation de la comptabilité des matières**

Structures	2017	2018	2019	2020	2021
Ministères et institutions	7	39	1	41	41
EPE	27	17	10	96	30
Collectivités territoriales	50	0	0	17	2
Projets et Programmes de Dev	0	0	0	1	3
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>56</b>	<b>11</b>	<b>155</b>	<b>76</b>

Source : DGAIE/DCM

**Tableau 92 : évolution du nombre d'acteurs formés et sensibilisés sur la comptabilité des matières et la gouvernance des biens publics.**

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'acteurs	686	706	725	835	415

Source : DGAIE/DCM

## GLOSSAIRE

Concepts	définition
<b>Archives</b>	Ensemble des documents quel que soit leur date, leur forme, leur support matériel produits ou reçus par toute personne physique ou morale, par un organisme public ou privé dans l'exercice de ses activités.
<b>Bail administratif</b>	Contrat de location d'immeubles dans lequel l'État ou un de ses démembrements est partie contractante
<b>Comptabilité des matières</b>	Comptabilité d'inventaire permanent ayant pour objet la description des existants, des biens meubles et immeubles, des stocks autres que les deniers et valeurs.
<b>Comptable des matières</b>	Les comptables des matières sont des personnes habilitées à assurer la tenue de la comptabilité, la gestion des matières et la garde et la conservation des matières.
<b>Fongible</b>	Se dit d'un bien qui, dans l'usage qui en est fait, peut se substituer à un autre bien, de même nature, de même qualité ou de valeur égale
<b>Hôtel administratif</b>	Bâtiment administratif à usage de bureaux, d'une grande capacité d'accueil, destiné à regrouper plusieurs services publics.
<b>Immeuble</b>	(immobilier) Bien qui ne peut être déplacé
<b>Indemnité de remise en État (IRE)</b>	Indemnité de remise en État (IRE) est une somme que l'État doit verser au bailleur après la résiliation d'un contrat de bail en réparation des dégradations subies par ledit bâtiment du fait de l'occupation
<b>Inventaire</b>	Comptage physique du nombre (ou mesurage physique de la quantité) de matières existantes
<b>Equipements</b>	Les équipements sont généralement composés de matériels et mobiliers (bureau, logement et spécifiques), de matériels informatiques et de fournitures de bureau
<b>État locataire</b>	Le fait pour l'État et ses démembrements de prendre en bail avec des personnes physiques ou morales des biens immobiliers. Le locataire a un droit de jouissance sur le bien loué.
<b>État propriétaire</b>	Le fait pour l'État et ses démembrements autonomes d'avoir dans leur patrimoine des biens immobiliers. A cet effet, en tant que propriétaire, il peut user, fructifier et aliéner des biens détenus en propriété.
<b>Maître d'œuvre</b>	Personne physique ou morale de droit public ou privé chargée par le maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage délégué, des attributions attachées aux aspects architecturaux et techniques de la réalisation d'un ouvrage de bâtiment ou d'infrastructure au terme d'un contrat de maîtrise d'œuvre.
<b>Maître d'ouvrage</b>	Personne morale de droit public qui est le propriétaire final de l'ouvrage ou de l'équipement technique objet du marché.

<b>Patrimoine non financier</b>	Ensemble des biens corporels et incorporels appartenant à l'État.
<b>Représentant de l'État propriétaire</b>	Institution habilitée à agir au nom de l'État dans l'exercice des attributs de l'État propriétaire. Le ministre en charge des finances en tant qu'ordonnateur unique des matières communes est le représentant de l'État propriétaire.
<b>Services associés</b>	Ensemble de prestations à effectuer dans un bâtiment en vue d'en assurer une fonctionnalité permanente et améliorer ainsi sa durabilité. Elles visent notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le maintien de la propreté des lieux (nettoyage des bureaux, cours et toits, entretien des jardins) ;</li> <li>- la maintenance des équipements et des installations (circuit électrique, réseau informatique, climatisation, plomberie sanitaire, bris de glace, étanchéité, traitement anti termites, etc.) ;</li> <li>- la sécurisation du bâtiment (sécurité incendie et protection des biens et des personnes).</li> </ul>
<b>Train de vie de l'État</b>	Ensemble des dépenses relatives au fonctionnement courant des services publics. Il intègre les dépenses inscrites au titre 3 et les acquisitions nouvelles de véhicules issues du titre 4 du budget de l'État.

# TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS .....	1
SOMMAIRE .....	2
LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES GRAPHIQUES .....	5
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	7
<b>I. .... DEMARCHE METHODOLOGIQUE ET DEFINITION DES CONCEPTS</b>	<b>10</b>
<b>I.1 DEFINITION DES CONCEPTS .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>I.2 DÉMARCHE METHODOLOGIQUE .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>I.3 RÉSUMÉ EXÉCUTIF .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>PREMIERE PARTIE : LA DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES IMMOBILIERES ET DE</b>	
<b>L'EQUIPEMENT DE L'ÉTAT .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>I.1 PRESENTATION DE LA DGAIE .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<i>I.1.1 Organigramme structurel.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>I.1.2 Mission de la DGAIE .....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>I.1.3 Attributions de la DGAIE.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>I.1.4 II.1.3 : Structures de la DGAIE.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<b>I.2 ANALYSE DES INDICATEURS CLES DE LA DGAIE .....</b>	<b>19</b>
<i>I.2.1 RESSOURCES HUMAINES .....</i>	<i>19</i>
<i>I.2.2 Les ressources financières .....</i>	<i>19</i>
<i>I.2.3 Les ressources matérielles .....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>I.2.4 Archives et documentation.....</i>	<i>31</i>
Archives évaluées et transférées .....	Erreur ! Signet non défini.
Archives traitées et destinées à la conservation.....	Erreur ! Signet non défini.
Consultation des archives et des ouvrages .....	Erreur ! Signet non défini.
<i>I.2.5 Communication et relations publiques.....</i>	<i>33</i>
<b>DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES INDICATEURS CLES DU PATRIMOINE NON FINANCIER DE</b>	
<b>L'ÉTAT .....</b>	<b>38</b>
<b>II.1 BATIMENTS ET BAUX ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT.....</b>	<b>39</b>
<i>II.1.1 INDICATEURS CLES DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT.....</i>	<i>39</i>
<i>II.1.2 EVOLUTION DES BAUX ADMINISTRATIFS .....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>II.1.3 REPARTITION DES BAUX ADMINISTRATIFS.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<b>II.2 RECETTES DE SERVICE .....</b>	<b>46</b>
<b>II.3 DEPENSES EN EAU, ELECTRICITE ET TELEPHONE.....</b>	<b>56</b>
<b>II.4 DEPENSES DE FOURNITURES ET EQUIPEMENTS DE L'ÉTAT .....</b>	<b>61</b>
<b>II.5 LE TRAIN DE VIE DE L'ÉTAT .....</b>	<b>67</b>
<b>II.6 PARC AUTOMOBILE DE L'ÉTAT.....</b>	<b>68</b>
<b>II.7 AUTRES INDICATEURS DES AFFAIRES IMMOBILIERES ET DE L'EQUIPEMENT DE L'ÉTAT .....</b>	<b>78</b>
<i>II.7.1 Réceptions des biens de l'État .....</i>	<i>79</i>
<i>II.7.2 Réforme des biens de l'État .....</i>	<i>80</i>
<i>II.7.3 Dévolution des biens des projets et programmes exécutés au Burkina Faso .....</i>	<i>80</i>

11.7.4	<i>Déploiement de la comptabilité des matières dans l'administration publique .....</i>	<i>84</i>
<b>GLOSSAIRE .....</b>		<b>111</b>
<b>TROISIEME PARTIE : QUELQUES STATISTIQUE DES AFFAIRES IMMOBILIERES ET DE L'EQUIPEMENT DE L'ÉTAT .....</b>		<b>88</b>